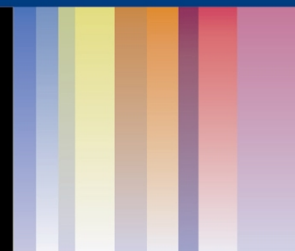


Portrait socioéconomique des régions du Québec



Édition 2005

L'ÉconoMètre



Québec 

Cette publication a été préparée par : Sylvie Gingras, chargée de projet
Michel Therrien, chargé de projet
Philippe Trempe, chargé de projet
Yves Bérubé
Julie Chartrand-Beauregard
Louise Dallaire
Alain Duchaine

Avec la collaboration de : Josette Bernatchez
Denis Simard

Sous la direction de : Germain Hébert
Direction de l'analyse économique et des projets spéciaux

Jacques Hamel
Direction des politiques de développement régional

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE CONTENU DE CETTE PUBLICATION :

Direction de l'analyse économique et des projets spéciaux

710, place D'Youville, 4^e étage

Québec (Québec)

G1R 4Y4

Téléphone : (418) 691-5668

Télécopieur : (418) 646-0814

Site Web : www.mdeie.gouv.qc.ca

Courrier électronique : josette.bernatchez@mdeie.gouv.qc.ca

SIGNES CONVENTIONNELS

x Données confidentielles
.. Données non disponibles
... N'ayant pas lieu de figurer
e Estimations

ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

%	Pour cent ou en pourcentage
\$	Dollars
k	En milliers
M	En millions
km ²	Kilomètre carré
Hab/km ²	Habitants au kilomètre carré
H	Hommes
F	Femmes

Dépôt légal 2005

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-44633-X

© Gouvernement du Québec

Juillet 2005

AVANT-PROPOS

Le document « *Portrait socioéconomique des régions du Québec* » présente, sur une base comparative, les 17 régions administratives du Québec ou de regroupements de celles-ci. Cette publication récurrente s'inscrit à l'intérieur de la mission élargie du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et couvre, sous un angle régional, les principaux champs d'intervention du Ministère. De plus, des aspects plus sociétaux, tels que les conditions de vie et l'éducation, sont abordés.

La présente publication compte une cinquantaine de sections regroupées selon sept grands thèmes : la démographie; le marché du travail; la structure industrielle; l'exportation; l'investissement, la recherche et l'innovation; l'éducation et la formation; et les conditions de vie. Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses facettes. Ces derniers couvrent généralement des périodes de cinq à dix ans afin de cerner les tendances fondamentales des différentes régions.

La présentation se veut simple et accessible. Chaque section présente un tableau d'indicateurs par région administrative, accompagné de graphiques et d'un texte de faits saillants.

Ce document permet une lecture rapide de la situation et de l'évolution des régions du Québec, en vue de mieux définir leurs caractéristiques, leurs forces et leurs possibilités d'amélioration.

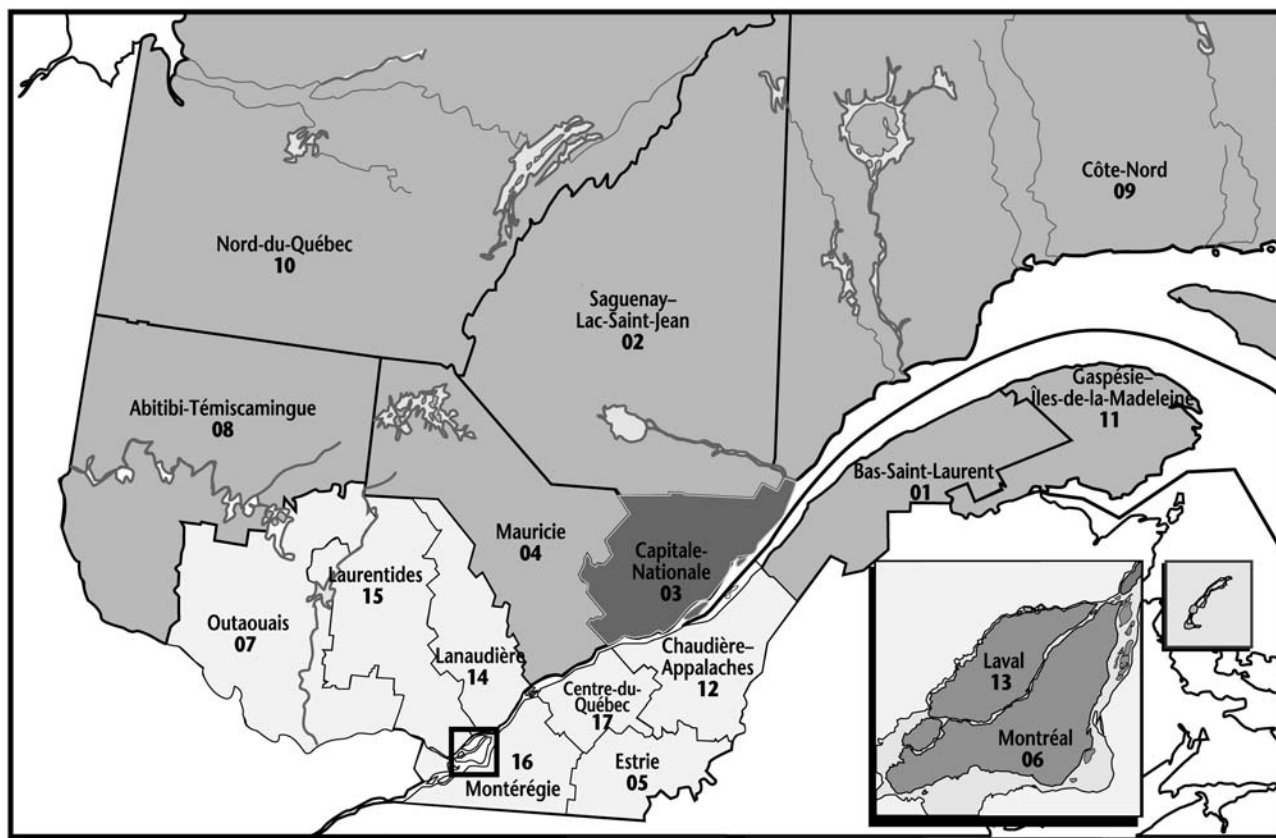
Bonne lecture!

TABLE DES MATIÈRES

CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC	1
PRÉSENTATION DES RÉGIONS	2
CHAPITRE 1 — DÉMOGRAPHIE	5
1.1 Population	6
1.2 Population rurale et urbaine	8
1.3 Indice synthétique de fécondité	10
1.4 Espérance de vie	12
1.5 Migrations et dynamiques de la population	14
1.6 Migrations interrégionales, selon l'âge	16
1.7 Structure de la population, selon l'âge	18
1.8 Rapport de dépendance démographique	20
1.9 Indice de remplacement	22
CHAPITRE 2 — MARCHÉ DU TRAVAIL	25
2.1 Emploi	26
2.2 Travailleurs indépendants	28
2.3 Taux de chômage	30
2.4 Taux d'emploi	32
2.5 Taux d'emploi et taux de chômage des 15-29 ans	34
2.6 Prestataires d'assistance-emploi aptes au travail	36
CHAPITRE 3 — STRUCTURE INDUSTRIELLE	39
3.1 Entreprises, par grand secteur d'activité	40
3.2 Entreprises, par taille (nombre d'employés)	42
3.3 Emploi, par grand secteur d'activité	44
3.4 Emploi dans le secteur de la fabrication	46
3.5 Emploi dans le secteur des services	48
3.6 Coopératives	50

CHAPITRE 4 — EXPORTATION.....	53
4.1 <i>Établissements exportateurs</i>	54
4.2 <i>Valeur des exportations</i>	56
4.3 <i>Valeur moyenne des exportations, par taille (nombre d'employés)</i>	58
4.4 <i>Valeur des exportations, selon la destination</i>	60
CHAPITRE 5 — INVESTISSEMENT, RECHERCHE ET INNOVATION.....	63
5.1 <i>Investissements des secteurs privé et public</i>	64
5.2 <i>Investissements non résidentiels, par catégorie de dépenses</i>	66
5.3 <i>Investissements non résidentiels, par grand secteur d'activité</i>	68
5.4 <i>Construction résidentielle</i>	70
5.5 <i>Recherche et développement</i>	72
5.6 <i>Personnel affecté à la R-D</i>	74
5.7 <i>Brevets, inventions et publications scientifiques</i>	76
CHAPITRE 6 — ÉDUCATION ET FORMATION.....	79
6.1 <i>Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires</i>	80
6.2 <i>Taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales</i>	82
6.3 <i>Taux d'emploi des sortants diplômés</i>	84
6.4 <i>Niveau de scolarité des travailleurs</i>	86
6.5 <i>Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi</i>	88
CHAPITRE 7 — CONDITIONS DE VIE	91
7.1 <i>Revenu personnel disponible par habitant</i>	92
7.2 <i>Indice de développement économique</i>	94
7.3 <i>Rapport de dépendance économique</i>	96
7.4 <i>Logement</i>	98
7.5 <i>Taux de mortalité</i>	100
7.6 <i>Taux de suicide</i>	102
7.7 <i>Nombre de médecins</i>	104
7.8 <i>Personnel soignant</i>	106
7.9 <i>Culture</i>	108
7.10 <i>Criminalité</i>	110

CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC



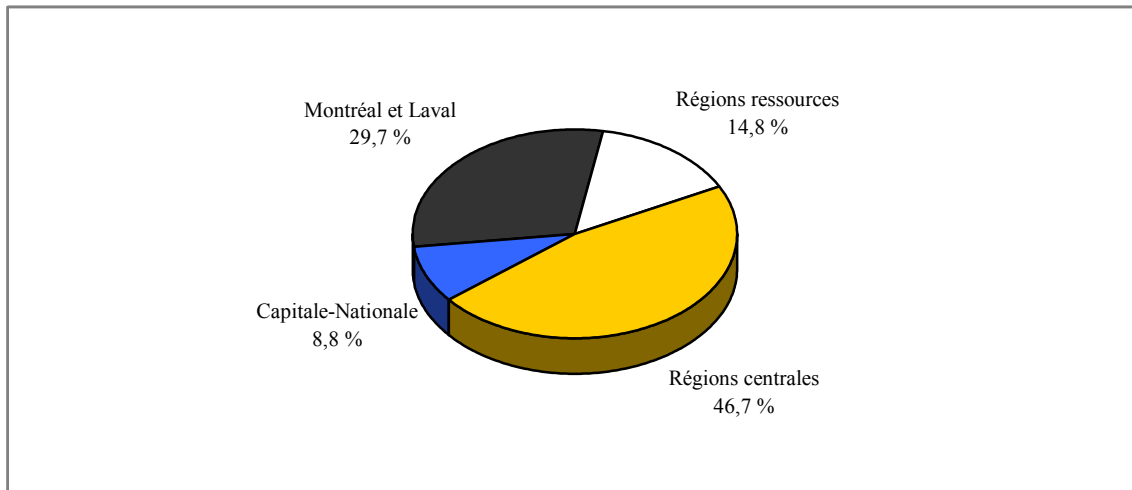
-  **Régions ressources**
-  **Régions centrales**
-  **Région de la Capitale-Nationale**
-  **Régions de Montréal et Laval**

PRÉSENTATION DES RÉGIONS

Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, à l'exception de la Mauricie et du Centre-du-Québec, créées en 1997 par la division de la région Mauricie–Bois-Francs.

- Les régions administratives du Québec peuvent être regroupées en quatre grands blocs, qui se démarquent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.
 - Les **régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. En 2004, ces régions regroupent 14,8 % de la population et 13,0 % des emplois du Québec. L'économie y est particulièrement tributaire de l'extraction et de la première transformation des ressources, dont la production est acheminée en majorité à l'extérieur du Québec.
 - Les **régions centrales** comprennent l'Estrie, l'Outaouais, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 46,7 % de la population québécoise, ces régions ont, de leur côté, des économies relativement bien diversifiées. Au chapitre de l'emploi, le secteur manufacturier y occupe proportionnellement une place plus importante que dans les autres régions du Québec.
 - Les **régions de Montréal et de Laval** regroupent 29,7 % de la population du Québec. Elles se distinguent des autres régions sur le plan économique par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire, une forte proportion d'emplois manufacturiers et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique.
 - Enfin, la **région de la Capitale-Nationale**, avec 8,8 % de la population du Québec, détient le plus haut pourcentage d'emplois dans le secteur tertiaire (plus de 86 %) de toutes les régions du Québec.

Graphique 1

Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2004

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1

Population et superficie, 2004¹

Régions administratives	Population	Poids	Superficie	Densité
	Nombre	démographique %	terrestre km ²	Hab/km ²
01 Bas-Saint-Laurent	202 095	2,7	22 185	9,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 007	3,7	95 893	2,9
03 Capitale-Nationale	663 070	8,8	18 639	35,6
04 Mauricie	259 424	3,4	35 452	7,3
05 Estrie	297 917	3,9	10 195	29,2
06 Montréal	1 876 932	24,9	498	3 768,9
07 Outaouais	338 491	4,5	30 504	11,1
08 Abitibi-Témiscamingue	145 321	1,9	57 340	2,5
09 Côte-Nord	96 861	1,3	236 700	0,4
10 Nord-du-Québec	39 892	0,5	718 229	0,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	96 929	1,3	20 272	4,8
12 Chaudière-Appalaches	393 415	5,2	15 071	26,1
13 Laval	364 756	4,8	246	1 482,7
14 Lanaudière	413 611	5,5	12 313	33,6
15 Laurentides	499 882	6,6	20 560	24,3
16 Montérégie	1 352 166	17,9	11 111	121,7
17 Centre-du-Québec	224 991	3,0	6 921	32,5
Ensemble du Québec	7 542 760	100,0	1 312 126	5,7
Régions ressources	1 117 529	14,8	1 186 071	0,9
Régions centrales	3 520 473	46,7	106 675	33,0
Capitale-Nationale	663 070	8,8	18 639	35,6
Montréal et Laval	2 241 688	29,7	744	3 013,0

1. Données provisoires.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 1 — DÉMOGRAPHIE

Des changements importants à la démographie du Québec se produiront au cours des prochaines décennies, tant sur le plan de son évolution, de sa dispersion et de ses mouvements que de sa structure. Ces changements sont le résultat de plusieurs phénomènes convergents.

D'une région à l'autre, les bouleversements démographiques récents entraînent déjà des répercussions socioéconomiques importantes (exode des jeunes, fuites des capitaux et de la main-d'oeuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux compte tenu de la population à desservir, etc.)

Plusieurs indicateurs servent à analyser en profondeur les changements démographiques des différentes régions du Québec, dont :

- la population;
- la fécondité;
- l'espérance de vie;
- les mouvements migratoires;
- la structure de la population, par groupe d'âge;
- la dépendance démographique et l'indice de remplacement.

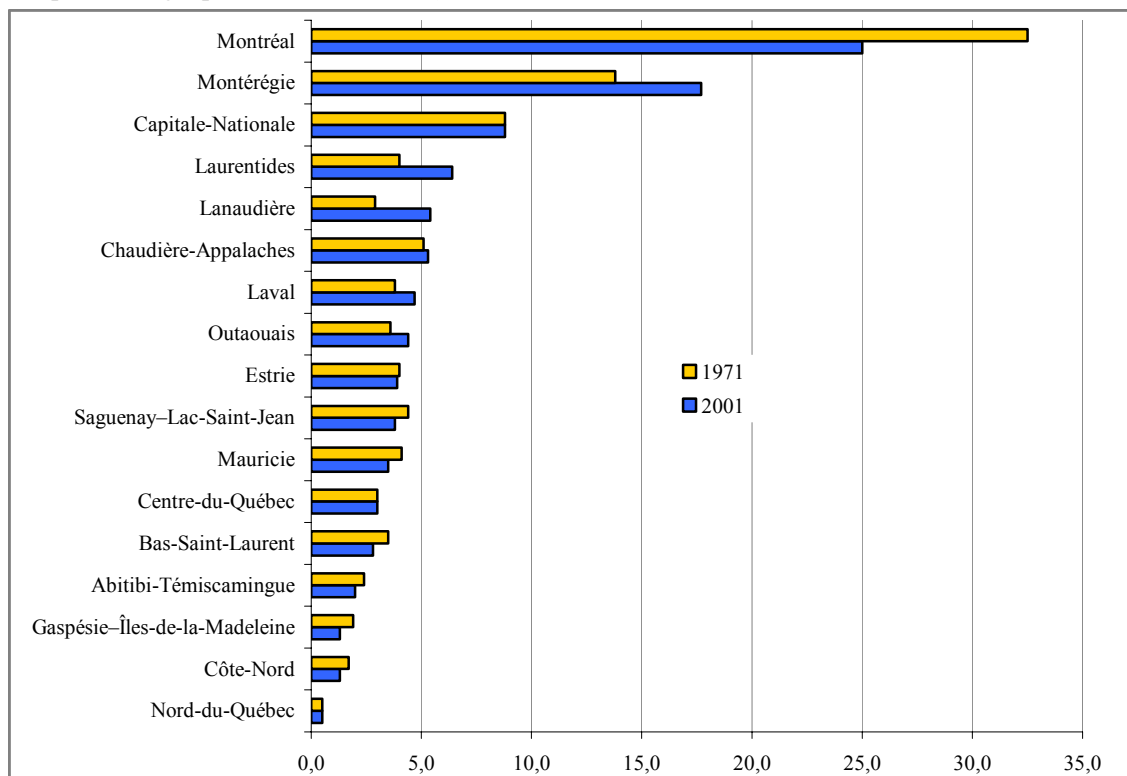
1.1 Population

En vue de tracer un portrait de l'évolution de la population, il faut analyser son rythme de croissance sur une longue période afin de bien évaluer les facteurs explicatifs, tels que son accroissement naturel et ses mouvements migratoires.

- La croissance de la population s'effectue à des rythmes différents depuis 1971. La population du Québec connaît une progression de 22,7 % entre 1971 et 2001. Au cours de la décennie 1991-2001, le rythme de croissance ralentit et passe à 4,7 %. C'est la conséquence d'une baisse de l'accroissement naturel (naissances moins décès) combinée à une faible migration nette aux niveaux international et interprovincial.
- En ce qui concerne les blocs régionaux, la croissance de la population est inégalement répartie : pendant que les régions centrales présentent une forte augmentation (55,0 %) de 1971 à 2001, Montréal et Laval, ainsi que les régions ressources, connaissent une stagnation.
- Le taux de croissance varie beaucoup selon les régions et les périodes. Cependant, on observe un ralentissement de la croissance et même une décroissance démographique d'une décade à l'autre depuis 1971. Les dernières perspectives suggèrent un prolongement de cette tendance pour l'ensemble des régions, à l'exception de quelques-unes, dont Montréal, où une croissance plus rapide de la population est anticipée entre 2001 et 2011. Le taux de croissance prévu au cours de la période est de 6,1 %, comparativement à 2,0 % pour la décade précédente.

Graphique 1.1a

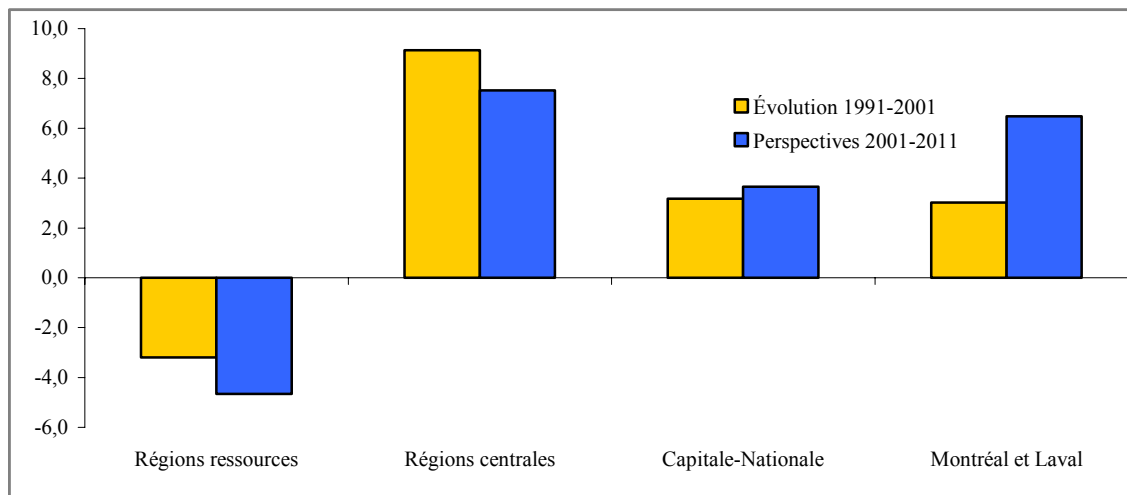
Évolution du poids démographique, selon les régions administratives, 1971 et 2001
(en pourcentage, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.1b

Évolution démographique et perspectives, selon les blocs régionaux, 1991-2001 et 2001-2011
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.1

Variations de la population, 1971 à 2021¹

Régions administratives	1971- 2001	1971- 1981	1981- 1991	1991- 2001	2001- 2011 ¹	2011- 2021 ¹
	En %	En %				
01 Bas-Saint-Laurent	-2,6	0,9	-1,1	-2,4	-3,7	-4,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	6,6	7,3	2,4	-3,0	-5,1	-4,3
03 Capitale-Nationale	23,3	9,2	9,5	3,2	3,7	0,4
04 Mauricie	6,4	2,3	5,6	-1,5	-1,9	-2,8
05 Estrie	20,9	6,3	7,1	6,2	6,9	4,1
06 Montréal	-5,5	-10,2	3,1	2,0	6,1	6,0
07 Outaouais	49,1	12,2	20,0	10,8	10,8	5,7
08 Abitibi-Témiscamingue	4,2	1,6	7,1	-4,2	-6,3	-4,5
09 Côte-Nord	-4,5	13,3	-10,7	-5,6	-8,1	-7,1
10 Nord-du-Québec	31,2	26,4	-2,0	5,9	-1,0	-3,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-14,8	-0,7	-5,9	-8,7	-8,1	-7,6
12 Chaudière-Appalaches	27,6	14,1	7,6	4,0	1,6	-0,1
13 Laval	53,5	17,7	20,0	8,7	8,7	5,0
14 Lanaudière	123,2	43,8	34,7	15,2	9,2	5,5
15 Laurentides	95,2	27,3	27,2	20,6	14,6	8,9
16 Montérégie	57,6	27,2	16,5	6,3	6,3	3,4
17 Centre-du-Québec	21,9	8,6	6,9	5,0	3,0	1,7
Ensemble du Québec	22,7	6,8	9,7	4,7	5,0	3,2
Régions ressources	1,9	4,5	0,7	-3,2	-4,7	-4,4
Régions centrales	55,0	21,4	17,0	9,1	7,5	4,3
Capitale-Nationale	23,3	9,2	9,5	3,2	3,7	0,4
Montréal et Laval	0,7	-7,3	5,4	3,0	6,5	5,8

1. Perspectives.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1.2 Population rurale et urbaine

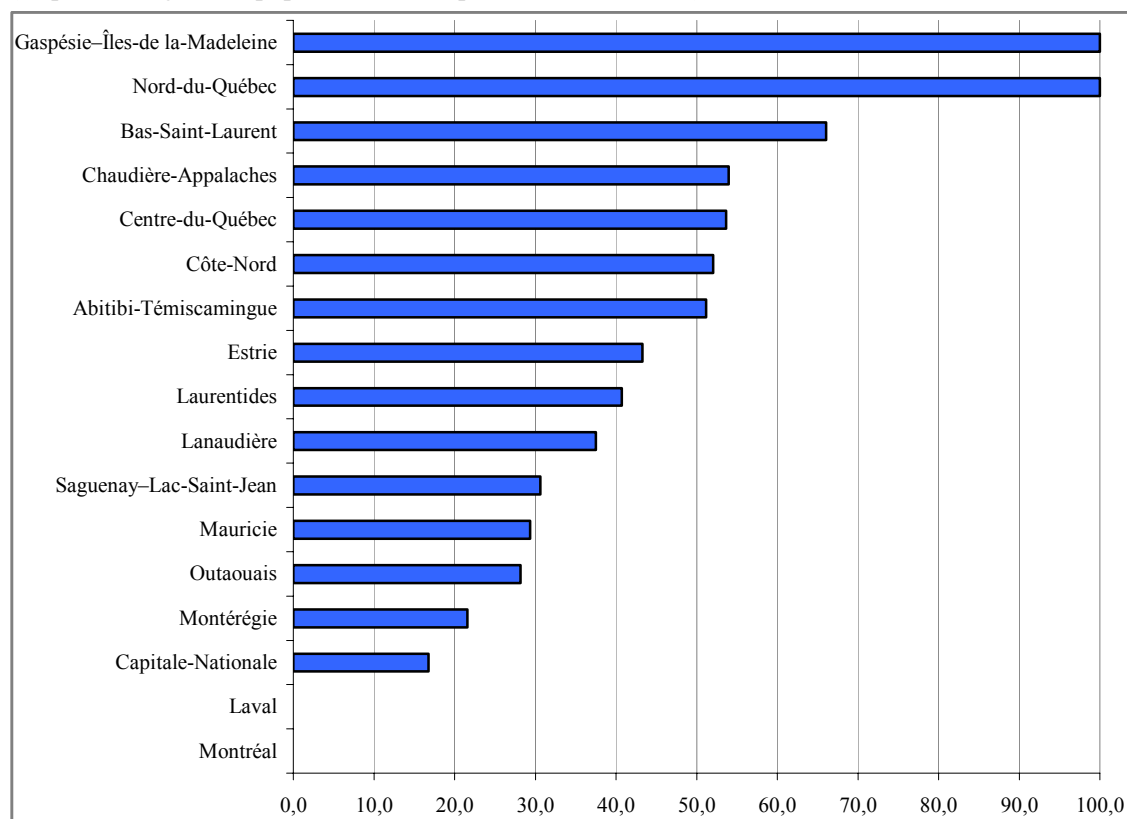
En 2001, le quart de la population du Québec réside dans des collectivités à caractère rural¹. Cela représente plus de 1 800 000 personnes, occupant cependant près de 78 % du territoire habité.

- Dans l'ensemble, 63,4 % de la population rurale du Québec se concentre d'abord dans les régions centrales et presque tout le reste (30,6 %) dans les régions ressources.
- Dans ces dernières, on compte globalement 50 % de la population résidente dans des communautés rurales. Ce pourcentage atteint 100 % dans les régions Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Nord-du-Québec et 66 % au Bas-Saint-Laurent.
- Entre 1991 et 2001, la population des communautés rurales s'est accrue de 2,8 % au Québec, comparativement à une croissance de 5,7 % pour la population des agglomérations urbaines. Alors que, dans les régions centrales, la population rurale s'accroît de 6,1 %, elle diminue de 3,3 % dans les régions ressources.
- Toutes les régions ressources, sauf le Nord-du-Québec, sont frappées par des diminutions, et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, avec une diminution de 8,5 %, est la plus touchée.

Graphique 1.2a

Part de la population rurale, selon les régions administratives, 2001

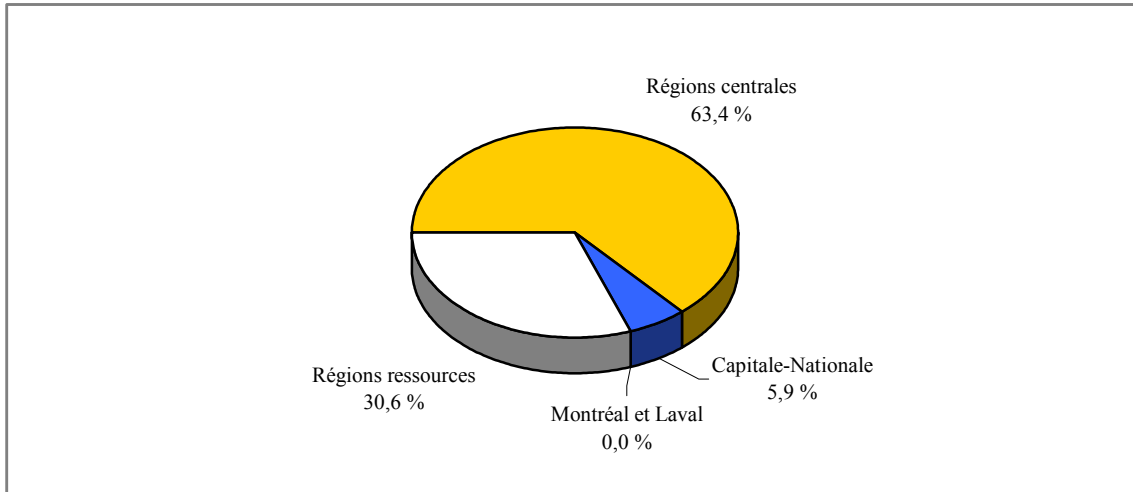
(en pourcentage de la population totale, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

¹ De façon générale, la *Politique nationale de la ruralité* du gouvernement du Québec (2001) définit le territoire rural comme celui de toutes les municipalités, communautés amérindiennes et les territoires non organisés situés à l'extérieur des 31 grandes agglomérations urbaines de recensement au Québec établies par Statistique Canada.

Graphique 1.2b

Répartition de la population rurale, selon les blocs régionaux, 2001

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.2

Population urbaine et rurale, 1991-2001

Régions administratives	Population			Population rurale		
	Urbaine	Rurale	Total	Part		Variation
	2001			2001	2001	1991-2001
	Nombre			En %	En % de la pop. totale	En %
01 Bas-Saint-Laurent	68 095	132 500	200 595	7,3	66,1	-3,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	193 055	85 204	278 259	4,7	30,6	-4,5
03 Capitale-Nationale	531 768	107 149	638 917	5,9	16,8	2,0
04 Mauricie	180 354	74 894	255 248	4,1	29,3	1,3
05 Estrie	161 923	123 690	285 613	6,8	43,3	1,1
06 Montréal	1 812 723	0	1 812 723	...	...	...
07 Outaouais	226 696	88 840	315 536	4,9	28,2	8,0
08 Abitibi-Témiscamingue	71 341	74 709	146 050	4,1	51,2	-4,1
09 Côte-Nord	46 870	50 873	97 743	2,8	52,0	-2,8
10 Nord-du-Québec	0	38 575	38 575	2,1	100,0	6,2
11 Gaspésie–Îles-de la-Madeleine	0	96 924	96 924	5,4	100,0	-8,5
12 Chaudière-Appalaches	176 449	206 927	383 376	11,5	54,0	0,6
13 Laval	343 005	0	343 005	...	...	...
14 Lanaudière	242 746	145 734	388 480	8,1	37,5	13,5
15 Laurentides	273 560	187 806	461 366	10,4	40,7	15,8
16 Montérégie	1 000 705	275 692	1 276 397	15,3	21,6	7,4
17 Centre-du-Québec	101 204	117 298	218 502	6,5	53,7	-4,6
Ensemble du Québec	5 430 494	1 806 815	7 237 309	100,0	25,0	2,8
Régions ressources	559 715	553 679	1 113 394	30,6	49,7	-3,3
Régions centrales	2 183 283	1 145 987	3 329 270	63,4	34,4	6,1
Capitale-Nationale	531 768	107 149	638 917	5,9	16,8	2,0
Montréal et Laval	2 155 728	0	2 155 728	...	...	...

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1.3 Indice synthétique de fécondité

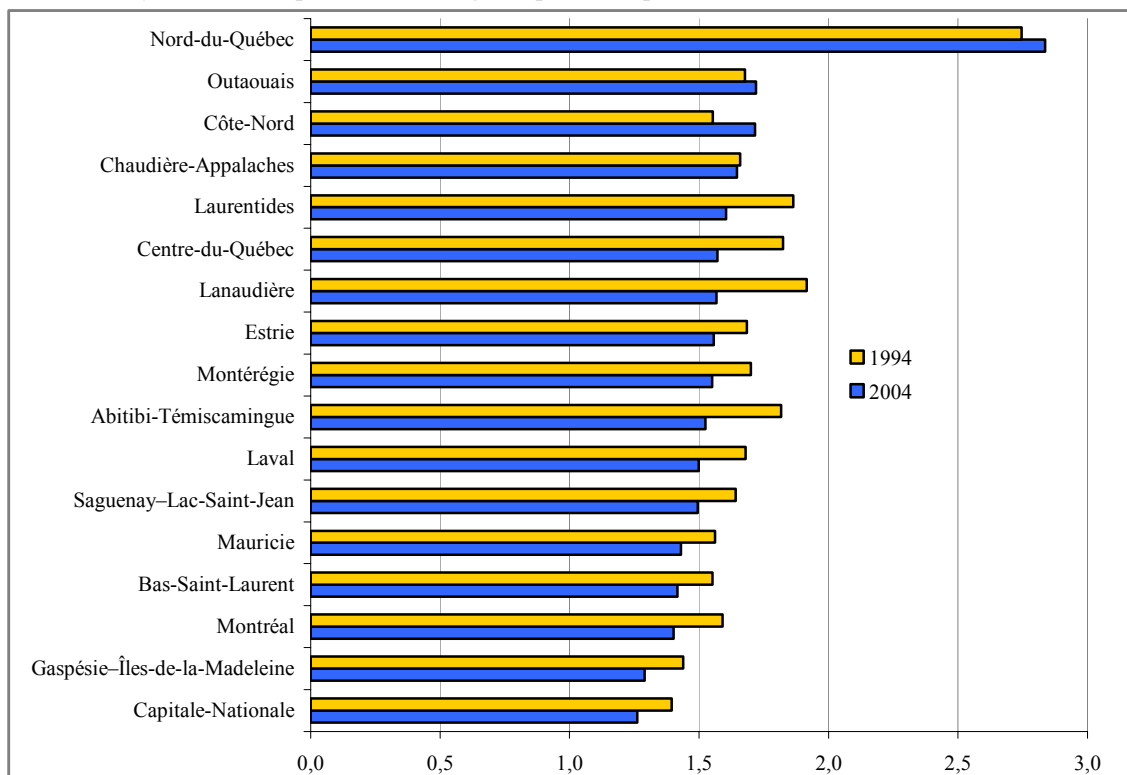
Le ralentissement de la croissance de la population du Québec s'explique principalement par une situation de faible fécondité qui perdure depuis plusieurs années déjà. L'indicateur généralement utilisé pour mesurer l'intensité du phénomène est l'indice synthétique de fécondité, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer. Cet indice se situe, année après année, en deçà du seuil de remplacement des générations, c'est-à-dire le seuil qui permet à la population de ne pas décroître, soit 2,1 enfants par femme.

- Une seule région se situe au-dessus du seuil de remplacement, soit le Nord-du-Québec avec, en 2004, un indice synthétique de fécondité de 2,84.
- De 1994 à 2004, pour l'ensemble du Québec, l'indice synthétique de fécondité passe de 1,64 à 1,49 enfant par femme. Toutes les régions, à l'exception de l'Outaouais, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, observent une baisse de leur indice qui varie de 0,01 dans la Chaudière-Appalaches à 0,35 dans Lanaudière. Sur les 17 régions, cinq d'entre elles affichent un indice sous la moyenne québécoise.
- Au chapitre des blocs régionaux, Montréal et Laval connaît la baisse la plus prononcée (0,19) de son indice. Ce dernier (1,41) se situe à mi-chemin entre ceux de la Capitale-Nationale (1,26) et des régions centrales (1,59).

Graphique 1.3a

Indice synthétique de fécondité, selon les régions administratives, 1994 et 2004¹

(nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer, par ordre décroissant)



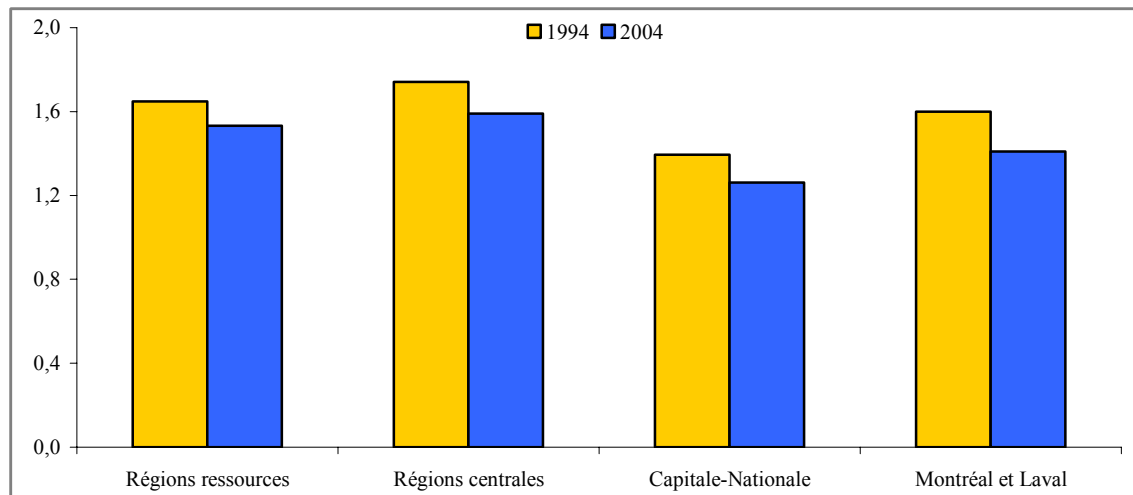
1. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.3b

Indice synthétique de fécondité, selon les blocs régionaux, 1994 et 2004¹

(nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer)



1. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.3

Indice synthétique de fécondité, 1994, 1999 et 2004¹

Régions administratives	1994	1999	2004	Écart 1994-2004
	Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer			Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	1,55	1,37	1,42	-0,14
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,64	1,42	1,50	-0,15
03 Capitale-Nationale	1,39	1,26	1,26	-0,13
04 Mauricie	1,56	1,37	1,43	-0,13
05 Estrie	1,69	1,55	1,56	-0,13
06 Montréal	1,59	1,44	1,40	-0,19
07 Outaouais	1,68	1,51	1,72 ^e	0,04
08 Abitibi-Témiscamingue	1,82	1,59	1,52	-0,29
09 Côte-Nord	1,55	1,56	1,72	0,16
10 Nord-du-Québec	2,75	2,44	2,84	0,09
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,44	1,36	1,29	-0,15
12 Chaudière-Appalaches	1,66	1,54	1,65	-0,01
13 Laval	1,68	1,50	1,50	-0,18
14 Lanaudière	1,92	1,55	1,57	-0,35
15 Laurentides	1,86	1,65	1,61	-0,26
16 Montérégie	1,70	1,51	1,55	-0,15
17 Centre-du-Québec	1,83	1,59	1,57	-0,25
Ensemble du Québec	1,64	1,47	1,49	-0,15
Régions ressources	1,65	1,48	1,53	-0,12
Régions centrales	1,74	1,54	1,59	-0,15
Capitale-Nationale	1,39	1,26	1,26	-0,13
Montréal et Laval	1,60	1,44	1,41	-0,19

1. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1.4 Espérance de vie

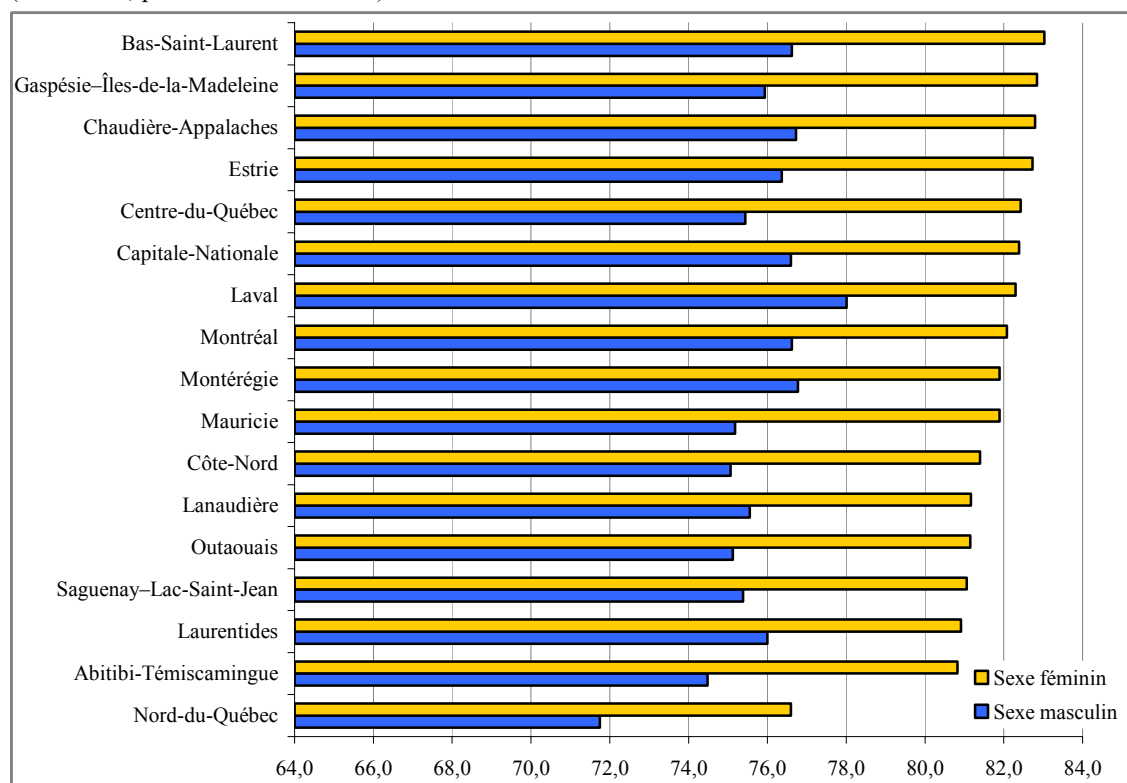
L'espérance de vie dépend d'un ensemble de facteurs, dont l'hérédité, le sexe, les conditions de vie, l'environnement et la présence de soins de santé.

- Pour la période 2000-2002, l'espérance de vie à la naissance atteint 76,3 ans chez les hommes et 81,9 ans chez les femmes, en regard de 73,7 et de 80,8 ans pour la période 1990-1992. L'augmentation de la durée de vie moyenne au cours de cette période de 10 ans est donc plus forte chez les hommes, ce qui fait passer l'écart entre les sexes de 7,1 ans en 1990-1992 à 5,6 ans en 2000-2002.
- Peu d'écart subsiste entre les régions au chapitre de l'espérance de vie, à l'exception du Nord-du-Québec, où les femmes vivent en moyenne nettement moins longtemps que leurs concitoyennes des autres régions du Québec.
- Au cours de la période considérée, les gains d'espérance de vie les plus importants sont enregistrés dans la Chaudière-Appalaches (3,3 ans), au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à Laval et dans la Capitale-Nationale (3,2 ans) chez les hommes; au Bas-Saint-Laurent (1,9 an) et en Estrie (1,7 an) chez les femmes.

Graphique 1.4a

Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, selon les régions administratives, 2000-2002

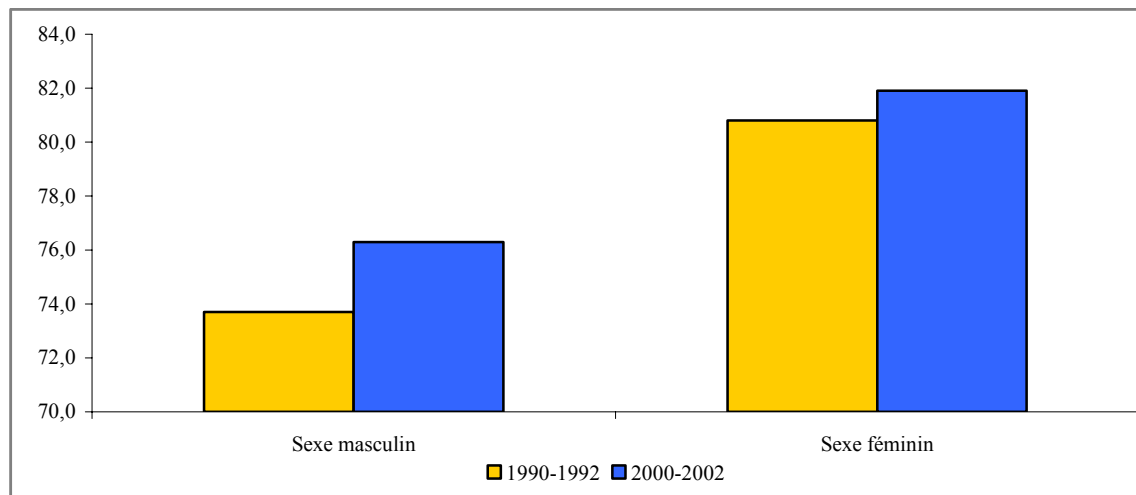
(en années, par ordre décroissant)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.4b

Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Québec, 1990-1992 et 2000-2002
(en années)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.4

Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, 1990-1992¹ et 2000-2002²

Régions administratives	Sexe masculin			Sexe féminin		
	1990-1992	2000-2002	Écart	1990-1992	2000-2002	Écart
En années						
01 Bas-Saint-Laurent	73,6	76,6	3,1	81,1	83,0	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	72,1	75,4	3,2	79,6	81,1	1,5
03 Capitale-Nationale	73,4	76,6	3,2	81,1	82,4	1,3
04 Mauricie ³	73,2	75,2	2,0	81,1	81,9	0,8
05 Estrie	74,0	76,4	2,4	81,0	82,7	1,7
06 Montréal	73,6	76,6	3,0	81,1	82,1	1,0
07 Outaouais	72,8	75,1	2,4	80,1	81,2	1,1
08 Abitibi-Témiscamingue	72,7	74,5	1,8	80,2	80,8	0,6
09 Côte-Nord	72,9	75,1	2,2	80,5	81,4	0,9
10 Nord-du-Québec	70,1	71,8	1,7	75,4	76,6	1,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	73,4	75,9	2,5	81,2	82,8	1,6
12 Chaudière-Appalaches	73,5	76,7	3,3	81,5	82,8	1,3
13 Laval	74,8	78,0	3,2	81,0	82,3	1,3
14 Lanaudière	73,6	75,6	2,0	79,8	81,2	1,4
15 Laurentides	73,4	76,0	2,6	80,5	80,9	0,4
16 Montérégie	73,9	76,8	2,9	80,6	81,9	1,3
17 Centre-du-Québec ³	73,2	75,4	2,3	81,1	82,4	1,3
Ensemble du Québec	73,7	76,3	2,6	80,8	81,9	1,1

1. Les espérances de vie de 1990-1992 sont établies avec les estimations de population basées sur le recensement de 1991.

2. Provisoire.

3. En 1997, la région Mauricie–Bois-Francs a été divisée en deux. Le taux de 1990-1992 a été appliqué aux deux nouvelles régions, Mauricie et Centre-du-Québec. En 2000-2002, le taux est celui de chacune des deux régions.

Les calculs d'écart peuvent s'écarter de la différence des espérances, du fait des arrondis.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

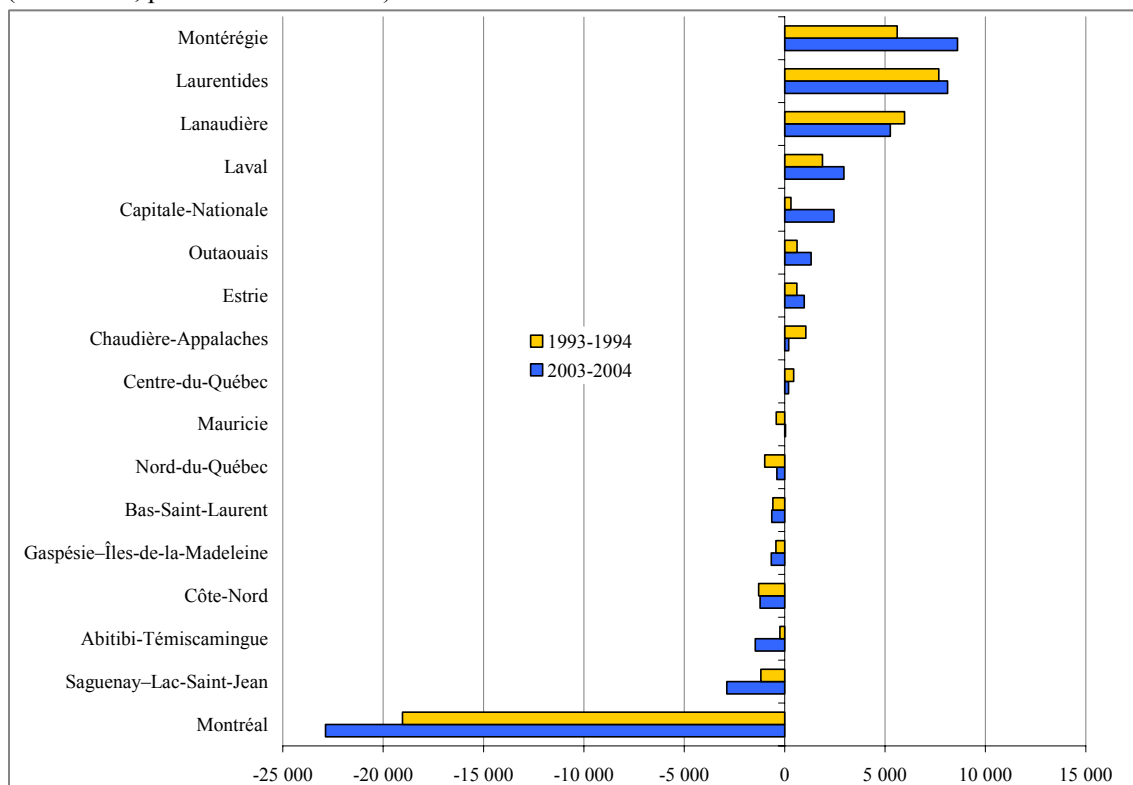
1.5 Migrations et dynamiques de la population

Pour chacune des régions, les mouvements migratoires se composent de trois types de déplacements : internationaux, interprovinciaux et interrégionaux.

- En 2003-2004, le Québec enregistre des gains migratoires nets de près de 35 700 personnes, soit quelque 11 500 personnes de plus qu'en 1993-1994. Ce solde positif est dû uniquement à la migration internationale. À l'inverse, dans ses échanges avec les autres provinces, le Québec a perdu près de 1 500 personnes, un déficit beaucoup moins important qu'en 1993-1994 (près de 8 800 personnes).
- Parmi les sept régions qui affichent un solde migratoire total négatif en 2003-2004, six font partie des régions ressources. Cette situation est principalement attribuable à la migration interrégionale largement déficitaire dans ces régions. En contrepartie, les régions centrales sortent gagnantes des échanges migratoires interrégionaux.
- Montréal voit sa population augmenter de près de 3 500 personnes à l'issue de l'ensemble des échanges migratoires. C'est une amélioration par rapport à 1993-1994, alors que le solde migratoire était déficitaire. Seule la migration internationale permet à Montréal de compenser les pertes nettes dues aux autres mouvements migratoires.

Graphique 1.5a

Solde migratoire interrégional, selon les régions administratives, 1993-1994¹ et 2003-2004¹
(en nombre, par ordre décroissant)



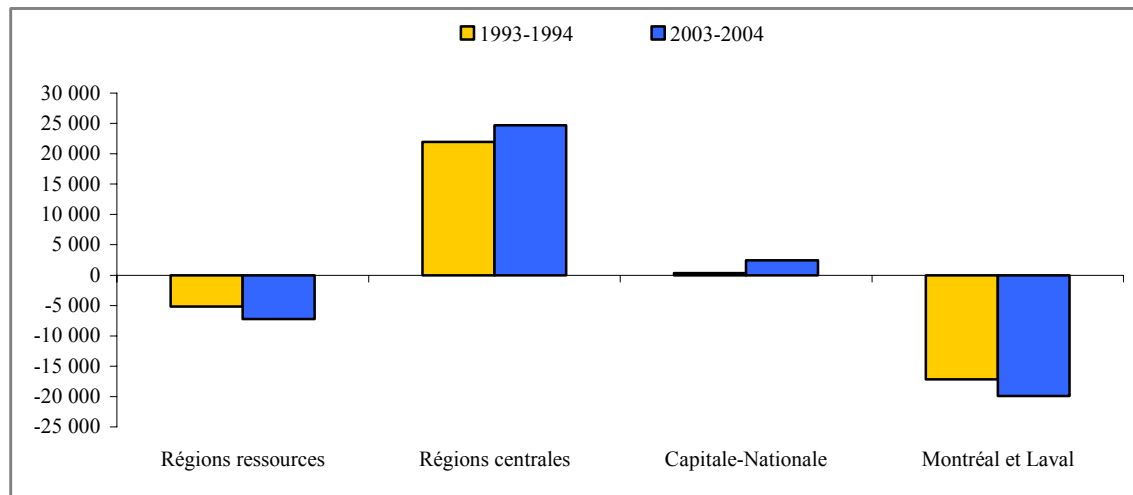
1. Année comprise entre le 1^{er} juillet et le 30 juin.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Grahique 1.5b

Solde migratoire interrégional, selon les blocs régionaux, 1993-1994¹ et 2003-2004¹

(en nombre)

1. Année comprise entre le 1^{er} juillet et le 30 juin.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.5

Soldes migratoires, 1993-1994¹ et 2003-2004¹

Régions administratives ²	International		Interprovincial		Interrégional		Total	
	1993-	2003-	1993-	2003-	1993-	2003-	1993-	2003-
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	1994	2004
	Nombre							
01 Bas-Saint-Laurent	79	34	45	74	-591	-636	-467	-528
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	372	106	10	57	-1 190	-2 879	-808	-2 716
03 Capitale-Nationale	2 319	858	-224	-146	318	2 456	2 413	3 168
04 Mauricie	156	264	40	-54	-415	41	-219	251
05 Estrie	636	1 052	-155	-24	605	975	1 086	2 003
06 Montréal	22 761	29 272	-7 094	-2 942	-19 032	-22 873	-3 365	3 457
07 Outaouais	946	1 297	1 367	1 958	622	1 315	2 935	4 570
08 Abitibi-Témiscamingue	31	9	-88	2	-233	-1 460	-290	-1 449
09 Côte-Nord	0	40	-64	-54	-1 296	-1 230	-1 360	-1 244
10 Nord-du-Québec	11	-17	-79	6	-993	-381	-1 061	-392
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49	0	-28	9	-436	-665	-415	-656
12 Chaudière-Appalaches	236	-212	-13	-43	1 051	203	1 274	-52
13 Laval	954	1 420	-350	-100	1 887	2 948	2 491	4 268
14 Lanaudière	191	119	-102	-19	5 969	5 268	6 058	5 368
15 Laurentides	368	17	-133	14	7 682	8 115	7 917	8 146
16 Montérégie	3 598	2 594	-1 871	-249	5 604	8 612	7 331	10 957
17 Centre-du-Québec	138	277	-19	37	448	191	567	505
Ensemble du Québec	32 845	37 130	-8 758	-1 474	0	0	24 087	35 656
Régions ressources	698	436	-164	40	-5 154	-7 210	-4 620	-6 734
Régions centrales	6 113	5 144	-926	1 674	21 981	24 679	27 168	31 497
Capitale-Nationale	2 319	858	-224	-146	318	2 456	2 413	3 168
Montréal et Laval	23 715	30 692	-7 444	-3 042	-17 145	-19 925	-874	7 725

1. Année comprise entre le 1^{er} juillet et le 30 juin.

Les données régionales ne sont pas révisées pour les années antérieures à 1996.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

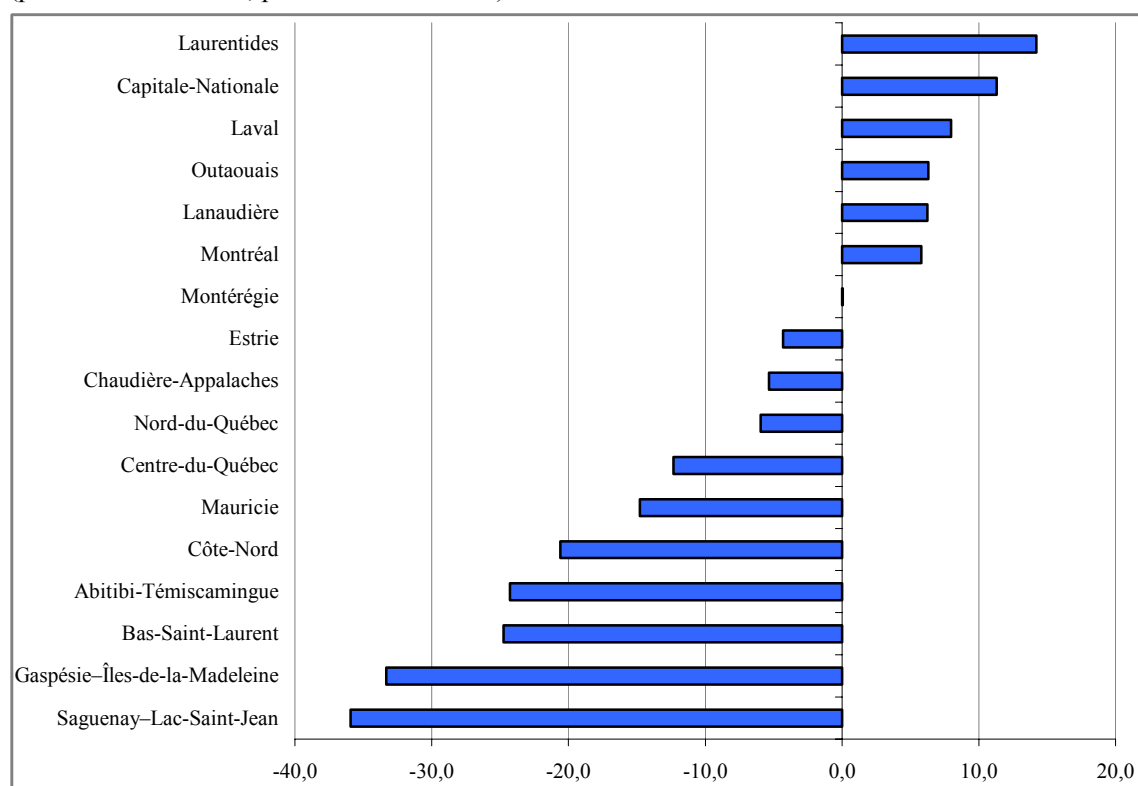
1.6 Migrations interrégionales, selon l'âge

Les migrations interrégionales selon l'âge et la région quantifient l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Les taux nets pour 1 000 habitants, soit le rapport entre les soldes migratoires interrégionaux et la population de départ, permettent une comparaison beaucoup plus juste des migrations entre les régions ayant des populations de taille différente.

- En 2003-2004, les taux nets de migration interrégionale dans les régions ressources sont surtout l'affaire des jeunes (15-29 ans). Ces derniers quittent leur région respective dans une proportion beaucoup plus grande que les personnes des autres groupes d'âge. Ces migrations sont liées à des facteurs tels que les aspirations professionnelles et de meilleures possibilités d'emploi. Les conséquences de ces migrations sont nombreuses et importantes : perte des éléments les plus dynamiques, vieillissement accéléré de la population, etc.
- À l'opposé, dans les régions centrales, les groupe d'âge des 0-14 ans et des 30-64 ans expliquent la majeure partie des gains migratoires. Ces taux reflètent possiblement la migration des familles avec de jeunes enfants, de Montréal vers la banlieue.

Graphique 1.6a

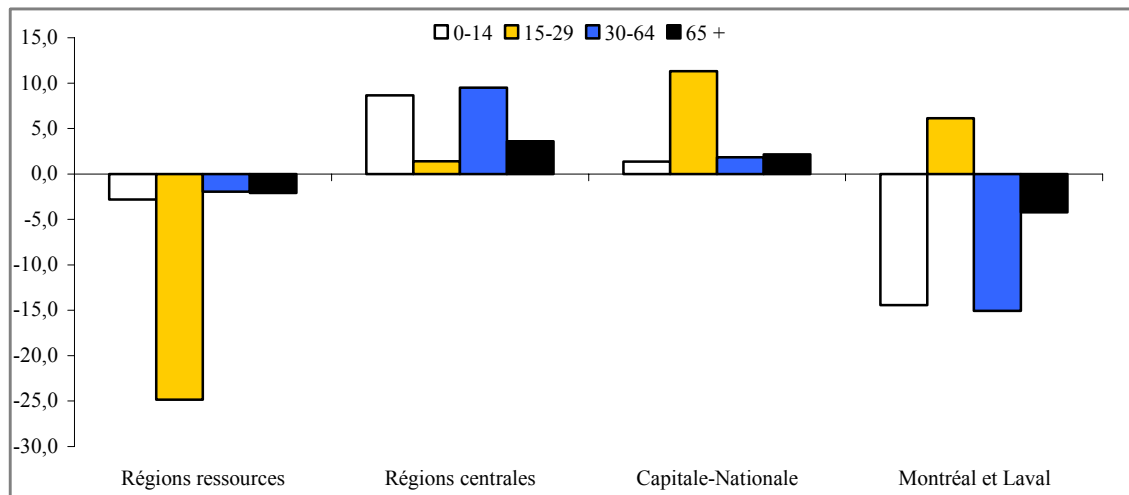
Taux net de migration interrégionale des 15-29 ans, selon les régions administratives, 2003-2004
(pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.6b

Taux net de migration interrégionale par groupe d'âge, selon les blocs régionaux, 2003-2004
(pour 1 000 habitants)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.6

Solde migratoire interrégional, par groupe d'âge, 2003-2004¹

Régions administratives	Solde				Taux net			
	0-14	15-29	30-64	65 +	0-14	15-29	30-64	65 +
	Nombre				Pour 1 000 habitants			
01 Bas-Saint-Laurent	53	-934	318	-73	1,7	-24,8	3,1	-2,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	-270	-2 008	-557	-44	-5,8	-35,9	-4,0	-1,2
03 Capitale-Nationale	133	1 499	620	204	1,4	11,3	1,9	2,2
04 Mauricie	131	-695	635	-30	3,4	-14,8	4,9	-0,7
05 Estrie	103	-256	1 132	-4	2,0	-4,3	7,9	-0,1
06 Montréal	-6 166	2 322	-17 468	-1 561	-21,1	5,8	-19,4	-5,6
07 Outaouais	294	412	584	25	4,7	6,3	3,4	0,7
08 Abitibi-Témiscamingue	-150	-681	-599	-30	-5,4	-24,3	-8,2	-1,7
09 Côte-Nord	-162	-378	-590	-100	-9,0	-20,6	-11,6	-9,6
10 Nord-du-Québec	-78	-58	-231	-14	-6,8	-6,0	-13,8	-7,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-51	-518	-60	-36	-3,5	-33,3	-1,2	-2,3
12 Chaudière-Appalaches	192	-418	442	-13	2,8	-5,4	2,3	-0,2
13 Laval	1 008	539	1 226	175	15,5	8,0	6,9	3,6
14 Lanaudière	1 114	459	3 347	348	14,2	6,2	16,0	7,7
15 Laurentides	1 453	1 246	4 902	514	15,3	14,2	19,4	9,3
16 Montérégie	2 154	15	5 831	612	8,7	0,1	8,6	3,9
17 Centre-du-Québec	242	-546	468	27	6,1	-12,3	4,3	0,9
Ensemble du Québec	...	...	...	...	...	...	...	...
Régions ressources	-527	-5 272	-1 084	-327	-2,8	-24,8	-1,9	-2,1
Régions centrales	5 552	912	16 706	1 509	8,6	1,4	9,5	3,6
Capitale-Nationale	133	1 499	620	204	1,4	11,3	1,9	2,2
Montréal et Laval	-5 158	2 861	-16 242	-1 386	-14,4	6,1	-15,1	-4,2

1. Données provisoires. Année comprise entre le 1er juillet et le 30 juin.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

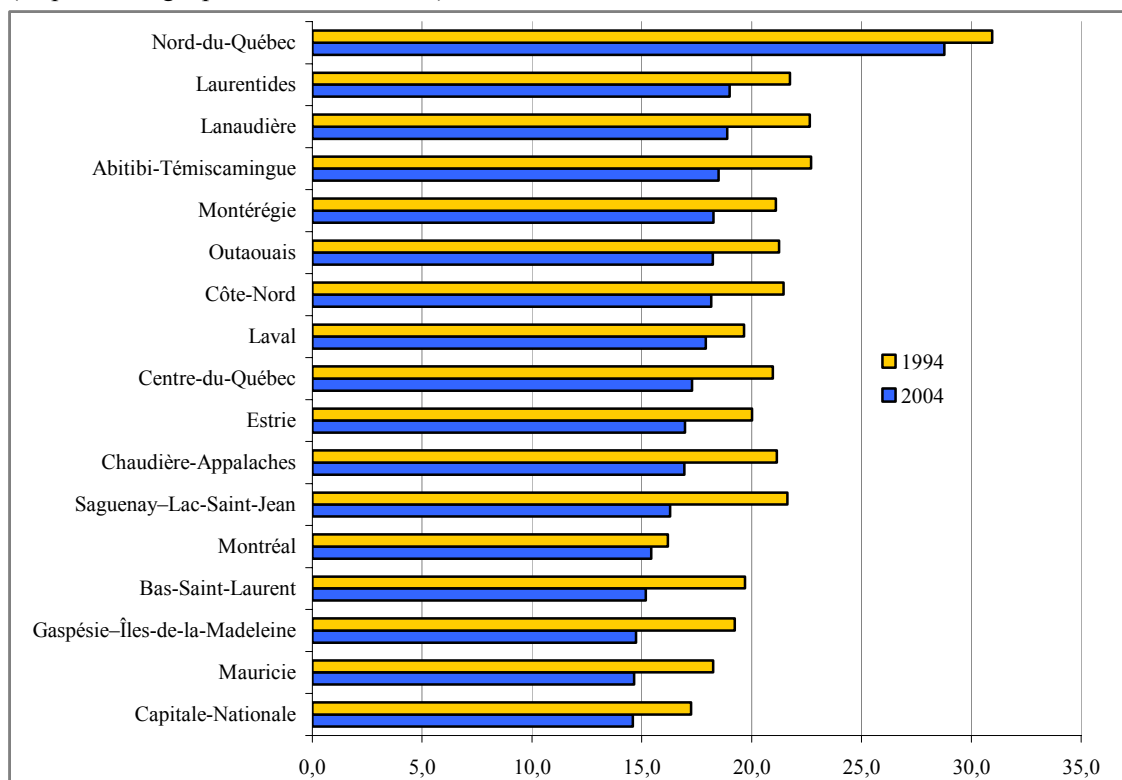
1.7 Structure de la population, selon l'âge

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de voir si l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupe d'âge témoigne du vieillissement de la population au cours des dix dernières années, dans toutes les régions du Québec.

- Entre 1994 et 2004, la proportion des personnes de 65 ans et plus au Québec passe de 11,6 % à 13,6 %. La diminution des naissances et une plus grande longévité expliquent ce phénomène. Selon les projections démographiques, un vieillissement accéléré de la population est à prévoir au cours des prochaines années.
- En 2004, tout comme en 1994, le bloc régional de Montréal et Laval connaît la plus forte proportion de personnes âgées, soit 14,8 % (13,9 % en 1994). De 1994 à 2004, les régions ressources connaissent un vieillissement appréciable de leur population : la proportion des 65 ans et plus passe de 11,1 % à 14,4 % pendant que les jeunes voient leur poids relatif diminuer d'un peu plus de quatre points de pourcentage.
- Le Nord-du-Québec se distingue des autres régions par une population nettement plus jeune : près de 30 % de la population a moins de 15 ans et 5 % a 65 ans ou plus.
- Enfin, autant chez les femmes que chez les hommes, le renversement de la pyramide des âges s'amplifie de 1994 à 2004.

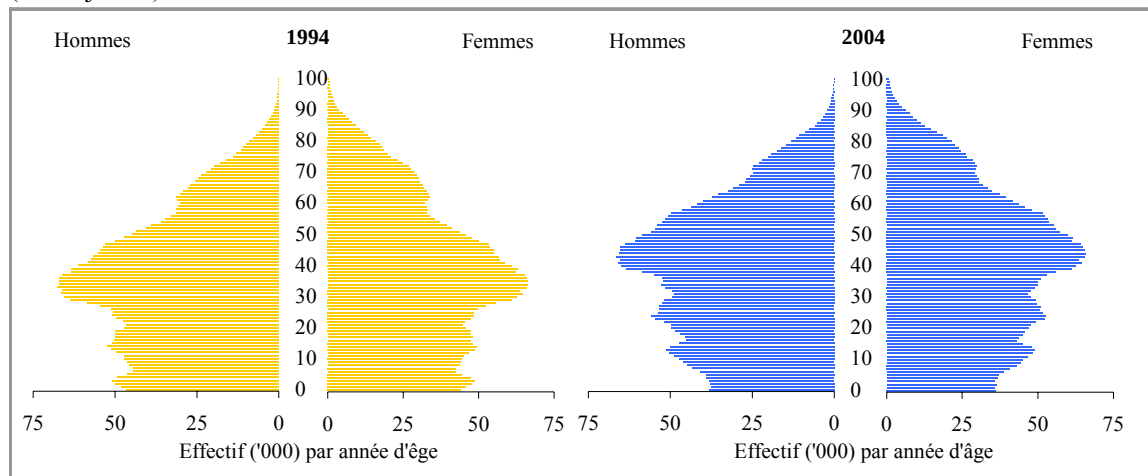
Graphique 1.7a

Poids démographique des 0-14 ans, selon les régions administratives, 1994 et 2004
(en pourcentage, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.7b

Pyramide des âges, selon le sexe, ensemble du Québec, 1994 et 2004(au 1^{er} juillet)

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.7

Distribution de la population, par groupe d'âge, 1994 et 2004

Régions administratives	1994				2004			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	19,7	19,5	47,2	13,6	15,2	18,5	50,2	16,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	21,6	20,8	47,8	9,8	16,3	19,8	50,2	13,7
03 Capitale-Nationale	17,2	21,6	49,1	12,0	14,6	20,1	50,6	14,6
04 Mauricie	18,2	18,8	49,0	13,9	14,6	18,2	50,2	17,0
05 Estrie	20,0	20,8	46,3	12,9	17,0	20,0	48,6	14,4
06 Montréal	16,2	22,1	47,1	14,6	15,4	21,4	48,2	15,0
07 Outaouais	21,3	21,6	48,4	8,7	18,2	19,7	51,4	10,7
08 Abitibi-Témiscamingue	22,7	21,9	46,1	9,4	18,5	19,3	50,0	12,2
09 Côte-Nord	21,5	23,2	48,6	6,8	18,2	18,6	52,1	11,1
10 Nord-du-Québec	30,9	26,7	39,1	3,3	28,8	24,1	42,3	4,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19,2	20,2	48,0	12,6	14,7	15,9	52,6	16,7
12 Chaudière-Appalaches	21,1	20,5	46,9	11,5	16,9	19,7	49,8	13,6
13 Laval	19,7	20,5	49,6	10,3	17,9	18,7	49,7	13,7
14 Lanaudière	22,7	18,9	49,6	8,8	18,9	18,3	51,5	11,3
15 Laurentides	21,7	19,5	49,2	9,6	19,0	18,0	51,5	11,5
16 Montérégie	21,1	20,5	48,7	9,7	18,3	19,0	50,7	12,1
17 Centre-du-Québec	21,0	20,2	46,5	12,4	17,3	19,7	48,8	14,2
Ensemble du Québec	19,5	20,9	48,0	11,6	16,9	19,7	49,9	13,6
Régions ressources	20,7	20,6	47,5	11,1	16,5	18,9	50,2	14,4
Régions centrales	21,3	20,3	48,3	10,2	18,1	19,0	50,6	12,3
Capitale-Nationale	17,2	21,6	49,1	12,0	14,6	20,1	50,6	14,6
Montréal et Laval	16,7	21,9	47,5	13,9	15,8	20,9	48,4	14,8

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

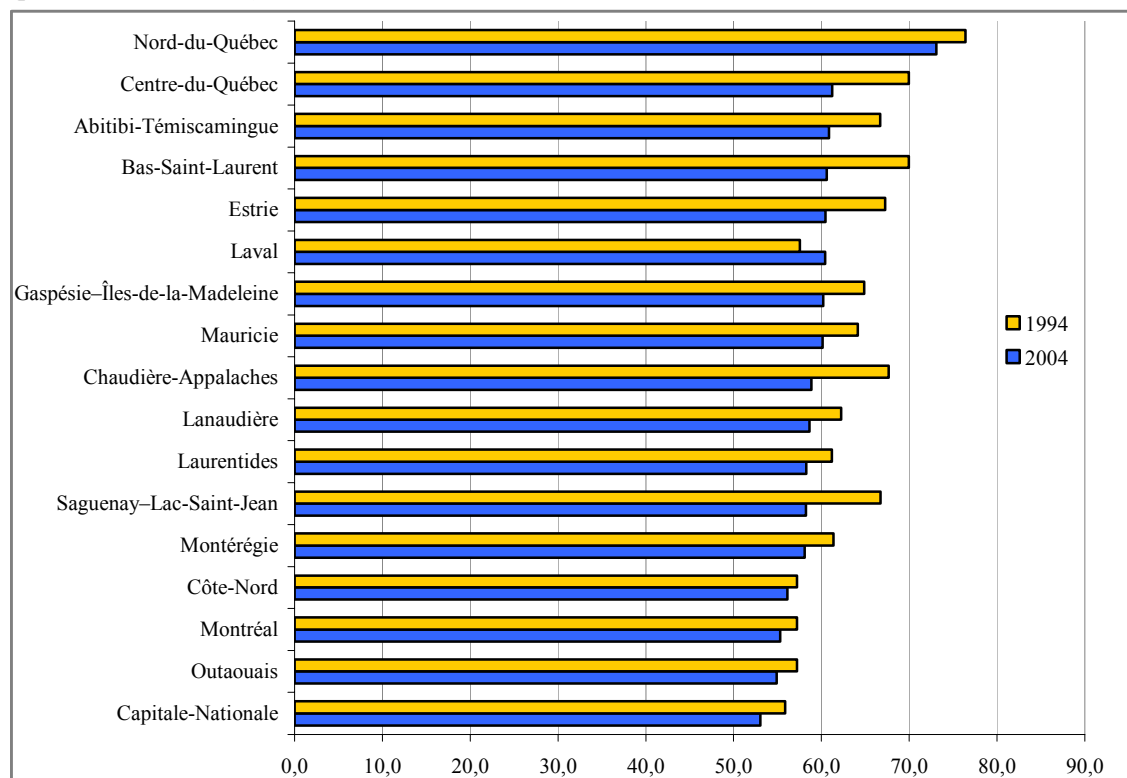
1.8 Rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance démographique dresse un portrait du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (0-19 ans et 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (20-64 ans). Plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus nombreuse est la population dite « dépendante » par rapport à celle en âge de travailler.

- De 1994 à 2004, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec diminue. Malgré le vieillissement de la population au cours de cette période, les personnes dites « dépendantes » ne représentent pas, à ce jour, une charge plus lourde pour les personnes en âge de travailler. Cette situation avantageuse s'estompera lorsque les *baby boomers* arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années. Un renversement de la tendance est à prévoir.
- À l'échelle régionale, des différences importantes sont observées dans le rapport de dépendance démographique. Dans les régions ressources, ce rapport est de 59,9 comparativement à 53,1 dans la Capitale-Nationale, région ayant le rapport de dépendance le plus faible.
- La région de Laval est la seule où le rapport de dépendance démographique s'est accru de 1994 à 2004.

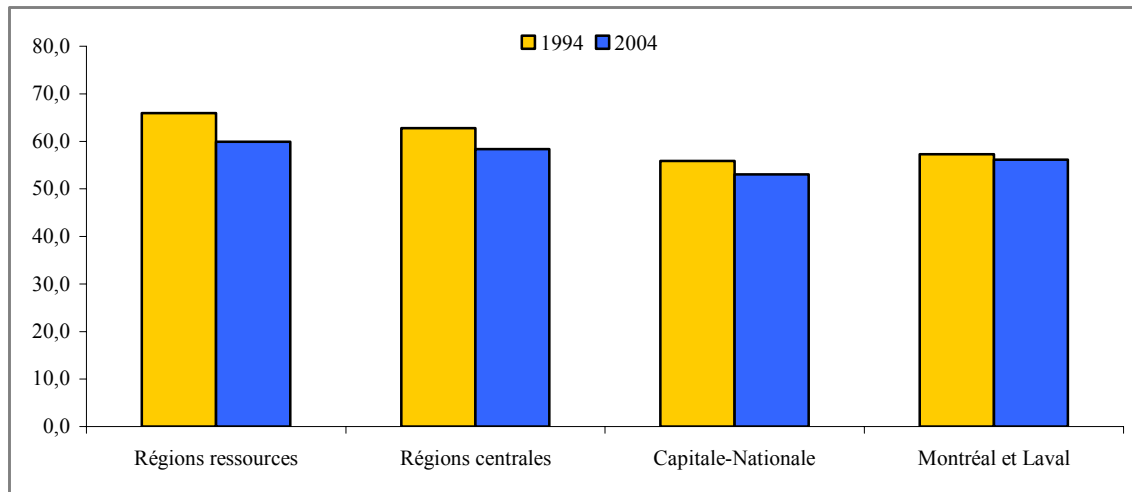
Graphique 1.8a

Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 1994 et 2004
(par ordre décroissant)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.8b

Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 1994 et 2004

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.8

Rapport de dépendance démographique¹, 1994, 1999 et 2004

Régions administratives	Rapport de dépendance démographique			Écart		
	1994	1999	2004	1994-1999	1999-2004	1994-2004
01 Bas-Saint-Laurent	70,0	65,0	60,6	-4,9	-4,4	-9,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	66,7	62,2	58,2	-4,6	-3,9	-8,5
03 Capitale-Nationale	55,9	55,4	53,1	-0,5	-2,3	-2,8
04 Mauricie	64,1	63,3	60,1	-0,8	-3,1	-4,0
05 Estrie	67,3	64,0	60,5	-3,2	-3,6	-6,8
06 Montréal	57,2	58,0	55,3	0,7	-2,7	-1,9
07 Outaouais	57,2	57,4	54,9	0,2	-2,5	-2,3
08 Abitibi-Témiscamingue	66,7	64,0	60,8	-2,6	-3,2	-5,8
09 Côte-Nord	57,2	56,2	56,1	-1,0	-0,1	-1,1
10 Nord-du-Québec	76,4	74,4	73,1	-2,0	-1,3	-3,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	64,9	62,6	60,2	-2,3	-2,4	-4,6
12 Chaudière-Appalaches	67,6	63,3	58,9	-4,4	-4,4	-8,8
13 Laval	57,5	60,4	60,4	2,9	0,0	2,9
14 Lanaudière	62,3	61,5	58,7	-0,8	-2,8	-3,6
15 Laurentides	61,2	60,4	58,3	-0,7	-2,2	-2,9
16 Montérégie	61,4	60,3	58,1	-1,0	-2,2	-3,3
17 Centre-du-Québec	69,9	65,7	61,2	-4,3	-4,4	-8,7
Ensemble du Québec	61,0	60,1	57,4	-0,9	-2,7	-3,5
Régions ressources	65,9	63,0	59,9	-2,9	-3,1	-6,0
Régions centrales	62,8	61,2	58,3	-1,6	-2,8	-4,4
Capitale-Nationale	55,9	55,4	53,1	-0,5	-2,3	-2,8
Montréal et Laval	57,3	58,4	56,1	1,1	-2,2	-1,2

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par les 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100.

Les calculs d'écart peuvent s'éloigner de la différence des rapports, du fait des arrondis.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

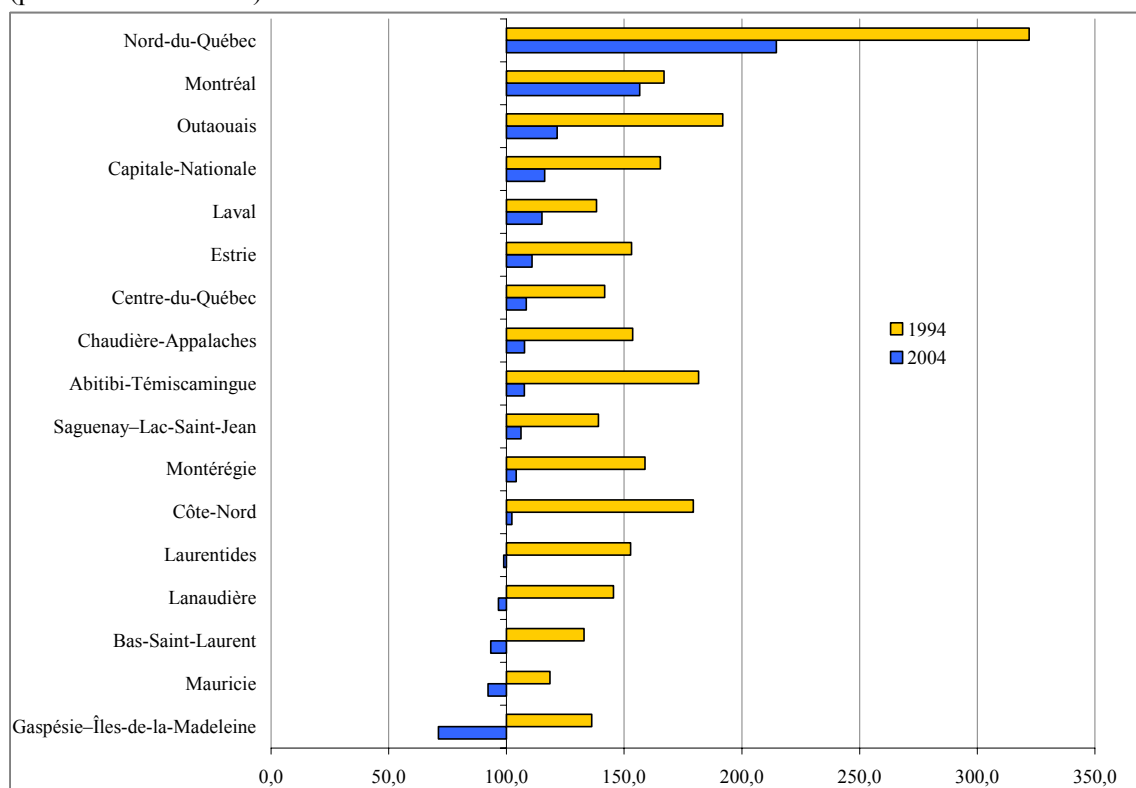
1.9 Indice de remplacement

L'indice de remplacement mesure la substitution des personnes qui intègrent (20-29 ans) le marché du travail à celles qui approchent de l'âge de la retraite (55-64 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui sort de l'âge dit « actif » est remplacée par une personne plus jeune.

- De 1994 à 2004, l'indice de remplacement démographique du Québec passe de 157,6 à 117,2. Il demeure toutefois au-dessus du seuil de « un pour un » (indice égal à 100). La baisse de l'indice est principalement due à la réduction de l'importance relative des jeunes dans l'ensemble de la population.
- En 2004, cinq régions voient toutefois leur indice chuter en deçà de ce point d'inflexion. Trois de ces régions font partie des régions ressources (Bas-Saint-Laurent, Mauricie et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine).
- Le bloc régional de Montréal et Laval demeure celui dont l'indice de remplacement est le plus avantageux en 2004 (149,5), comparativement à celui des régions ressources (99,0).
- Le Nord-du-Québec se distingue des autres régions, car il compte plus de deux personnes âgées de 20-29 ans contre une de 55-64 ans.

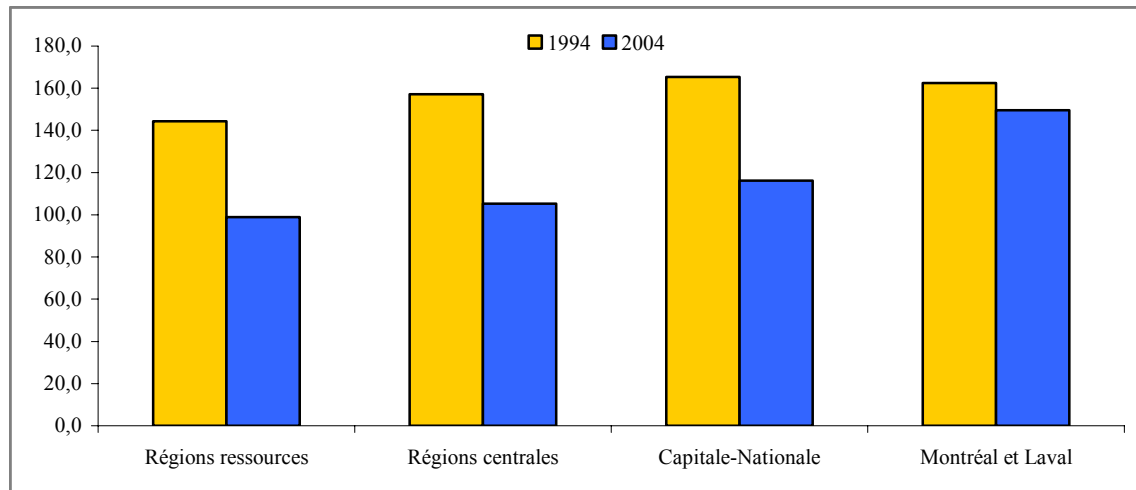
Graphique 1.9a

Indice de remplacement, selon les régions administratives, 1994 et 2004
(par ordre décroissant)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.9b

Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 1994 et 2004

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.9

Indice de remplacement¹, 1994, 1999 et 2004

Régions administratives	Indice de remplacement			Écart		
	1994	1999	2004	1994-1999	1999-2004	1994-2004
01 Bas-Saint-Laurent	133,0	119,3	93,3	-13,7	-25,9	-39,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	139,1	128,6	106,2	-10,5	-22,4	-32,9
03 Capitale-Nationale	165,4	134,6	116,2	-30,8	-18,4	-49,2
04 Mauricie	118,5	104,2	92,2	-14,3	-12,0	-26,3
05 Estrie	153,2	131,5	110,8	-21,7	-20,7	-42,3
06 Montréal	167,0	163,2	156,6	-3,7	-6,6	-10,3
07 Outaouais	191,9	144,7	121,5	-47,2	-23,2	-70,4
08 Abitibi-Témiscamingue	181,6	148,3	107,6	-33,3	-40,8	-74,1
09 Côte-Nord	179,3	139,5	102,3	-39,8	-37,2	-77,0
10 Nord-du-Québec	322,1	287,7	214,7	-34,4	-73,0	-107,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	136,3	101,3	71,1	-35,0	-30,2	-65,2
12 Chaudière-Appalaches	153,6	134,2	107,7	-19,4	-26,5	-45,9
13 Laval	138,3	121,6	115,1	-16,7	-6,5	-23,2
14 Lanaudière	145,4	112,3	96,6	-33,1	-15,7	-48,8
15 Laurentides	152,7	118,2	98,9	-34,5	-19,3	-53,8
16 Montérégie	158,9	124,7	104,1	-34,2	-20,6	-54,7
17 Centre-du-Québec	141,7	130,0	108,5	-11,7	-21,5	-33,2
Ensemble du Québec	157,6	135,5	117,2	-22,1	-18,3	-40,4
Régions ressources	144,4	124,6	99,0	-19,8	-25,6	-45,4
Régions centrales	157,2	126,1	105,3	-31,0	-20,8	-51,9
Capitale-Nationale	165,4	134,6	116,2	-30,8	-18,4	-49,2
Montréal et Laval	162,4	156,3	149,5	-6,2	-6,7	-12,9

1. L'indice de remplacement correspond au rapport des 20-29 ans sur les 55-64 ans multiplié par 100.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 2 — MARCHÉ DU TRAVAIL

Depuis 1993, le Québec a connu une des plus longues périodes de croissance économique de son histoire, exception faite des dernières années marquées par le ralentissement de l'activité nord-américaine. Ceci explique en grande partie l'amélioration significative des conditions du marché du travail.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail, de même que leur évolution, permettront d'évaluer la performance économique du Québec et de ses régions :

- l'emploi;
- les travailleurs indépendants;
- le taux de chômage;
- le taux d'emploi;
- le taux d'emploi et le taux de chômage des 15-29 ans;
- les prestataires d'assistance-emploi aptes au travail.

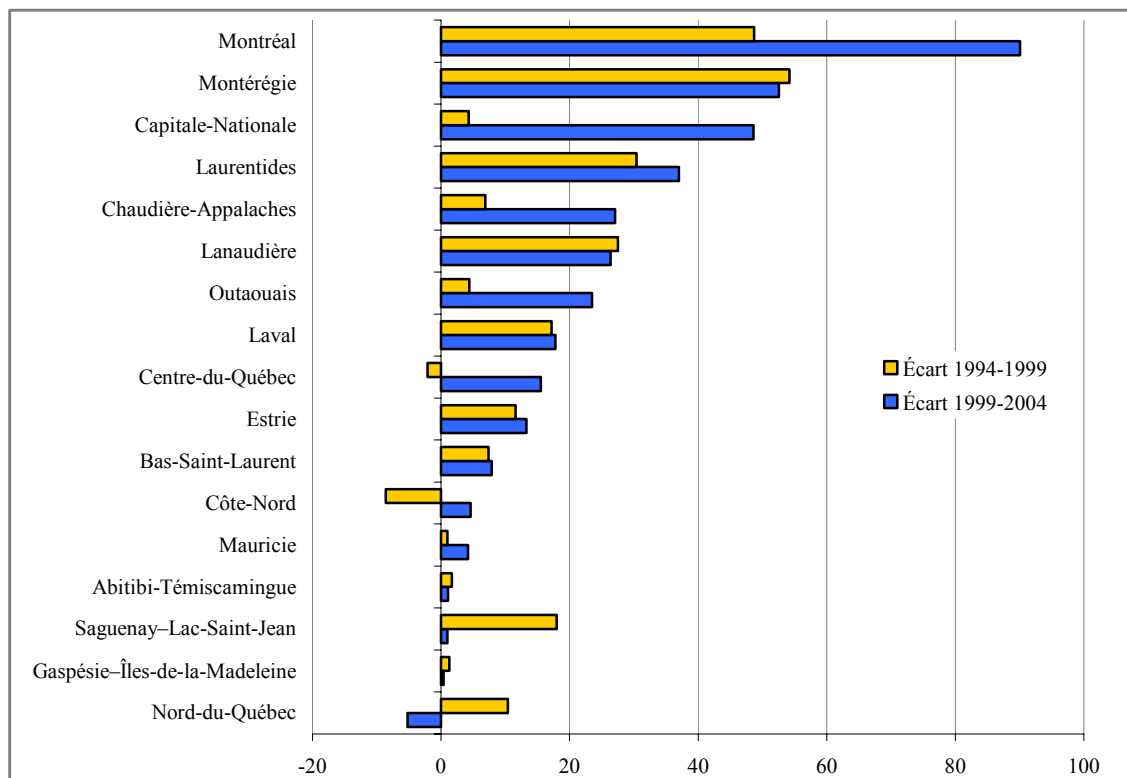
2.1 Emploi

La création d'emplois est considérée comme l'indicateur par excellence du dynamisme économique d'une région. Depuis 1994, le Québec connaît une amélioration significative des conditions du marché du travail.

- De 1994 à 2004, le Québec compte 600 100 emplois de plus et affiche un taux de croissance de 1,8 % sur cette période. Toutes les régions, à l'exception de la Côte-Nord, profitent de cette augmentation. Par ailleurs, plus de 60 % des nouveaux emplois ont été créés depuis 1999.
- La plus forte croissance de l'emploi se situe dans la région du Nord-du-Québec (3,5 % annuellement), suivie des Laurentides et de Lanaudière (3,1 %), de Laval (2,2 %) et de l'Estrie (1,9 %).
- Ainsi, les régions centrales obtiennent près de 55 % des nouveaux emplois, de 1994 à 2004, pour un total de 328 300 emplois, suivies de Montréal et Laval (29 % ou 173 800 emplois), de la Capitale-Nationale (8,8 % ou 52 900 emplois) et des régions ressources (7,5 % ou 45 200 emplois).
- Ce sont par ailleurs les régions centrales qui présentent le taux de croissance de l'emploi le plus élevé au cours de la décennie 1994-2004 avec un taux de 2,1 %. Les régions ressources terminent en dernière position avec une croissance de l'emploi de 1,0 %.

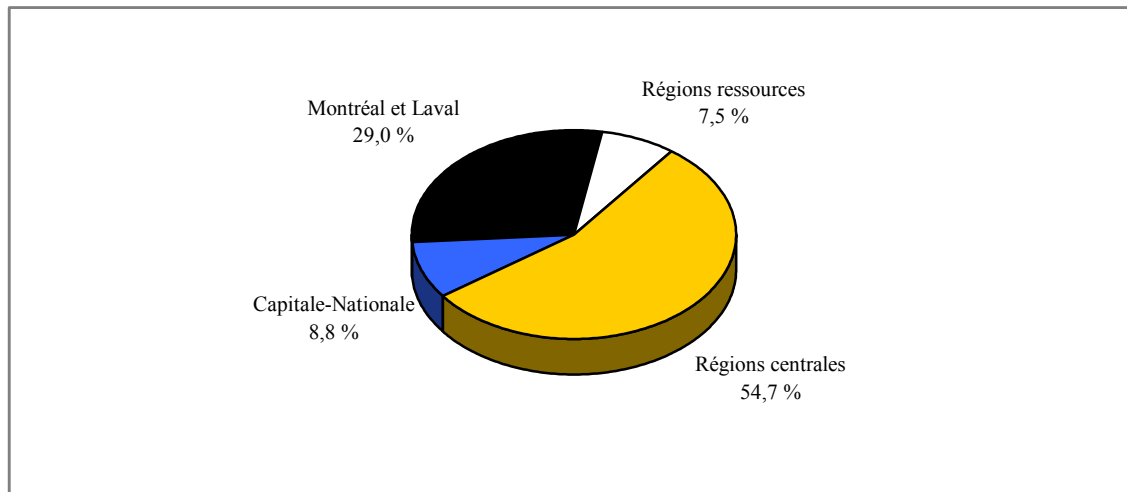
Graphique 2.1a

Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 1994-1999 et 1999-2004
(en milliers, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 2.1b

Répartition de la création d'emplois, selon les blocs régionaux, 1994-2004

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.1

Emploi, 1994, 1999 et 2004

Régions administratives	Emploi			Écart			Variation ¹
	1994	1999	2004	1994-1999	1999-2004	1994-2004	1994-2004
	En k			En k			En %
01 Bas-Saint-Laurent	78,5	85,9	93,8	7,4	7,9	15,3	1,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	102,3	120,3	121,3	18,0	1,0	19,0	1,7
03 Capitale-Nationale	280,5	284,8	333,4	4,3	48,6	52,9	1,7
04 Mauricie	107,3	108,3	112,5	1,0	4,2	5,2	0,5
05 Estrie	118,9	130,5	143,8	11,6	13,3	24,9	1,9
06 Montréal	770,2	818,9	909,0	48,7	90,1	138,8	1,7
07 Outaouais	143,5	147,9	171,4	4,4	23,5	27,9	1,8
08 Abitibi-Témiscamingue	62,8	64,5	65,6	1,7	1,1	2,8	0,4
09 Côte-Nord	40,0	31,4	36,0	-8,6	4,6	-4,0	-1,0
10 Nord-du-Québec	12,7	23,1	17,9	10,4	-5,2	5,2	3,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	31,5	32,8	33,2	1,3	0,4	1,7	0,5
12 Chaudière-Appalaches	172,2	179,1	206,2	6,9	27,1	34,0	1,8
13 Laval	145,8	163,0	180,8	17,2	17,8	35,0	2,2
14 Lanaudière	152,7	180,2	206,6	27,5	26,4	53,9	3,1
15 Laurentides	190,2	220,6	257,6	30,4	37,0	67,4	3,1
16 Montérégie	580,2	634,4	687,0	54,2	52,6	106,8	1,7
17 Centre-du-Québec	96,5	94,4	109,9	-2,1	15,5	13,4	1,3
Ensemble du Québec	3 085,8	3 320,1	3 685,9	234,3	365,8	600,1	1,8
Régions ressources	435,1	466,3	480,3	31,2	14,0	45,2	1,0
Régions centrales	1 454,2	1 587,1	1 782,5	132,9	195,4	328,3	2,1
Capitale-Nationale	280,5	284,8	333,4	4,3	48,6	52,9	1,7
Montréal et Laval	916,0	981,9	1 089,8	65,9	107,9	173,8	1,8

1. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

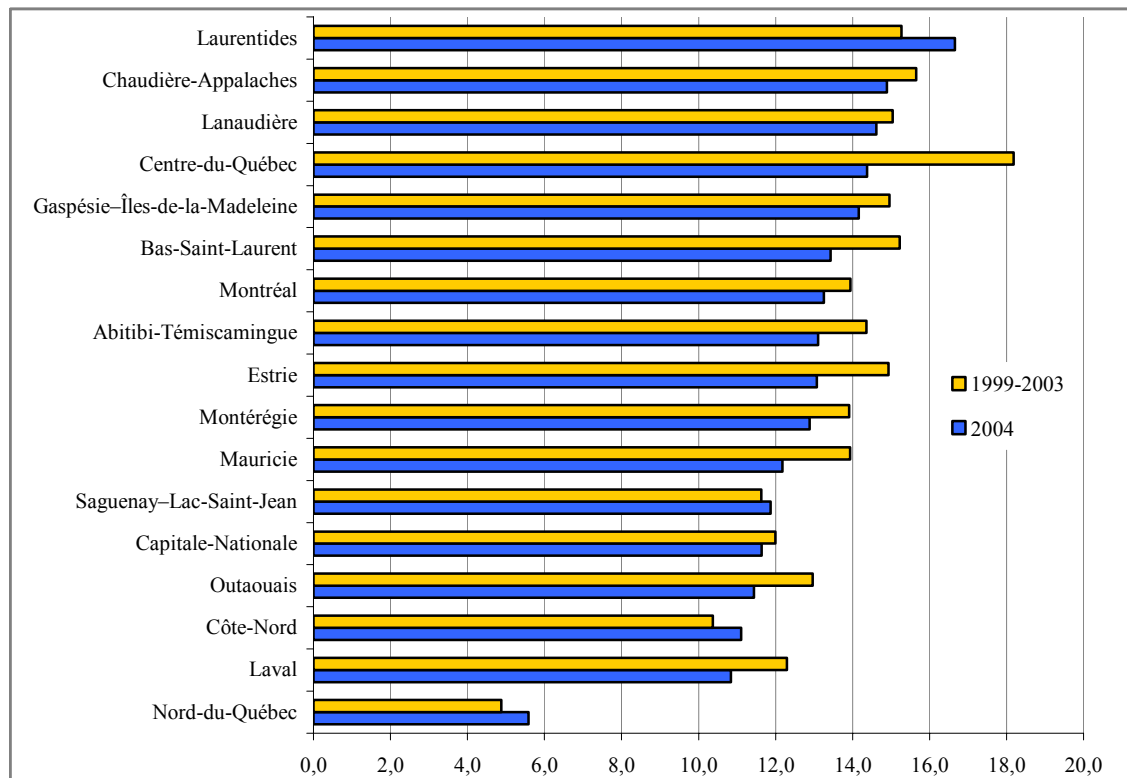
2.2 Travailleurs indépendants

Un travailleur indépendant est défini comme un travailleur exerçant une profession ou une activité commerciale, avec ou sans employés, et dont le choix des moyens d'exécution ainsi que l'organisation du travail sont laissés à son entière discrétion.

- Jusqu'à la fin des années 90, le nombre de travailleurs indépendants au Québec progresse constamment. En 2004, le Québec compte 484 400 travailleurs indépendants et ceux-ci représentent 13,1 % du total de l'emploi. Près de 80 % des travailleurs indépendants se trouvent à Montréal et Laval et dans les régions centrales.
- En 2004, la plus grande proportion de travailleurs indépendants oeuvre dans la région des Laurentides (16,7 %), suivie de la Chaudière-Appalaches (14,9 %), de Lanaudière (14,6 %), du Centre-du-Québec (14,4 %) et de la Gaspésie-Îles-de la-Madeleine (14,2 %).
- Seule la région du Nord-du-Québec affiche une part de travailleurs indépendants inférieure à 10 %.

Graphique 2.2a

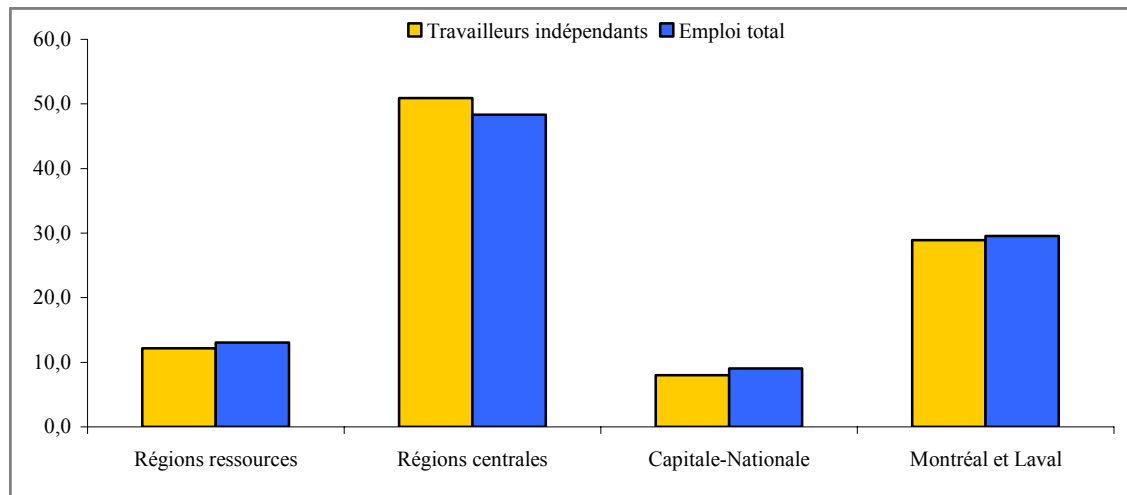
Part des travailleurs indépendants, selon les régions administratives, 1999-2003 et 2004
(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 2.2b

Répartition des travailleurs indépendants et de l'emploi total, selon les blocs régionaux, 2004
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.2

Travailleurs indépendants, 1994-2004

Régions administratives	Travailleurs indépendants		Part		
	2004		1994-1998 ¹	1999-2003 ¹	2004
	En k	En %	En % du total de l'emploi		
01 Bas-Saint-Laurent	12,6	2,6	17,9	15,2	13,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,4	3,0	13,9	11,6	11,9
03 Capitale-Nationale	38,8	8,0	12,6	12,0	11,6
04 Mauricie	13,7	2,8	14,5	13,9	12,2
05 Estrie	18,8	3,9	16,8	14,9	13,1
06 Montréal	120,5	24,9	13,3	13,9	13,3
07 Outaouais	19,6	4,0	13,6	13,0	11,4
08 Abitibi-Témiscamingue	8,6	1,8	12,9	14,4	13,1
09 Côte-Nord	4,0	0,8	9,3	10,4	11,1
10 Nord-du-Québec	1,0 ^e	0,2	5,5	4,9	5,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,7	1,0	17,6	15,0	14,2
12 Chaudière-Appalaches	30,7	6,3	18,6	15,7	14,9
13 Laval	19,6	4,0	13,8	12,3	10,8
14 Lanaudière	30,2	6,2	15,2	15,0	14,6
15 Laurentides	42,9	8,9	17,5	15,3	16,7
16 Montérégie	88,5	18,3	15,4	13,9	12,9
17 Centre-du-Québec	15,8	3,3	20,8	18,2	14,4
Ensemble du Québec	484,4	100,0	14,8	13,9	13,1
Régions ressources	59,0	12,2	14,2	13,1	12,3
Régions centrales	246,5	50,9	16,3	14,7	13,8
Capitale-Nationale	38,8	8,0	12,6	12,0	11,6
Montréal et Laval	140,1	28,9	13,4	13,7	12,9

1. Moyenne des années.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

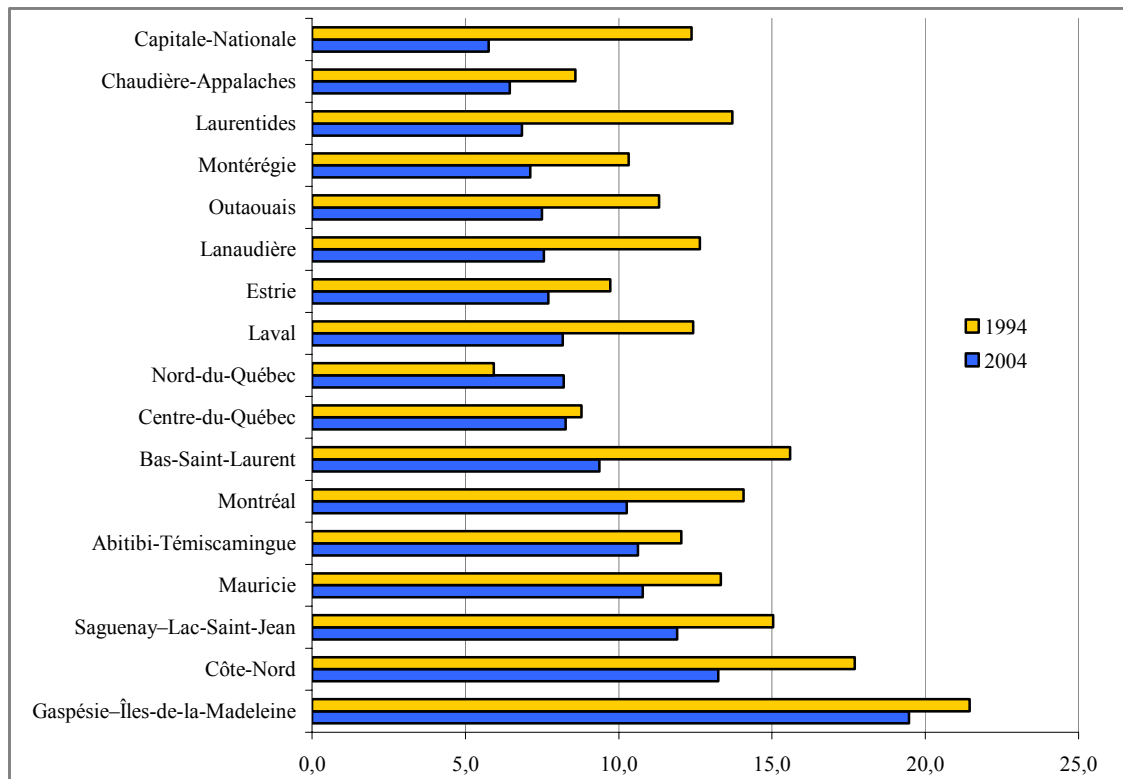
2.3 Taux de chômage

- Depuis 1994, le taux de chômage ne cesse de diminuer au Québec, passant de 12,4 % en 1994 à 9,4 % en 1999, et finalement à 8,5 % en 2004. Ce dernier taux égale le record historique atteint pour la première fois en 2000.
- Toutes les régions, à l'exception du Nord-du-Québec, améliorent leur situation pendant la période 1994 à 2004, mais à des rythmes différents. Les régions des Laurentides, de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent présentent le meilleur bilan en matière de réduction du taux de chômage avec des diminutions respectives de 6,9 points de pourcentage, de 6,6 points et de 6,2 points.
- En 2004, la Capitale-Nationale affiche le plus bas taux de chômage à 5,8 % tandis que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présente le taux le plus élevé à 19,5 %.
- Malgré de bons résultats, les régions ressources n'ont pas réussi, pendant la période 1994 à 2004, à rétrécir l'écart qui les séparait du taux moyen de l'ensemble du Québec (réduction de 3,3 points comparativement à 4,0 points). Des écarts importants subsistent encore entre les régions.

Graphique 2.3a

Taux de chômage, selon les régions administratives, 1994 et 2004

(en pourcentage, par ordre décroissant)

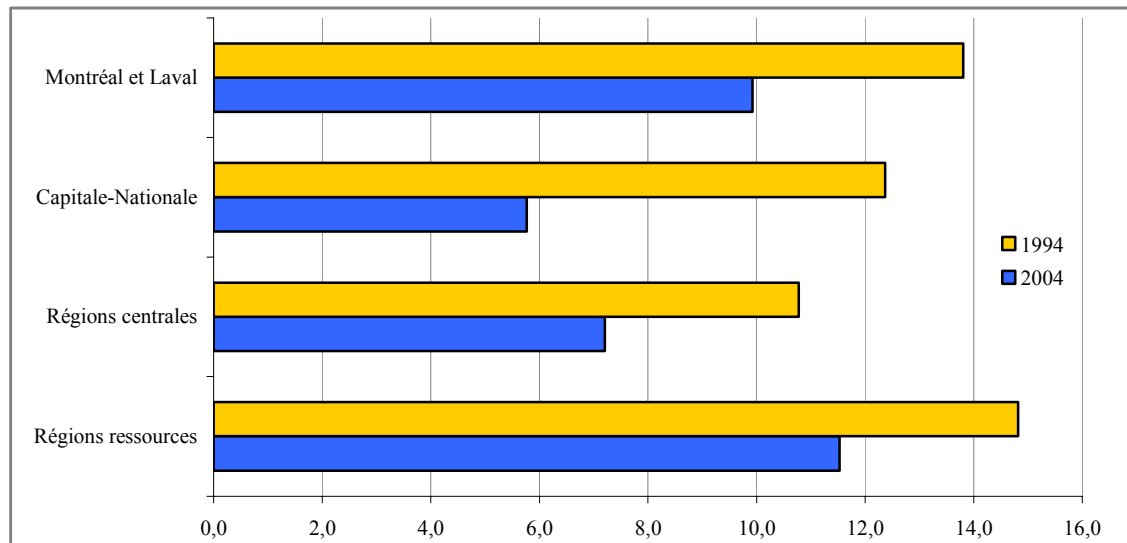


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 2.3b

Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 1994 et 2004

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.3

Taux de chômage, 1994, 1999 et 2004

Régions administratives	Taux de chômage			Écart		
	1994	1999	2004	1994-1999	1999-2004	1994-2004
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	15,6	10,3	9,4	-5,3	-0,9	-6,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15,0	11,6	11,9	-3,5	0,4	-3,1
03 Capitale-Nationale	12,4	9,3	5,8	-3,0	-3,6	-6,6
04 Mauricie	13,3	11,4	10,8	-1,9	-0,7	-2,5
05 Estrie	9,7	8,8	7,7	-0,9	-1,1	-2,0
06 Montréal	14,1	9,8	10,3	-4,3	0,5	-3,8
07 Outaouais	11,3	8,2	7,5	-3,1	-0,7	-3,8
08 Abitibi-Témiscamingue	12,0	13,4	10,6	1,4	-2,8	-1,4
09 Côte-Nord	17,7	14,2	13,3	-3,5	-1,0	-4,4
10 Nord-du-Québec	5,9	11,5	8,2	5,6	-3,3	2,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21,4	20,8	19,5	-0,7	-1,3	-2,0
12 Chaudière-Appalaches	8,6	6,9	6,4	-1,7	-0,4	-2,2
13 Laval	12,4	8,3	8,2	-4,1	-0,1	-4,2
14 Lanaudière	12,7	9,0	7,6	-3,7	-1,4	-5,1
15 Laurentides	13,7	8,4	6,8	-5,4	-1,5	-6,9
16 Montérégie	10,3	8,3	7,1	-2,1	-1,1	-3,2
17 Centre-du-Québec	8,8	9,8	8,3	1,0	-1,6	-0,5
Ensemble du Québec	12,4	9,4	8,5	-3,1	-0,9	-4,0
Régions ressources	14,8	12,5	11,5	-2,4	-0,9	-3,3
Régions centrales	10,8	8,3	7,2	-2,4	-1,1	-3,6
Capitale-Nationale	12,4	9,3	5,8	-3,0	-3,6	-6,6
Montréal et Laval	13,8	9,5	9,9	-4,3	0,4	-3,9

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

2.4 Taux d'emploi

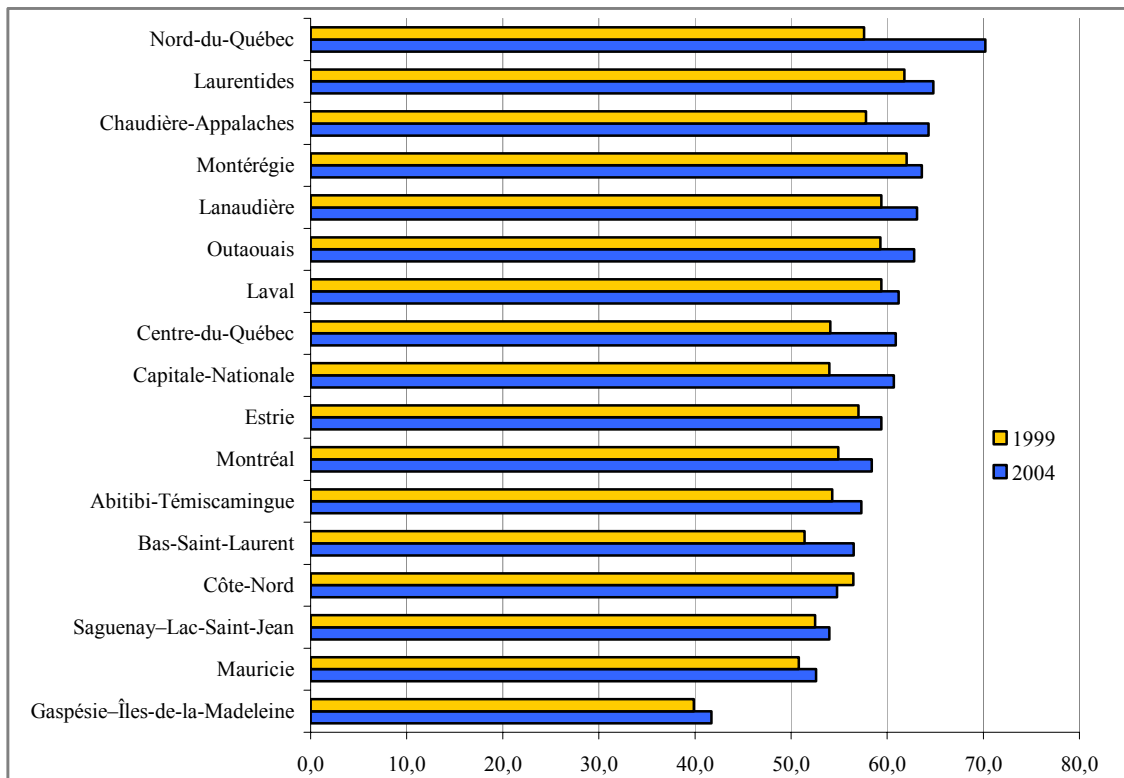
Le taux d'emploi se définit comme le nombre de personnes occupant un emploi parmi la population de 15 ans et plus. Il mesure ainsi la capacité d'une économie, ou d'une région, à fournir de l'emploi à sa population.

- En 2004, le taux d'emploi atteint un sommet historique de 60,3 % au Québec, soit une augmentation de 3,5 points de pourcentage par rapport à 1999.
- Pendant la période 1999 à 2004, le Nord-du-Québec présente une croissance exceptionnelle de son taux d'emploi (12,6 points de pourcentage), suivi des régions du Centre-du-Québec (6,8 points), de la Capitale-Nationale (6,7 points) et de la Chaudière-Appalaches (6,5 points).
- Montréal et Laval, de même que les régions centrales, affichent des hausses du taux d'emploi de 3,2 points de pourcentage, suivies des régions ressources avec une augmentation de 2,5 points. Mais la plus forte progression revient à la Capitale-Nationale avec une hausse de 6,7 points.

Graphique 2.4a

Taux d'emploi, selon les régions administratives, 1994 et 2004

(en pourcentage, par ordre décroissant)

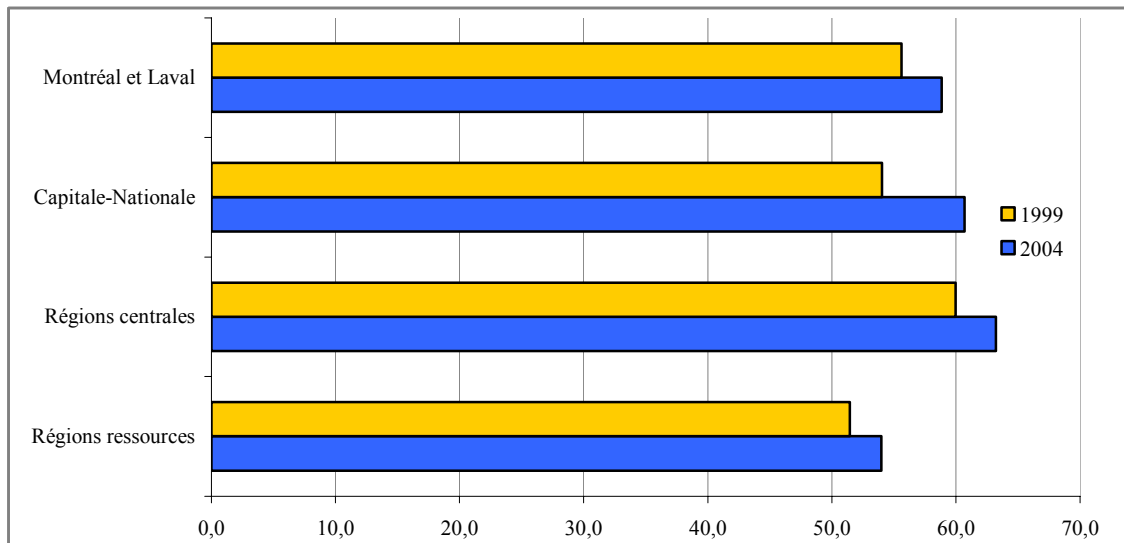


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 2.4b

Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 1999 et 2004

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.4

Taux d'emploi, 1994, 1999 et 2004

Régions administratives	Taux d'emploi			Écart		
	1994	1999	2004	1994-1999	1999-2004	1994-2004
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	47,7	51,4	56,5	3,7	5,1	8,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	45,8	52,5	54,0	6,7	1,5	8,2
03 Capitale-Nationale	54,4	54,0	60,7	-0,4	6,7	6,3
04 Mauricie	50,9	50,8	52,6	-0,1	1,8	1,7
05 Estrie	54,6	57,0	59,4	2,4	2,4	4,8
06 Montréal	52,5	54,9	58,4	2,4	3,5	5,9
07 Outaouais	60,3	59,3	62,8	-1,0	3,5	2,5
08 Abitibi-Témiscamingue	53,5	54,3	57,3	0,8	3,0	3,8
09 Côte-Nord	51,8	56,5	54,8	4,7	-1,7	3,0
10 Nord-du-Québec	65,1	57,6	70,2	-7,5	12,6	5,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	37,1	39,9	41,7	2,8	1,8	4,6
12 Chaudière-Appalaches	58,2	57,8	64,3	-0,4	6,5	6,1
13 Laval	55,5	59,4	61,2	3,9	1,8	5,7
14 Lanaudière	54,2	59,4	63,1	5,2	3,7	8,9
15 Laurentides	58,5	61,8	64,8	3,3	3,0	6,3
16 Montérégie	59,0	62,0	63,6	3,0	1,6	4,6
17 Centre-du-Québec	58,4	54,1	60,9	-4,3	6,8	2,5
Ensemble du Québec	54,6	56,8	60,3	2,2	3,5	5,7
Régions ressources	48,5	51,5	54,0	3,0	2,5	5,5
Régions centrales	58,0	60,0	63,2	2,0	3,2	5,2
Capitale-Nationale	54,4	54,0	60,7	-0,3	6,7	6,3
Montréal et Laval	52,9	55,6	58,8	2,7	3,2	5,9

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

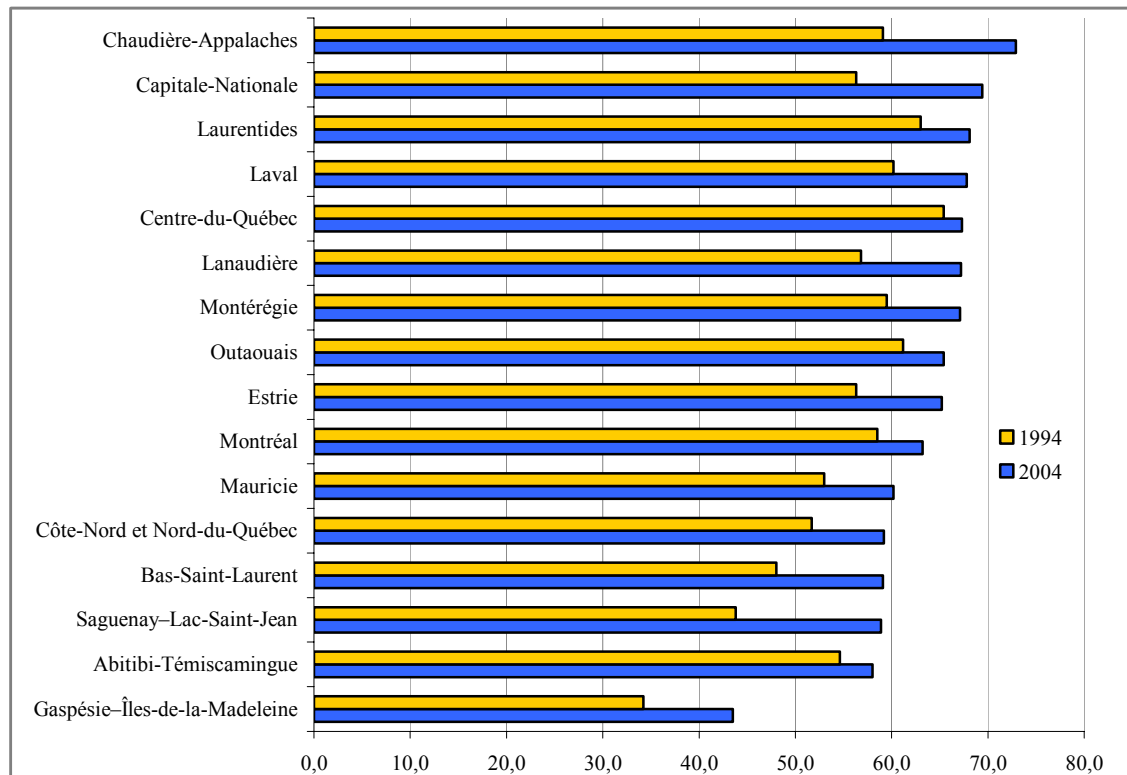
2.5 Taux d'emploi et taux de chômage des 15-29 ans

- De 1994 à 2004, le taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans diminue au Québec. En effet, celui-ci atteint 12,0 % en 2004, en baisse de 3,5 points de pourcentage.
- Toutefois, des écarts importants persistent, selon les régions. Ainsi, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affiche un taux de chômage de 21,0 % en 2004, alors qu'il n'est que de 7,1 % dans la région de la Capitale-Nationale.
- Quant au taux d'emploi des jeunes de 15 à 29 ans, il est en hausse de 7,9 points de pourcentage depuis 1994 et atteint maintenant 65,3 % au Québec.
- La région de la Chaudière-Appalaches affiche le taux d'emploi des jeunes de 15 à 29 ans le plus élevé avec 72,9 %. Elle est suivie de la région de la Capitale-Nationale avec un taux de 69,4 %.
- Les régions ressources affichent les taux de chômage les plus élevés ainsi que les taux d'emploi les plus faibles.

Graphique 2.5a

Taux d'emploi des 15-29 ans, selon les régions administratives, 1994 et 2004

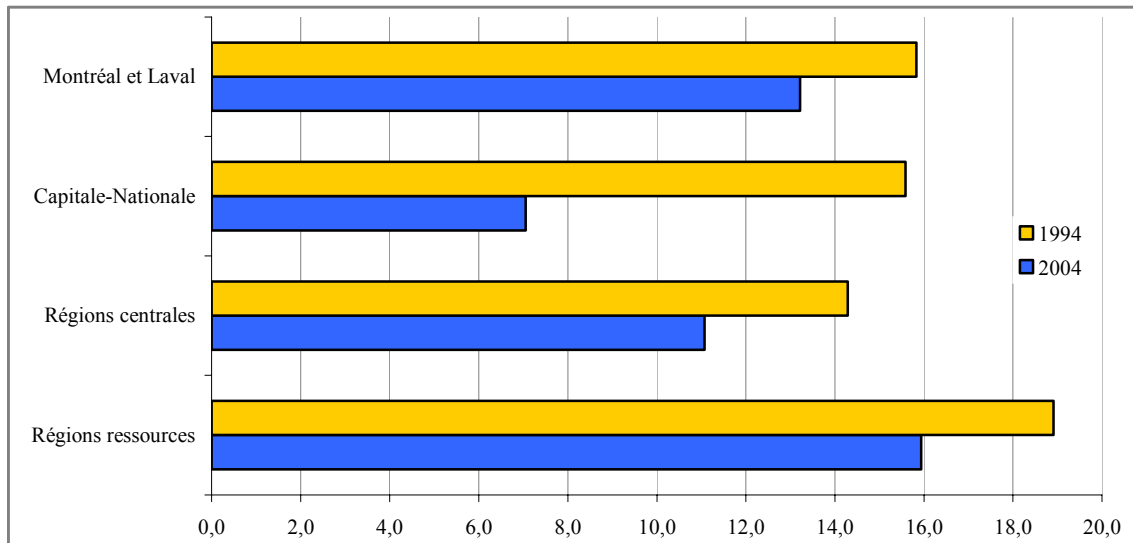
(en pourcentage, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 2.5b

Taux de chômage des 15-29 ans, selon les blocs régionaux, 1994 et 2004
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.5

Taux de chômage et taux d'emploi des 15-29 ans, 1994 et 2004

Régions administratives		Taux de chômage			Taux d'emploi		
		1994	2004	Variation	1994	2004	Variation
		1994-2004			1994-2004		
		En pts de %			En pts de %		
		En %			En %		
01	Bas-Saint-Laurent	19,0	12,2	-6,8	48,0	59,1	11,1
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	21,3	17,7	-3,6	43,8	58,9	15,1
03	Capitale-Nationale	15,6	7,1	-8,5	56,3	69,4	13,1
04	Mauricie	17,6	15,3	-2,3	53,0	60,2	7,2
05	Estrie	13,7	11,5	-2,2	56,3	65,2	8,9
06	Montréal	15,8	13,5	-2,3	58,5	63,2	4,7
07	Outaouais	15,7	11,9	-3,8	61,2	65,4	4,2
08	Abitibi-Témiscamingue	14,4	15,5	1,1	54,6	58,0	3,4
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	18,9	16,3	-2,6	51,7	59,2	7,5
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	25,6	21,0	-4,6	34,2	43,5	9,3
12	Chaudière-Appalaches	11,3	8,1	-3,2	59,1	72,9	13,8
13	Laval	16,0	11,8	-4,2	60,2	67,8	7,6
14	Lanaudière	17,1	12,5	-4,6	56,8	67,2	10,4
15	Laurentides	15,0	11,5	-3,5	63,0	68,1	5,1
16	Montréal	14,9	11,2	-3,7	59,5	67,1	7,6
17	Centre-du-Québec	8,8	11,0	2,2	65,4	67,3	1,9
Ensemble du Québec		15,5	12,0	-3,5	57,4	65,3	7,9
	Régions ressources	18,9	15,9	-3,0	48,2	58,0	9,7
	Régions centrales	14,3	11,1	-3,2	59,9	67,6	7,7
	Capitale-Nationale	15,6	7,1	-8,5	56,3	69,4	13,1
	Montréal et Laval	15,8	13,2	-2,6	58,7	63,9	5,1

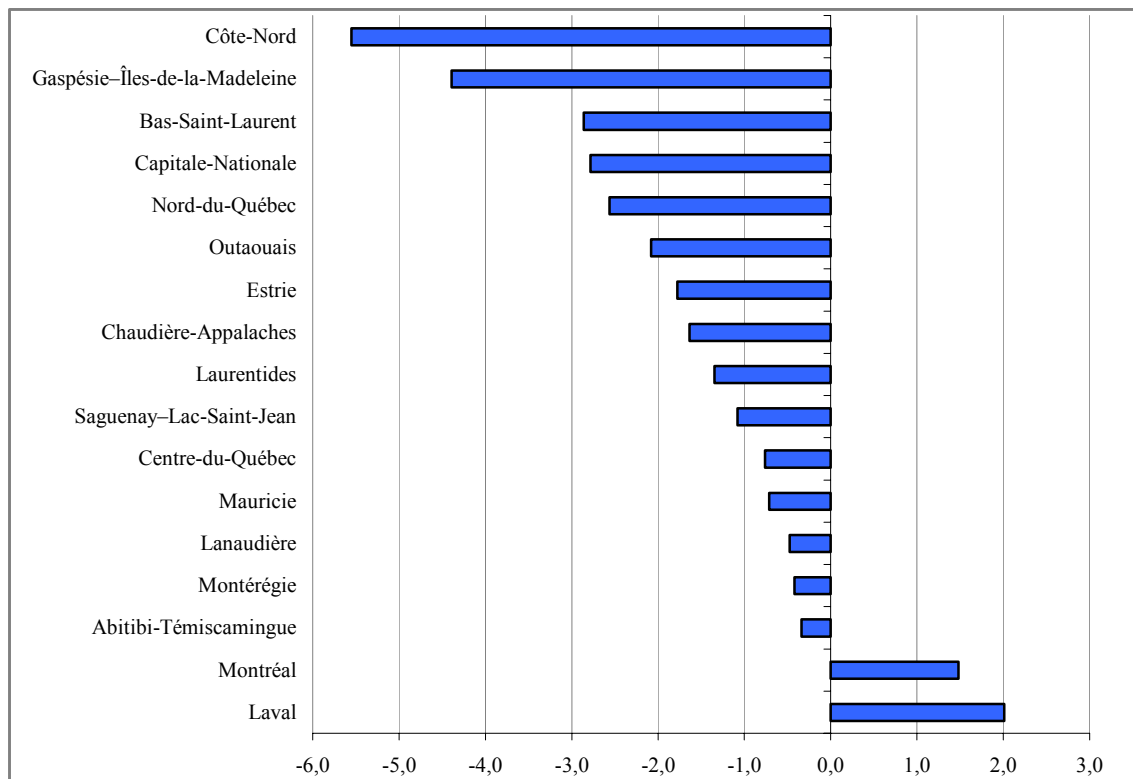
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

2.6 Prestataires d'assistance-emploi aptes au travail

- Au Québec, les adultes prestataires d'assistance-emploi aptes au travail sont ceux qui n'ont pas de contraintes ou qui présentent des contraintes temporaires à l'emploi. Sur la période de 1999 à 2004, le nombre d'adultes prestataires d'assistance-emploi et considérés aptes au travail connaît, annuellement, une diminution de 4,6 %. Ainsi, selon les régions, la baisse annuelle du nombre de prestataires aptes au travail varie entre 3,1 % et 9,0 %.
- De 1999 à 2004, dans l'ensemble du Québec, le nombre d'adultes considérés aptes au travail et ayant une durée de présence cumulative¹ de dix ans et plus à l'assistance-emploi diminue annuellement de 0,6 %. Cette tendance est observable dans 15 des 17 régions du Québec, et plus particulièrement sur la Côte-Nord (-5,6 %) et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-4,4 %).
- De 1999 à 2004, les regroupements régionaux affichent tous une baisse annuelle des prestataires aptes au travail ayant plus de dix ans à l'assistance-emploi, à l'exception de Montréal et Laval qui présente une augmentation (1,5 %).

Graphique 2.6a

Variation annuelle du nombre d'adultes aptes au travail, dont la présence cumulative à l'assistance-emploi dépasse dix ans, selon les régions administratives, 1999-2004
(en pourcentage, par ordre croissant)

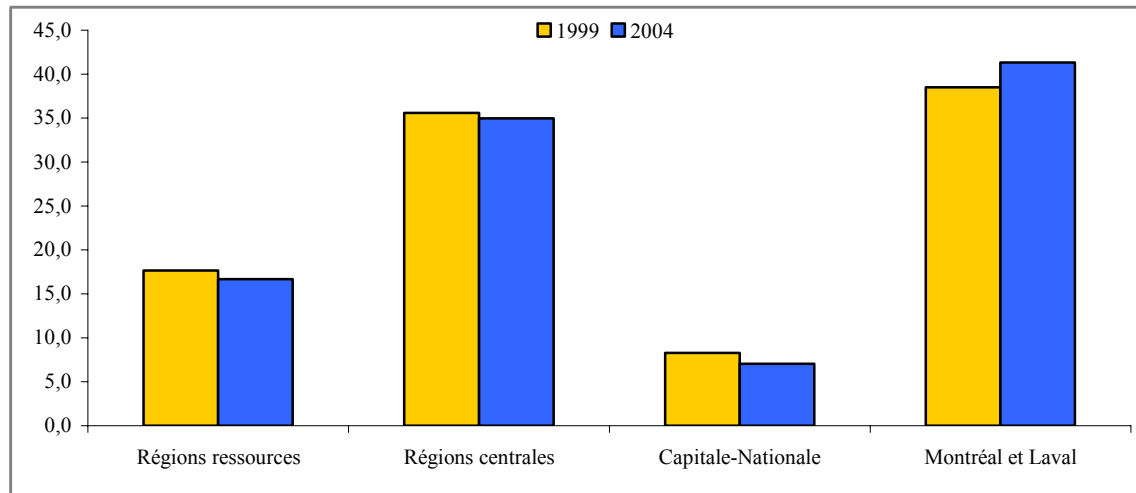


Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

¹ Durée de présence cumulative : Nombre total de mois, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent à l'aide financière de derniers recours, qu'il y ait eu ou non sortie de l'aide au cours de la période.

Graphique 2.6b

Répartition des adultes prestataires de l'assistance-emploi considérés aptes au travail, selon les blocs régionaux, 1999 et 2004
(en pourcentage)



Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.6

Adultes prestataires de l'assistance-emploi considérés comme aptes au travail, selon la durée de présence cumulative, 1999-2004

Régions administratives	Total de prestataires			Prestataires dont la durée de présence cumulative dépasse 10 ans		
	1999	2004	Variation ¹	1999	2004	Variation ¹
			1999-2004			1999-2004
	Nombre		En %	En % du total de prestataires		En %
01 Bas-Saint-Laurent	9 510	6 726	-6,7	43,8	53,6	-2,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	13 242	10 475	-4,6	41,2	49,3	-1,1
03 Capitale-Nationale	27 905	18 777	-7,6	36,5	47,1	-2,8
04 Mauricie	16 248	13 143	-4,2	41,9	50,0	-0,7
05 Estrie	11 946	9 906	-3,7	37,2	41,1	-1,8
06 Montréal	120 390	102 775	-3,1	26,1	32,9	1,5
07 Outaouais	15 411	10 978	-6,6	30,6	38,7	-2,1
08 Abitibi-Témiscamingue	7 408	5 347	-6,3	32,3	44,0	-0,3
09 Côte-Nord	4 403	2 745	-9,0	41,7	50,3	-5,6
10 Nord-du-Québec	1 421	1 023	-6,3	25,7	31,3	-2,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7 302	4 892	-7,7	48,7	58,1	-4,4
12 Chaudière-Appalaches	9 867	7 518	-5,3	39,4	47,7	-1,6
13 Laval	9 424	7 180	-5,3	24,2	35,1	2,0
14 Lanaudière	14 741	11 424	-5,0	35,7	45,0	-0,5
15 Laurentides	17 782	13 096	-5,9	34,9	44,3	-1,3
16 Montérégie	41 830	33 037	-4,6	34,2	42,3	-0,4
17 Centre-du-Québec	8 397	7 090	-3,3	38,5	43,9	-0,8
Ensemble du Québec	337 243	266 198	-4,6	32,8	40,3	-0,6
Régions ressources	59 534	44 352	-5,7	41,3	50,1	-2,0
Régions centrales	119 973	93 048	-5,0	35,1	42,9	-1,0
Capitale-Nationale	27 905	18 777	-7,6	36,5	47,1	-2,8
Montréal et Laval	129 814	109 954	-3,3	26,0	33,1	1,5

1. Taux de croissance annuel composé du nombre de prestataires.

Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 3 — STRUCTURE INDUSTRIELLE

Au fil des ans, la structure industrielle évolue sous l'effet de différents changements profonds, tant internes qu'externes. Parmi les plus marquants, il y a la situation démographique, le développement technologique et l'économie du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère, ainsi que la tertiarisation de l'économie. Ces changements se transposent dans les régions et modifient leur évolution.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents, pour illustrer les transformations survenues au sein de la structure industrielle dans les régions, sont principalement l'emploi et le nombre d'entreprises. Parmi ces indicateurs, on compte :

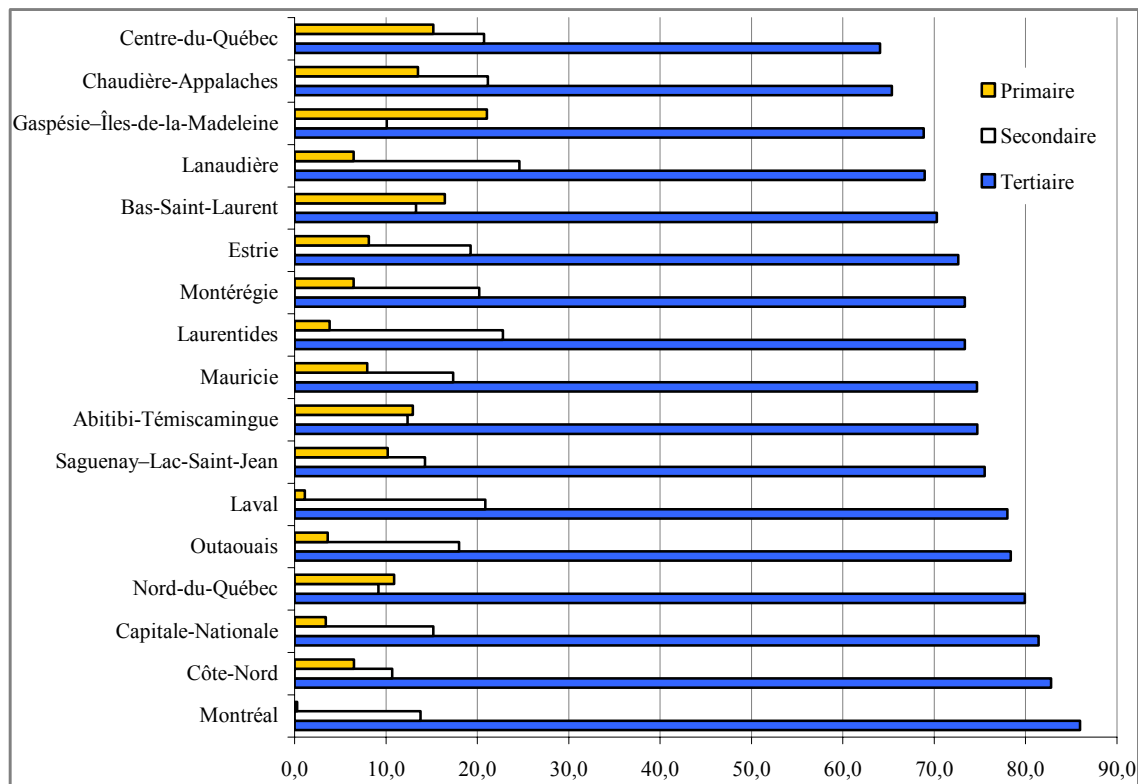
- le nombre d'entreprises, par grand secteur d'activité;
- la taille des entreprises;
- l'emploi, par grand secteur d'activité;
- l'emploi, par domaine de fabrication;
- l'emploi, par grand groupe de services;
- les coopératives.

3.1 Entreprises, par grand secteur d'activité

- La répartition des entreprises, par grand secteur d'activité, illustre le phénomène de tertiairisation de la structure industrielle. En 2004, le secteur tertiaire compte près de 77 % du nombre total d'entreprises au Québec. Dans les regroupements régionaux de Montréal et Laval ainsi que de la Capitale-Nationale, cette proportion dépasse les 80 %.
- Le secteur de la construction regroupe 10,2 % des entreprises au Québec. Les entreprises de ce secteur dominent dans les régions centrales, principalement dans la région de Lanaudière, avec 17,8 %.
- Le secteur de la fabrication représente 7,2 % du total des entreprises. Dans la région du Centre-du-Québec, la place occupée par les entreprises de la fabrication atteint un sommet avec 10,2 %.
- Quant au secteur primaire, il regroupe seulement 5,9 % de l'ensemble des entreprises au Québec. Les régions ressources affichent la plus forte concentration d'entreprises de ce secteur avec 12,3 %. Ce taux atteint même 21,1 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Graphique 3.1a

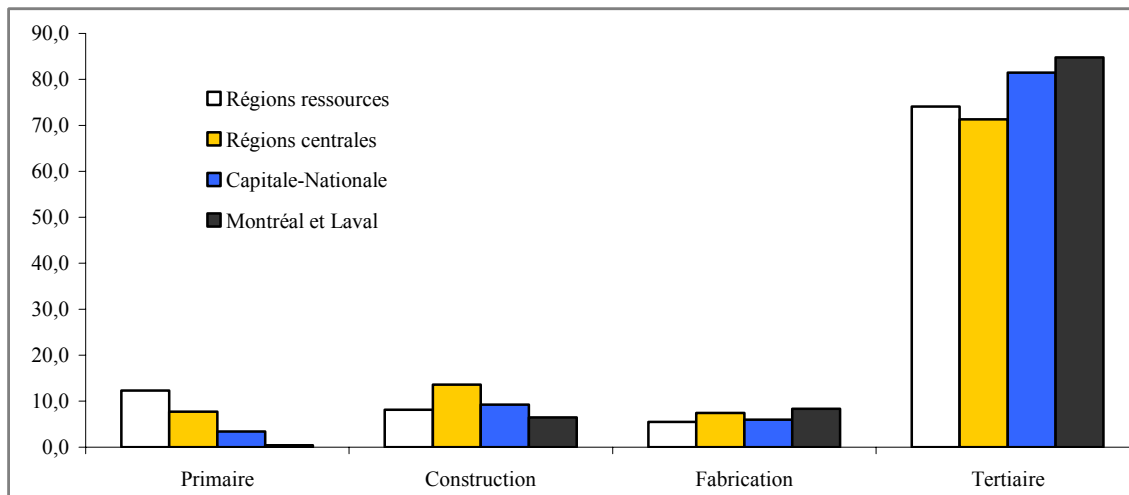
Répartition des entreprises, par grand secteur d'activité, selon les régions administratives, 2004
(en pourcentage, par ordre croissant, en fonction du secteur tertiaire)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.1b

Répartition des entreprises, par grand secteur d'activité, selon les blocs régionaux, 2004
(en pourcentage)



Ces proportions ne tiennent pas compte du résidu.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.1

Entreprises, par grand secteur d'activité, 2004

Régions administratives	Entreprises	Primaire	Secondaire		Tertiaire
			Construction	Fabrication	
			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	8 449	16,4	8,0	5,3	70,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 747	10,2	8,4	5,9	75,5
03 Capitale-Nationale	19 667	3,4	9,2	6,0	81,4
04 Mauricie	8 144	8,0	10,0	7,3	74,7
05 Estrie	9 865	8,1	10,9	8,3	72,6
06 Montréal	60 717	0,3	5,3	8,5	85,9
07 Outaouais	7 182	3,6	14,2	3,8	78,4
08 Abitibi-Témiscamingue	5 194	12,9	7,8	4,6	74,7
09 Côte-Nord	3 105	6,5	6,9	3,8	82,8
10 Nord-du-Québec	872	10,9	6,7	2,5	79,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4 000	21,1	5,8	4,4	68,9
12 Chaudière-Appalaches	14 029	13,5	12,5	8,7	65,4
13 Laval	10 268	1,1	13,5	7,4	78,0
14 Lanaudière	12 312	6,5	17,8	6,8	68,9
15 Laurentides	15 107	3,8	16,5	6,3	73,4
16 Montérégie	39 913	6,5	12,8	7,4	73,3
17 Centre-du-Québec	8 867	15,2	10,5	10,2	64,1
Résidu ¹	796	10,4	16,7	5,2	67,7
Ensemble du Québec	237 234	5,9	10,2	7,2	76,6
Régions ressources	38 511	12,3	8,1	5,5	74,1
Régions centrales	107 275	7,7	13,6	7,4	71,3
Capitale-Nationale	19 667	3,4	9,2	6,0	81,4
Montréal et Laval	70 985	0,4	6,5	8,3	84,8

1. Statistique Canada ne dispose pas suffisamment d'information pour situer ces entreprises avec précision.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

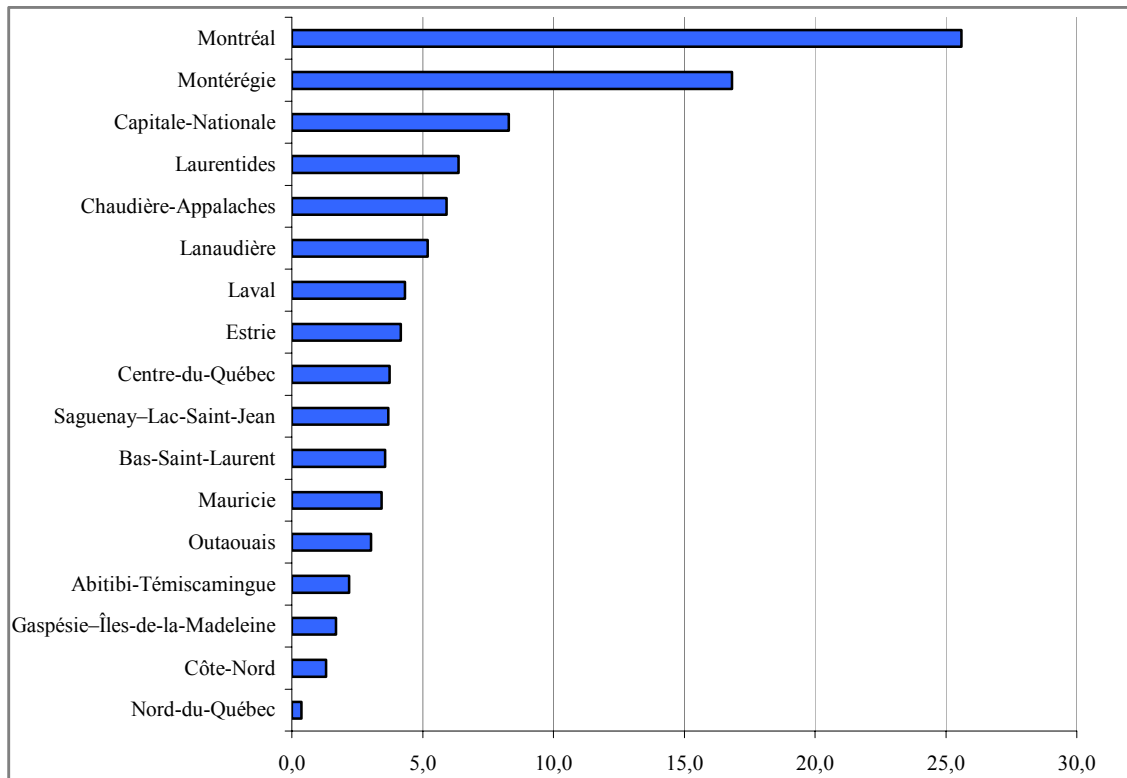
3.2 Entreprises, par taille (nombre d'employés)

- Au Québec, les microentreprises (un à quatre employés) représentent plus de 60 % du nombre total d'entreprises. Dans les régions ressources et les régions centrales, cette proportion atteint les deux tiers.
- Le tiers des entreprises au Québec comptent de 5 à 49 employés. La majorité de ces entreprises se concentre dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale.
- Quant aux entreprises de 50 employés et plus, elles regroupent moins de 5 % de l'ensemble des entreprises au Québec.
- En 2004, Montréal affiche la plus grande proportion d'entreprises au Québec, et ce, peu importe la taille. Elle est suivie des régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale.
- Enfin, les entreprises de moins de 50 employés se retrouvent principalement dans les régions centrales alors que celles de 50 employés et plus se situent surtout à Montréal et Laval.

Graphique 3.2a

Répartition du nombre total d'entreprises, selon les régions administratives, 2004

(en pourcentage, par ordre décroissant)

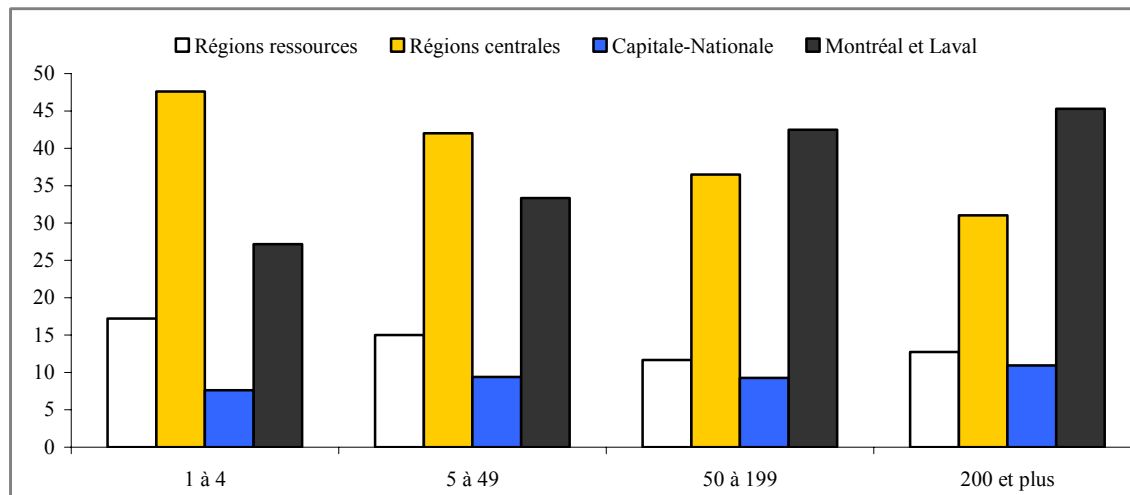


Ces proportions ne tiennent pas compte du résidu.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.2b

Répartition des entreprises, par taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2004
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.2

Entreprises, par taille (nombre d'employés), 2004

Régions administratives	Part en région				Part au Québec			
	1 à 4	5 à 49	50 à	200 et	1 à 4	5 à 49	50 à	200 et
			199	plus			199	plus
	En % du total				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	70,0	27,4	2,0	0,5	4,0	2,9	2,0	2,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	64,2	32,2	2,9	0,8	3,8	3,6	2,9	3,4
03 Capitale-Nationale	57,3	37,5	4,1	1,1	7,6	9,4	9,3	10,9
04 Mauricie	65,8	30,8	2,8	0,6	3,6	3,2	2,7	2,5
05 Estrie	66,1	30,2	3,1	0,6	4,4	3,8	3,5	3,2
06 Montréal	56,1	37,2	5,3	1,4	23,0	28,8	37,4	41,9
07 Outaouais	62,8	33,4	3,1	0,8	3,0	3,1	2,6	2,7
08 Abitibi-Témiscamingue	65,1	31,4	2,8	0,7	2,3	2,1	1,7	1,9
09 Côte-Nord	59,7	36,1	3,2	1,0	1,3	1,4	1,1	1,5
10 Nord-du-Québec	55,2	39,0	4,6	1,3	0,3	0,4	0,5	0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	71,7	26,1	1,8	0,4	1,9	1,3	0,8	0,9
12 Chaudière-Appalaches	67,7	28,6	3,1	0,6	6,4	5,1	5,0	4,5
13 Laval	60,2	34,8	4,3	0,7	4,2	4,5	5,1	3,4
14 Lanaudière	67,9	29,6	2,1	0,3	5,6	4,6	3,1	2,1
15 Laurentides	65,6	31,1	2,8	0,6	6,7	6,0	4,8	4,3
16 Montérégie	64,5	31,8	3,1	0,6	17,4	16,1	14,5	11,8
17 Centre-du-Québec	67,0	29,5	3,0	0,5	4,0	3,3	3,0	2,4
Résidu ¹	71,5	27,9	0,6	0,0	0,4	0,3	0,1	0,0
Ensemble du Québec	62,4	33,1	3,6	0,8	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	66,2	30,6	2,6	0,7	17,2	15,0	11,7	12,7
Régions centrales	65,7	30,8	2,9	0,6	47,6	42,0	36,5	31,0
Capitale-Nationale	57,3	37,5	4,1	1,1	7,6	9,4	9,3	10,9
Montréal et Laval	56,7	36,9	5,2	1,3	27,2	33,3	42,5	45,3

1. Statistique Canada ne dispose pas suffisamment d'information pour situer ces entreprises avec précision.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

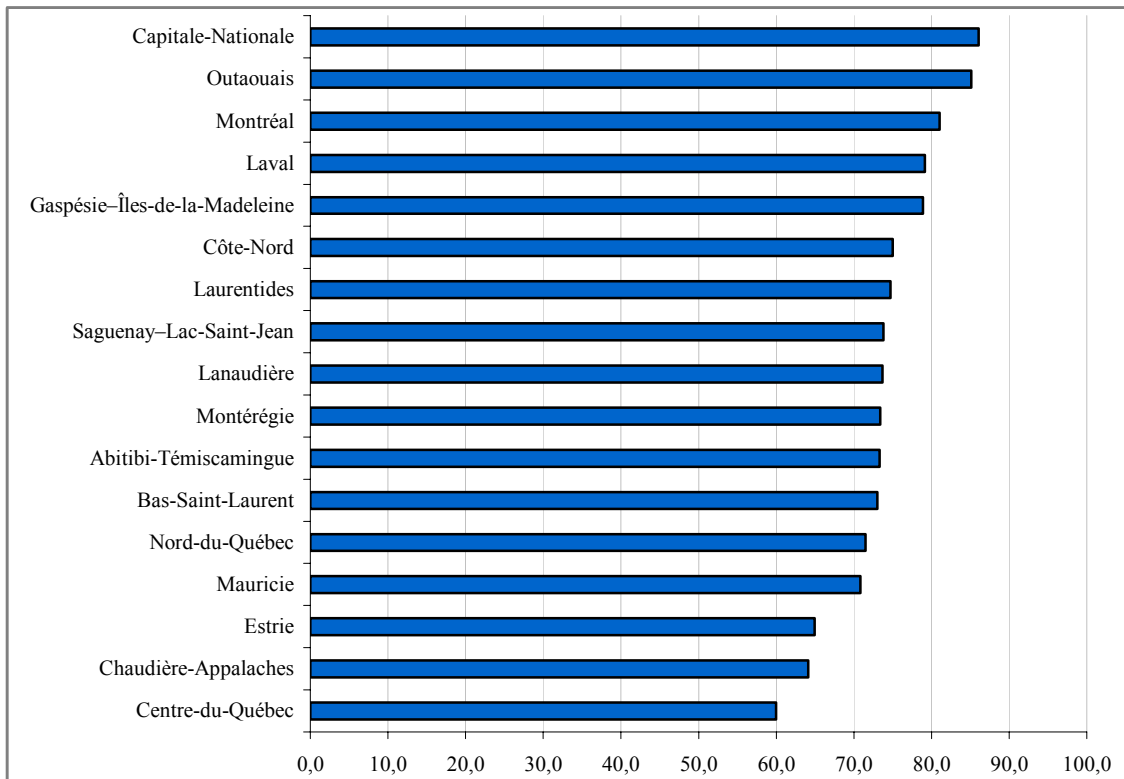
3.3 *Emploi, par grand secteur d'activité*

La tertiairisation de l'économie est un phénomène très présent au Québec.

- Ainsi, la part de l'emploi du secteur tertiaire dans l'économie du Québec, en 2004, atteint 76,1 %, contre 21,6 % pour le secondaire et 2,3 % pour le primaire.
- En 2004, la Capitale-Nationale affiche la plus grande tertiairisation de son économie (86,1 % de l'emploi total), suivie de près par l'Outaouais (85,1 %). La région de l'Abitibi-Témiscamingue présente la part la plus élevée d'emplois dans le secteur primaire (13,6 %).
- Montréal obtient la plus grande proportion de l'emploi du Québec dans le secteur tertiaire (26,3 %) ainsi que dans la fabrication (23,2 %), suivie par la Montérégie (18,0 % et 21,2 % respectivement). La Montérégie présente la plus forte concentration de l'emploi dans le secteur primaire (19,2 %).
- Par ailleurs, ce sont les régions centrales qui obtiennent la plus grande proportion de l'emploi du Québec, et ce, dans tous les grands secteurs d'activité.

Graphique 3.3a

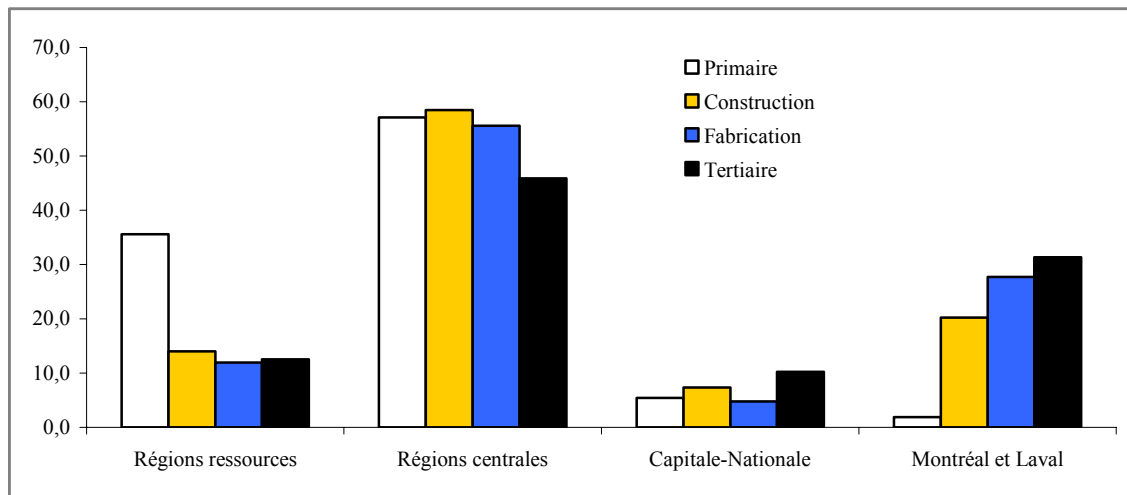
Proportion des emplois dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2004
(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.3b

Part des emplois, par grand secteur d'activité, selon les blocs régionaux, 2004
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.3

Emploi, par grand secteur d'activité, 2004

Régions administratives	Part en région				Part au Québec			
	Primaire	Secondaire		Tertiaire	Primaire	Secondaire		Tertiaire
		Const.	Fab.			Const.	Fab.	
	En % du total de l'emploi				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	7,8	3,7	15,7	73,0	8,5	2,1	2,3	2,4
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	4,8	5,4	16,1	73,8	6,8	3,9	3,1	3,2
03 Capitale-Nationale	1,4	3,7	8,9	86,1	5,4	7,3	4,7	10,2
04 Mauricie	2,4	6,1	20,6	70,8	3,2	4,1	3,7	2,8
05 Estrie	2,3	4,4	28,4	65,0	3,9	3,8	6,5	3,3
06 Montréal	0,1 ^e	2,7	16,1	81,1	1,5 ^e	14,7	23,2	26,3
07 Outaouais	1,9	7,5	5,5	85,1	3,9	7,7	1,5	5,2
08 Abitibi-Témiscamingue	13,6	3,8	9,5	73,3	10,4	1,5	1,0	1,7
09 Côte-Nord	5,6	6,1	13,3	75,0	2,3	1,3	0,8	1,0
10 Nord-du-Québec	5,6 ^e	1,1 ^e	21,8	71,5	1,2 ^e	0,1 ^e	0,6	0,5
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8,1	4,5	8,4	78,9	3,2	0,9	0,4	0,9
12 Chaudière-Appalaches	6,2	5,2	24,4	64,1	15,0	6,5	8,0	4,7
13 Laval	0,2 ^e	5,1	15,6	79,1	0,4 ^e	5,5	4,5	5,1
14 Lanaudière	1,6	8,3	16,5	73,7	3,9	10,3	5,4	5,4
15 Laurentides	1,5	5,1	18,7	74,7	4,4	7,9	7,7	6,9
16 Montérégie	2,4	4,8	19,4	73,4	19,2	19,8	21,2	18,0
17 Centre-du-Québec	5,4	3,8	30,8	60,0	6,9	2,5	5,4	2,3
Ensemble du Québec	2,3	4,5	17,1	76,1	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	6,3	4,9	15,6	73,2	35,6	14,0	11,9	12,5
Régions centrales	2,7	5,5	19,6	72,2	57,1	58,5	55,6	45,9
Capitale-Nationale	1,4	3,7	8,9	86,1	5,4	7,3	4,7	10,2
Montréal et Laval	0,1	3,1	16,0	80,7	1,9	20,2	27,7	31,4

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 2.1 du présent document.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

3.4 Emploi dans le secteur de la fabrication

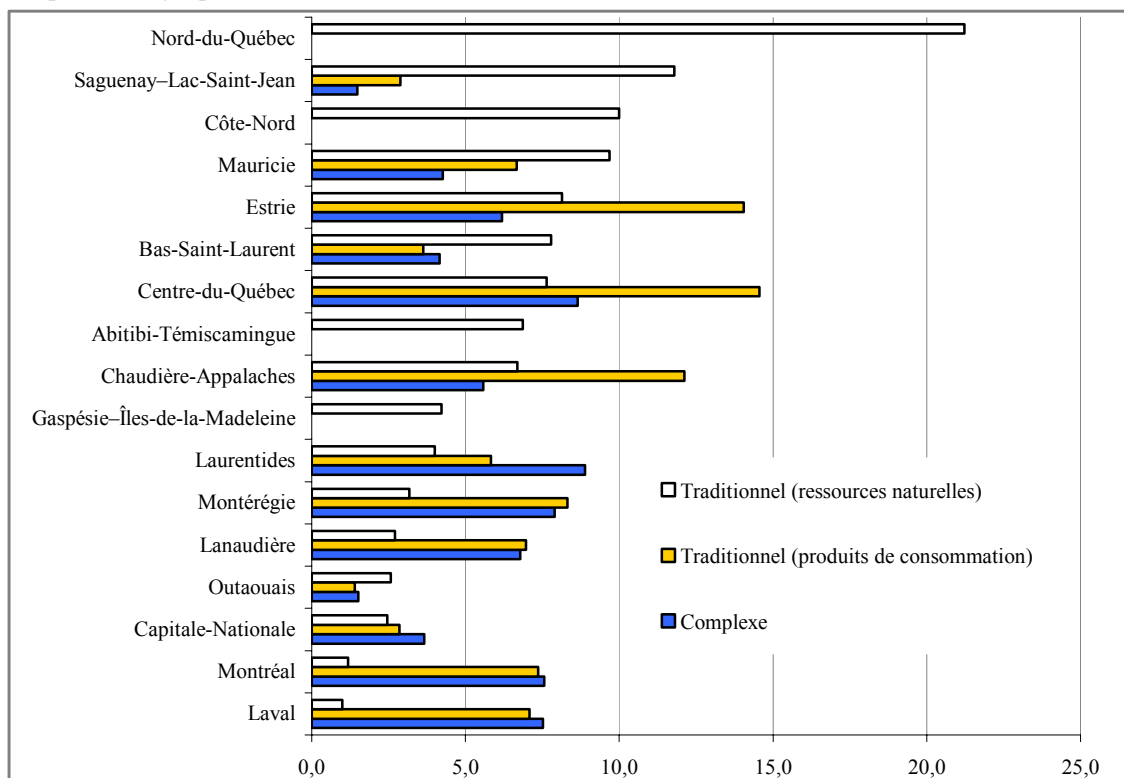
Le secteur de la fabrication au Québec comporte deux grands domaines de fabrication : le traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et le complexe. Le domaine de fabrication traditionnel inclut, notamment, les secteurs du bois, de l'alimentation, du papier, des vêtements et des meubles, tandis que le domaine de fabrication complexe comprend, entre autres, l'impression, les machines, le matériel de transport et les produits informatiques et électroniques.

- En 2004, le domaine de fabrication traditionnel occupe près de 11 % du total de l'emploi du Québec, tandis que le domaine de fabrication complexe en emploie 6,3 %.
- Dans le domaine de fabrication traditionnel – ressources naturelles, le Nord-du-Québec affiche la plus forte proportion de travailleurs (21,2 %) tandis que le Centre-du-Québec obtient la part d'emplois la plus élevée dans le domaine de fabrication traditionnel – produits de consommation (14,6 %). Dans le domaine de fabrication complexe, la région des Laurentides présente la plus forte proportion de l'emploi (8,9 %).
- Les régions centrales obtiennent la part la plus importante du total de l'emploi du Québec dans tous les domaines de fabrication, notamment dans celui de fabrication complexe.

Graphique 3.4a

Part de l'emploi en région dans le secteur de la fabrication, par domaine, 2004

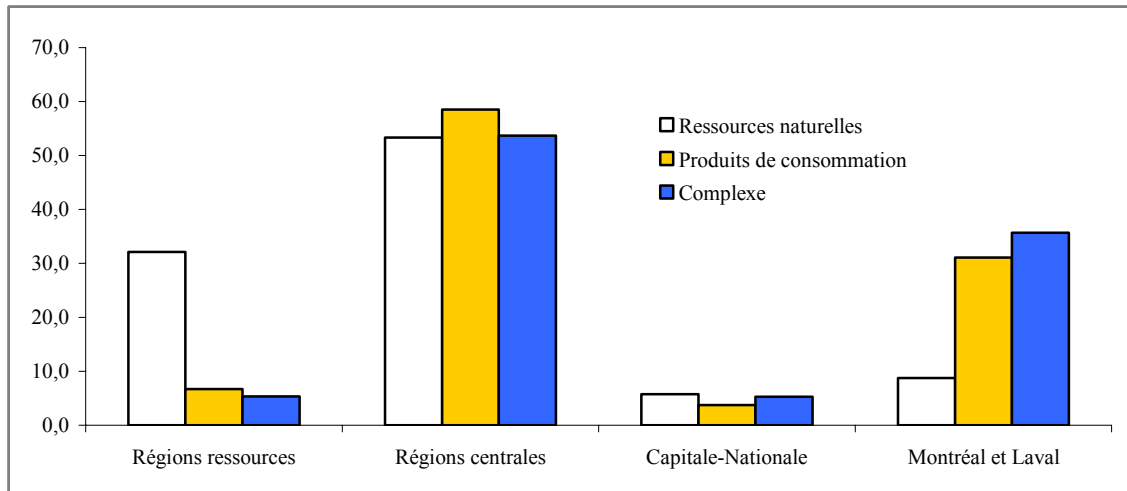
(en pourcentage, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.4b

Part de l'emploi au Québec dans le secteur de la fabrication, par domaine, selon les blocs régionaux, 2004
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.4

Emploi dans le secteur de la fabrication, par domaine, 2004

Régions administratives	Part en région			Part au Québec		
	Traditionnel ¹		Complexe ²	Traditionnel ¹		Complexe ²
	Ressources	Produits de		Ressources	Produits de	
	naturelles	consommation		naturelles	consommation	
	En % du total de l'emploi			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	7,8	3,6	4,2	5,1	1,3	1,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	11,8	2,9	1,5	10,0	1,4	0,8
03 Capitale-Nationale	2,5	2,8	3,7	5,8	3,7	5,3
04 Mauricie	9,7	6,7	4,3	7,6	2,9	2,1
05 Estrie	8,1	14,0	6,2	8,2	7,9	3,9
06 Montréal	1,2	7,4	7,6	7,5	26,1	29,8
07 Outaouais	2,6	1,4	1,5	3,1	0,9	1,1
08 Abitibi-Témiscamingue	6,9	x	x	3,2	x	x
09 Côte-Nord	10,0	x	x	2,5	x	x
10 Nord-du-Québec	21,2	x	x	2,7	x	x
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,2 ^e	x	x	1,0 ^e	x	x
12 Chaudière-Appalaches	6,7	12,1	5,6	9,7	9,8	5,0
13 Laval	1,0	7,1	7,5	1,3	5,0	5,9
14 Lanaudière	2,7	7,0	6,8	3,9	5,6	6,1
15 Laurentides	4,0	5,8	8,9	7,2	5,9	9,9
16 Montérégie	3,2	8,3	7,9	15,3	22,3	23,6
17 Centre-du-Québec	7,6	14,6	8,6	5,9	6,2	4,1
Ensemble du Québec	3,9	7,0	6,3	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	9,5	3,6 ^e	2,6 ^e	32,1	6,7 ^e	5,3 ^e
Régions centrales	4,3	8,4	6,9	53,3	58,5	53,7
Capitale-Nationale	2,5	2,8	3,7	5,8	3,7	5,3
Montréal et Laval	1,1	7,3	7,6	8,8	31,1	35,7

1. *Traditionnel - ressources naturelles* : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux.

Traditionnel- produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.

2. *Complexe* : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 2.1 du présent document.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

3.5 Emploi dans le secteur des services

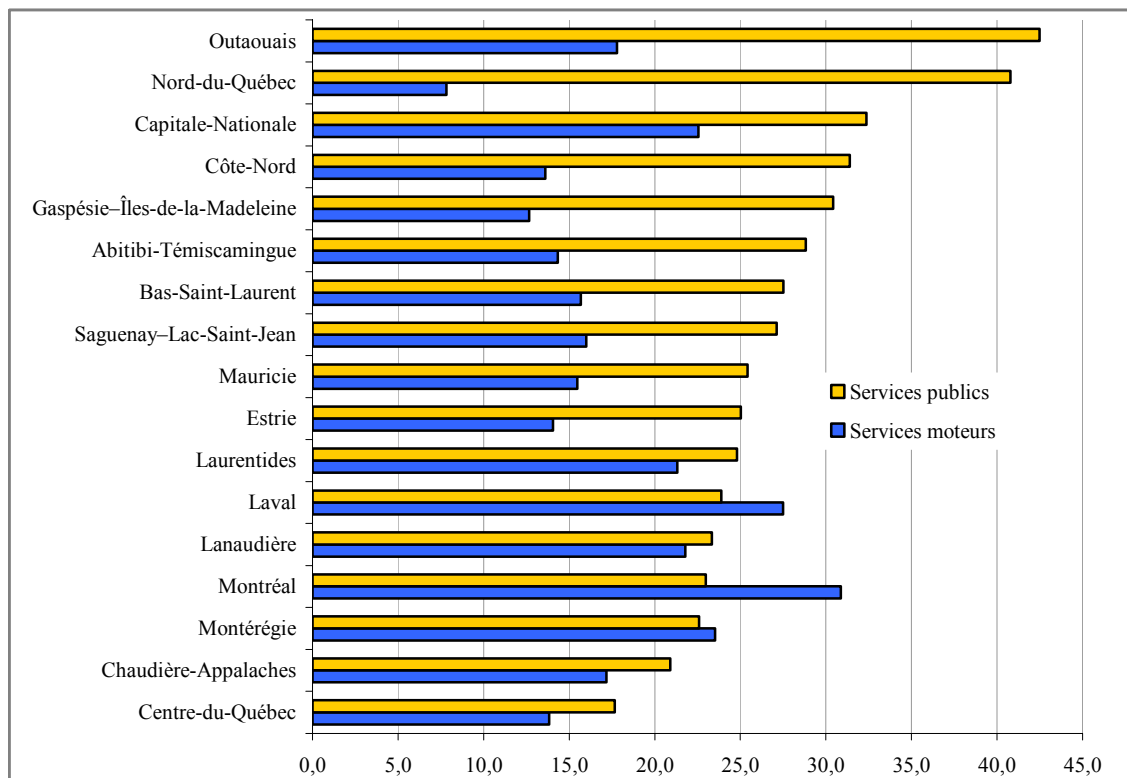
L'une des grandes transformations de la structure industrielle est l'accentuation de l'importance du secteur tertiaire. En effet, le secteur tertiaire, ou secteur des services, est le plus important secteur de l'économie du Québec. En 2004, il regroupe à lui seul 76,1 % de tous les emplois au Québec. Ce secteur se répartit en trois groupes : le groupe des services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), le groupe des services publics (enseignement, santé, électricité, etc.) et le groupe des services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

- En 2004, au Québec, ce sont les services aux ménages qui présentent la proportion la plus élevée de l'emploi (27,9 %), suivis des services publics (25,3 %) et des services moteurs (22,9 %).
- Montréal affiche la plus forte proportion de l'emploi dans les services moteurs (31,0 %), tandis que l'Outaouais présente la plus forte concentration d'emplois dans les services publics (42,5 %) et que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche la part relative de l'emploi la plus élevée dans les services aux ménages (35,8 %).
- De plus, Montréal détient la plus grande part de l'emploi du Québec pour tous les groupes du secteur tertiaire, alors que parmi les blocs régionaux, ce sont les régions centrales.

Graphique 3.5a

Part de l'emploi en région dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2004

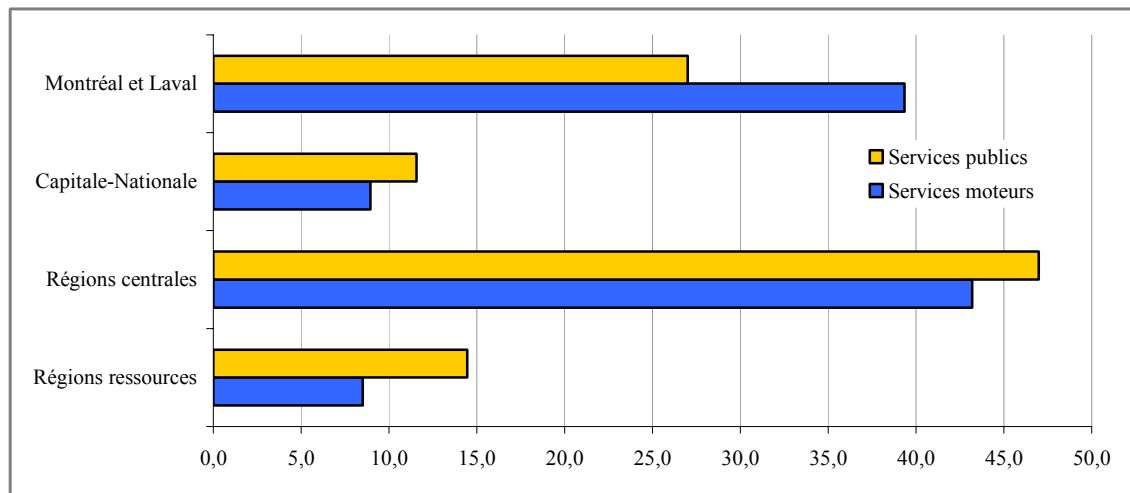
(en pourcentage, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.5b

Part de l'emploi au Québec dans les services publics et moteurs, selon les blocs régionaux, 2004
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.5

Emploi dans le secteur des services, par grand groupe¹, 2004

Régions administratives	Part en région			Part au Québec		
	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs
	En % du total de l'emploi			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	29,9	27,5	15,7	2,7	2,8	1,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	30,5	27,1	16,2	3,6	3,5	2,3
03 Capitale-Nationale	31,1	32,4	22,6	10,1	11,6	8,9
04 Mauricie	29,9	25,4	15,5	3,3	3,1	2,1
05 Estrie	25,8	25,0	14,1	3,6	3,9	2,4
06 Montréal	27,1	23,0	31,0	23,9	22,4	33,4
07 Outaouais	24,6	42,5	18,0	4,1	7,8	3,7
08 Abitibi-Témiscamingue	30,0	28,8	14,5	1,9	2,0	1,1
09 Côte-Nord	29,7	31,4	13,9	1,0	1,2	0,6
10 Nord-du-Québec	22,9	40,8	7,8 °	0,4	0,8	0,2 °
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	35,8	30,4	12,7	1,2	1,1	0,5
12 Chaudière-Appalaches	25,9	20,9	17,3	5,2	4,6	4,2
13 Laval	27,8	23,9	27,5	4,9	4,6	5,9
14 Lanaudière	28,5	23,3	21,8	5,7	5,2	5,3
15 Laurentides	28,5	24,8	21,4	7,1	6,8	6,5
16 Montérégie	27,1	22,6	23,7	18,1	16,6	19,3
17 Centre-du-Québec	28,5	17,7	13,8	3,0	2,1	1,8
Ensemble du Québec	27,9	25,3	22,9	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	30,2	28,1	14,9	14,1	14,5	8,5
Régions centrales	27,1	24,6	20,5	47,0	47,0	43,2
Capitale-Nationale	31,1	32,4	22,6	10,1	11,6	8,9
Montréal et Laval	27,2	23,1	30,4	28,8	27,0	39,3

1. Les *services aux ménages et autres* regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers. Les *services publics* comprennent les services d'enseignement, la santé et les services sociaux, les administrations publiques ainsi que l'électricité, le gaz et l'eau. Les *services moteurs* incluent les services financiers, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 2.1 du présent document.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

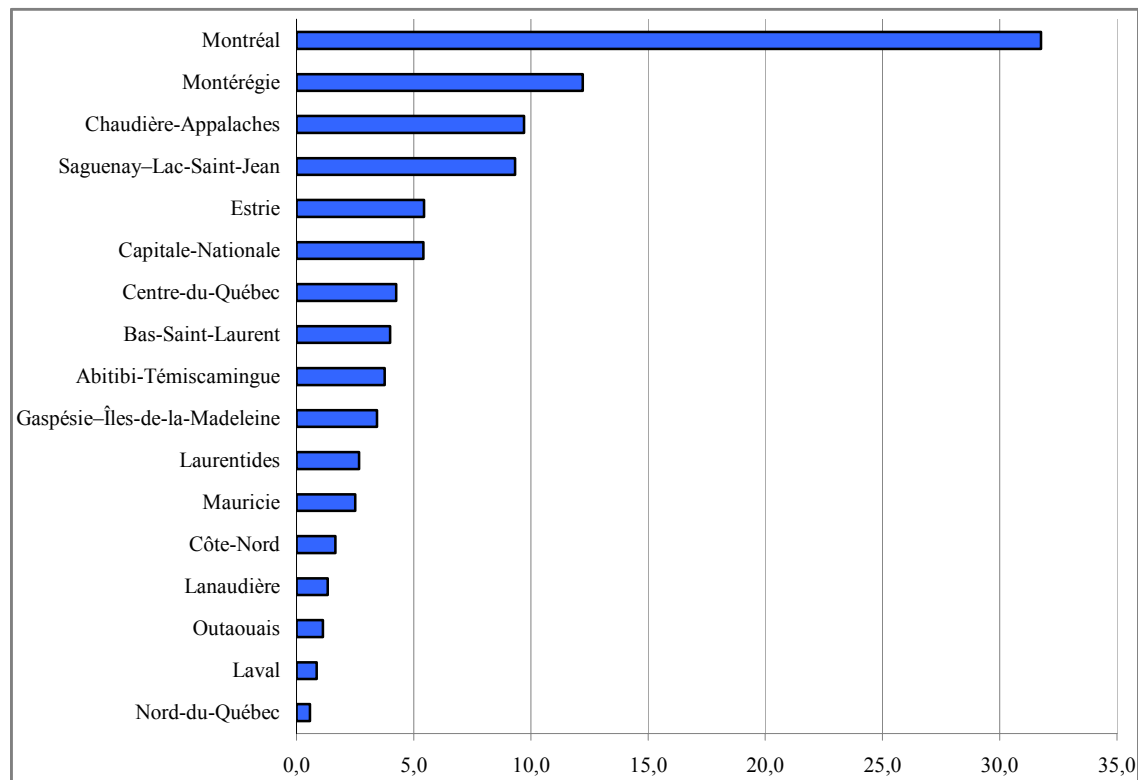
3.6 Coopératives

Les coopératives non financières occupent une place significative au Québec. En 2003, on dénombre 2 127 coopératives non financières procurant 37 082 emplois et générant un chiffre d'affaires de 8,1 milliards de dollars.

- Montréal est la région où les coopératives sont les plus présentes. Cette région compte 27,2 % des coopératives, 31,8 % des emplois et 37,3 % du chiffre d'affaires. La Montérégie occupe la deuxième position pour l'emploi (12,2 %) et le chiffre d'affaires (28,0 %), mais se situe au troisième rang quant au nombre de coopératives (9,5 %). La Chaudière-Appalaches arrive en troisième quant à l'emploi (9,7 %) et au chiffre d'affaires (7,4 %), mais en cinquième pour le nombre de coopératives (6,9 %). Quant au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il occupe le quatrième rang partout avec 9,3 % de l'emploi, 5,7 % du chiffre d'affaires et 7,7 % du nombre de coopératives.
- L'analyse des blocs régionaux révèle que, malgré l'importance de Montréal et Laval, les régions centrales occupent le premier rang avec 36,7 % des emplois, 44,7 % du chiffre d'affaires et 33,8 % du nombre de coopératives. Cependant, les chiffres d'affaires par coopérative y sont presque similaires, soit environ 5,0 M\$. Les régions ressources n'atteignent que la moitié de ce chiffre d'affaires avec 2,4 M\$, la Capitale-Nationale se situant loin derrière avec 0,8 M\$.

Graphique 3.6a

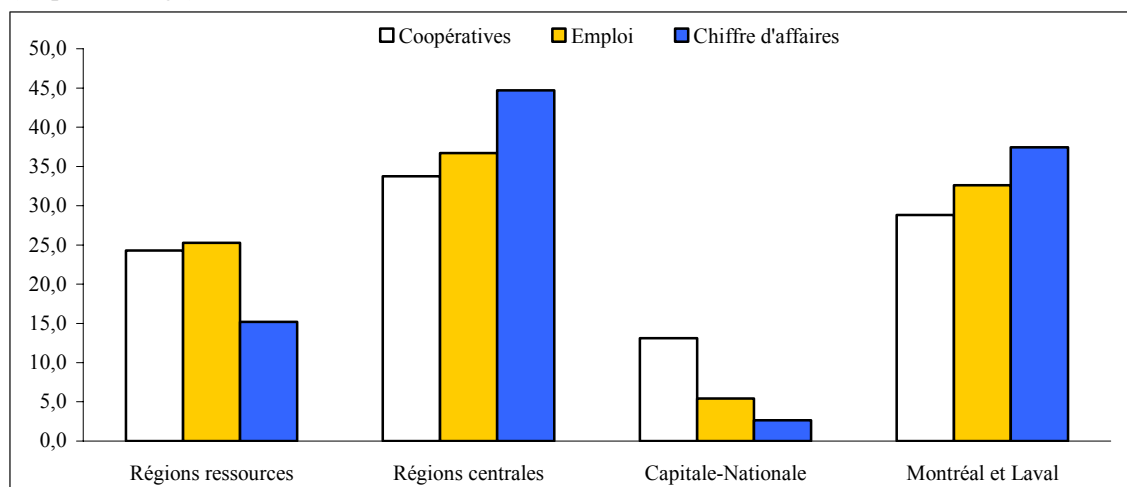
Part de l'emploi coopératif, selon les régions administratives, 2003
(en pourcentage, par ordre décroissant)



Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.6b

Part du nombre de coopératives non financières, de l'emploi coopératif et du chiffre d'affaires, selon les blocs régionaux, 2003
(en pourcentage)



Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.6

Coopératives non financières¹, emploi coopératif et chiffre d'affaires, 2003

Régions administratives	Coopératives		Emploi		Chiffre d'affaires		
	Nombre	En %	Nombre	En %	En M\$	En %	En M\$ par coopérative
01 Bas-Saint-Laurent	122	5,7	1 483	4,0	311,7	3,9	2,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	163	7,7	3 458	9,3	459,3	5,7	2,8
03 Capitale-Nationale	279	13,1	2 008	5,4	213,5	2,6	0,8
04 Mauricie	62	2,9	930	2,5	66,4	0,8	1,1
05 Estrie	114	5,4	2 015	5,4	135,5	1,7	1,2
06 Montréal	578	27,2	11 775	31,8	3 013,1	37,3	5,2
07 Outaouais	61	2,9	421	1,1	58,8	0,7	1,0
08 Abitibi-Témiscamingue	52	2,4	1 395	3,8	118,3	1,5	2,3
09 Côte-Nord	34	1,6	616	1,7	36,9	0,5	1,1
10 Nord-du-Québec	16	0,8	212	0,6	51,6	0,6	3,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	68	3,2	1 273	3,4	185,0	2,3	2,7
12 Chaudière-Appalaches	147	6,9	3 596	9,7	599,5	7,4	4,1
13 Laval	35	1,6	316	0,9	15,1	0,2	0,4
14 Lanaudière	65	3,1	493	1,3	157,2	1,9	2,4
15 Laurentides	43	2,0	989	2,7	60,1	0,7	1,4
16 Montérégie	202	9,5	4 527	12,2	2 267,6	28,0	11,2
17 Centre-du-Québec	86	4,0	1 575	4,2	335,5	4,1	3,9
Ensemble du Québec	2 127	100,0	37 082	100,0	8 085,1	100,0	3,8
Régions ressources	517	24,3	9 367	25,3	1 229	15,2	2,4
Régions centrales	718	33,8	13 616	36,7	3 614	44,7	5,0
Capitale-Nationale	279	13,1	2 008	5,4	213	2,6	0,8
Montréal et Laval	613	28,8	12 091	32,6	3 028	37,5	4,9

1. Coopératives ayant produit et transmis leur rapport annuel.

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 4 — EXPORTATION

En raison de la taille de son marché intérieur, le Québec, comme plusieurs autres économies ouvertes, compte sur ses exportations afin de soutenir et de stimuler sa croissance économique. Ainsi, depuis une quinzaine d'années, le Québec accentue son ouverture sur les marchés extérieurs.

Au niveau régional, les établissements exportateurs se retrouvent dans toutes les régions et leur nombre varie selon la structure industrielle et la concentration des entreprises.

Le présent chapitre étudie le commerce extérieur des régions du Québec selon les indicateurs suivants :

- les établissements exportateurs;
- la valeur des exportations;
- la valeur moyenne des exportations;
- la destination des exportations.

4.1 Établissements exportateurs

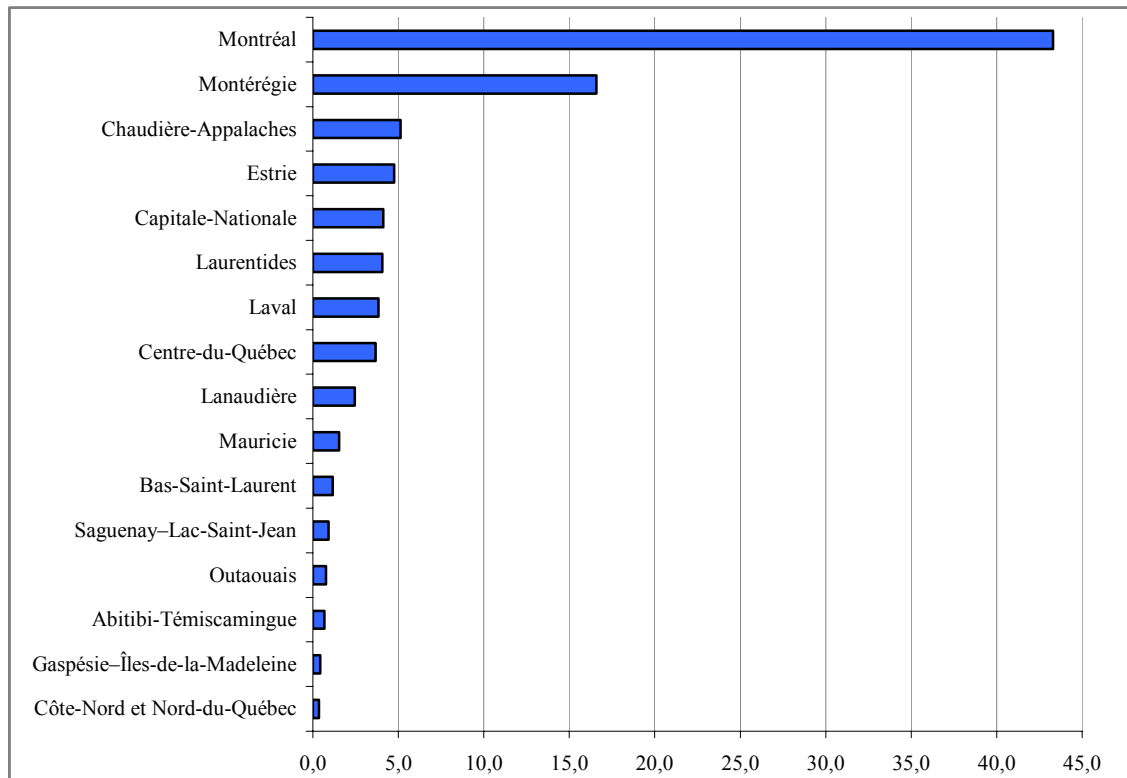
La démarche d'une entreprise désirant exporter ses produits et services s'avère souvent longue, complexe et coûteuse, ce qui explique, en partie, la faible croissance du nombre d'établissements exportateurs dans l'ensemble du Québec. De 1998 à 2002, le taux de croissance atteint 1,0 % en moyenne.

- Cette croissance masque un premier recul du nombre total d'établissements exportateurs (-283 établissements) en 2002, causé surtout par l'effritement du bassin d'établissements de la région de Montréal. À cet effet, la part du nombre d'établissements de cette région glisse constamment, passant de 44,4 % en 1998 à 41,5 % en 2002. Il atteint, en 2002, 3 789 établissements, soit un nombre inférieur à celui de 1998. En contrepartie, la région du Centre-du-Québec est la plus dynamique, affichant une augmentation relative du nombre d'établissements exportateurs de l'ordre de 3,8 % entre 1998 et 2002.
- De 1998 à 2002, les blocs régionaux évoluent suivant deux rythmes distincts. Alors que les régions centrales et de la Capitale-Nationale connaissent un taux de croissance du nombre d'établissements exportateurs deux fois plus élevé que la moyenne du Québec, celui des régions ressources est pratiquement nul (0,2 %), pendant qu'il régresse à Montréal et Laval (-0,4 %).

Graphique 4.1a

Répartition moyenne des établissements exportateurs, selon les régions administratives, 1998-2002

(en pourcentage, par ordre décroissant)

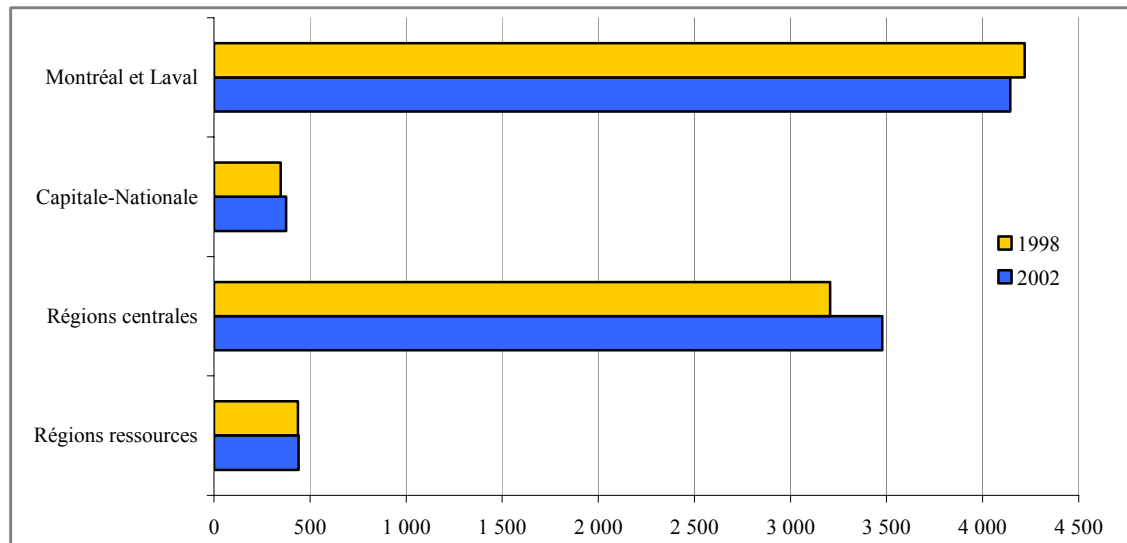


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 4.1b

Établissements exportateurs, selon les blocs régionaux, 1998 et 2002

(en nombre)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 4.1

Établissements exportateurs, 1998-2002

Régions administratives	Établissements					Part ¹	Variation ²
	1998	1999	2000	2001	2002	1998-2002	1998-2002
	Nombre					En %	En %
01 Bas-Saint-Laurent	111	106	109	106	101	1,2	-2,3
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	79	78	92	93	81	0,9	0,6
03 Capitale-Nationale	348	353	409	398	376	4,1	2,0
04 Mauricie	124	139	150	148	138	1,5	2,7
05 Estrie	414	432	442	438	445	4,7	1,8
06 Montréal	3 890	3 959	4 089	4 068	3 789	43,3	-0,7
07 Outaouais	73	73	71	69	63	0,8	-3,6
08 Abitibi-Témiscamingue	53	63	68	69	54	0,7	0,5
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	33	33	33	32	x	0,4	...
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	38	39	39	39	x	0,4	...
12 Chaudière-Appalaches	428	459	488	487	481	5,1	3,0
13 Laval	329	343	362	368	356	3,8	2,0
14 Lanaudière	209	227	226	241	222	2,5	1,5
15 Laurentides	337	362	388	395	375	4,1	2,7
16 Montérégie	1 440	1 484	1 538	1 580	1 537	16,6	1,6
17 Centre-du-Québec	305	311	343	363	354	3,7	3,8
Non répartis	555	580	518	517	689	6,3	5,6
Ensemble du Québec	8 766	9 041	9 365	9 411	9 128	100,0	1,0
Régions ressources	438	458	491	487	441	5,1	0,2
Régions centrales	3 206	3 348	3 496	3 573	3 477	37,4	2,0
Capitale-Nationale	348	353	409	398	376	4,1	2,0
Montréal et Laval	4 219	4 302	4 451	4 436	4 145	47,2	-0,4

1. Part moyenne, pour les années connues.

2. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des données.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

4.2 Valeur des exportations

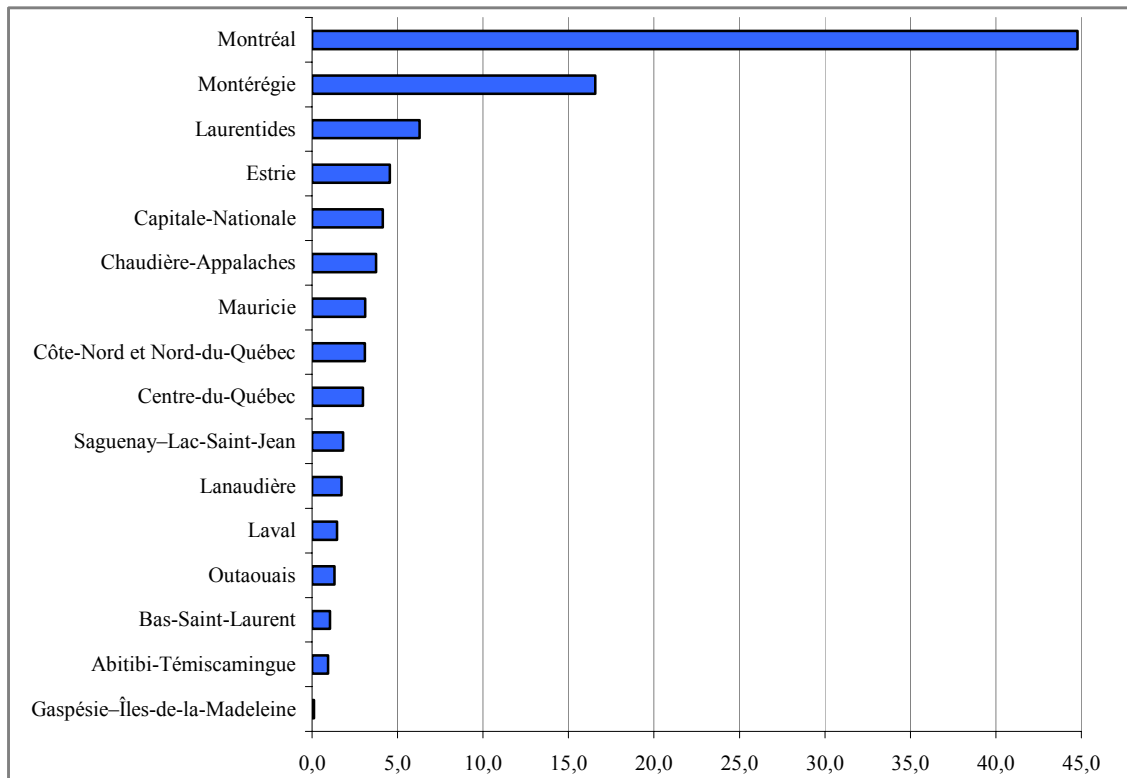
Au cours de la période 1998 à 2002, la valeur des exportations de marchandises du Québec croît en moyenne de 3,6 %. Un cycle haussier prévaut de 1998 à 2000 mais est ensuite remplacé par une phase de contraction de même durée.

- Les régions de Montréal (44,8 %) et de la Montérégie (16,6 %) représentent plus de 60 % de la valeur des exportations du Québec. L'évolution des exportations du Québec est d'ailleurs fortement reliée à celle de sa métropole.
- Au cours de la période 1998-2002, près de la moitié des régions enregistrent une croissance supérieure à celle du Québec (3,6 %).
- Entre 1998 et 2002, le bloc régional de Montréal et Laval affiche la plus forte croissance (6,4 %) de ses exportations. Son poids relatif s'en trouve donc accentué depuis 1998. Les régions ressources surpassent de peu (3,8 %) la croissance moyenne du Québec, alors que les régions centrales parviennent à se maintenir en territoire positif (0,9 %). En revanche, la valeur des exportations de la région de la Capitale-Nationale subit un recul presque continu de l'ordre de 1,1 milliard de dollars ou de 10,3 %.

Graphique 4.2a

Répartition moyenne de la valeur des exportations de marchandises, selon les régions administratives, 1998-2002

(en pourcentage, par ordre décroissant)

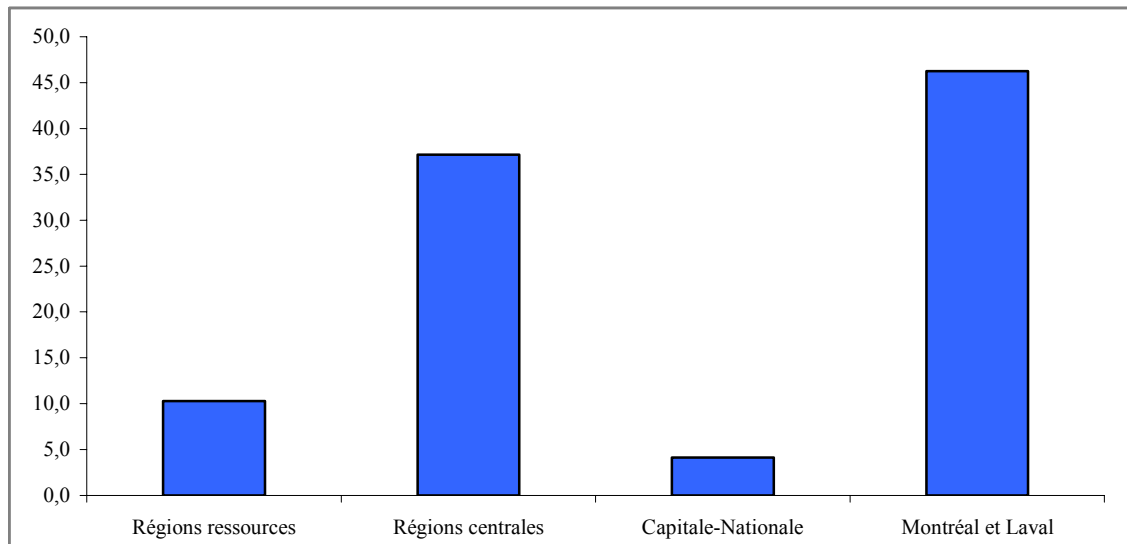


Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 4.2b

Répartition moyenne de la valeur des exportations de marchandises, selon les blocs régionaux, 1998-2002

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 4.2

Valeur¹ des exportations de marchandises, 1998-2002

Régions administratives		Valeur					Part ²	Variation ³
		1998	1999	2000	2001	2002	1998-2002	1998-2002
		En M\$					En %	En %
01	Bas-Saint-Laurent	538	672	726	757	707	1,0	7,1
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	947	800	1 159	1 325	1 712	1,8	16,0
03	Capitale-Nationale	3 169	3 178	2 653	2 410	2 051	4,1	-10,3
04	Mauricie	2 082	2 031	2 161	2 114	1 717	3,1	-4,7
05	Estrie	2 609	2 699	2 940	3 207	3 365	4,5	6,6
06	Montréal	22 666	26 325	35 338	32 402	29 259	44,8	6,6
07	Outaouais	561	793	1 021	1 034	879	1,3	11,9
08	Abitibi-Témiscamingue	584	610	638	595	638	0,9	2,2
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	2 209	1 894	2 104	1 826	x	3,1	...
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	78	57	65	76	x	0,1	...
12	Chaudière-Appalaches	2 052	2 307	2 662	2 555	2 638	3,7	6,5
13	Laval	931	892	1 025	922	961	1,5	0,8
14	Lanaudière	1 007	1 091	1 072	1 204	1 215	1,7	4,8
15	Laurentides	4 025	4 225	4 776	3 635	3 838	6,3	-1,2
16	Montréal	11 195	11 177	10 897	10 380	10 347	16,6	-1,9
17	Centre-du-Québec	1 922	2 179	1 877	1 839	1 905	3,0	-0,2
	Non répartis	1 086	1 117	1 267	1 300	2 414	2,2	22,1
Ensemble du Québec		57 661	62 048	72 379	67 578	66 334	100,0	3,6
	Régions ressources	6 437	6 065	6 852	6 692	7 461	10,3	3,8
	Régions centrales	23 372	24 471	25 244	23 852	24 187	37,2	0,9
	Capitale-Nationale	3 169	3 178	2 653	2 410	2 051	4,1	-10,3
	Montréal et Laval	23 597	27 217	36 363	33 324	30 220	46,2	6,4

1. Correspond à la valeur des exportations totales, desquelles a été retranchée la valeur des marchandises exportées destinées à des fins d'utilisation personnelle et non commerciale.

2. Part moyenne, pour les années connues.

3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des données.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

4.3 Valeur moyenne des exportations, par taille (nombre d'employés)

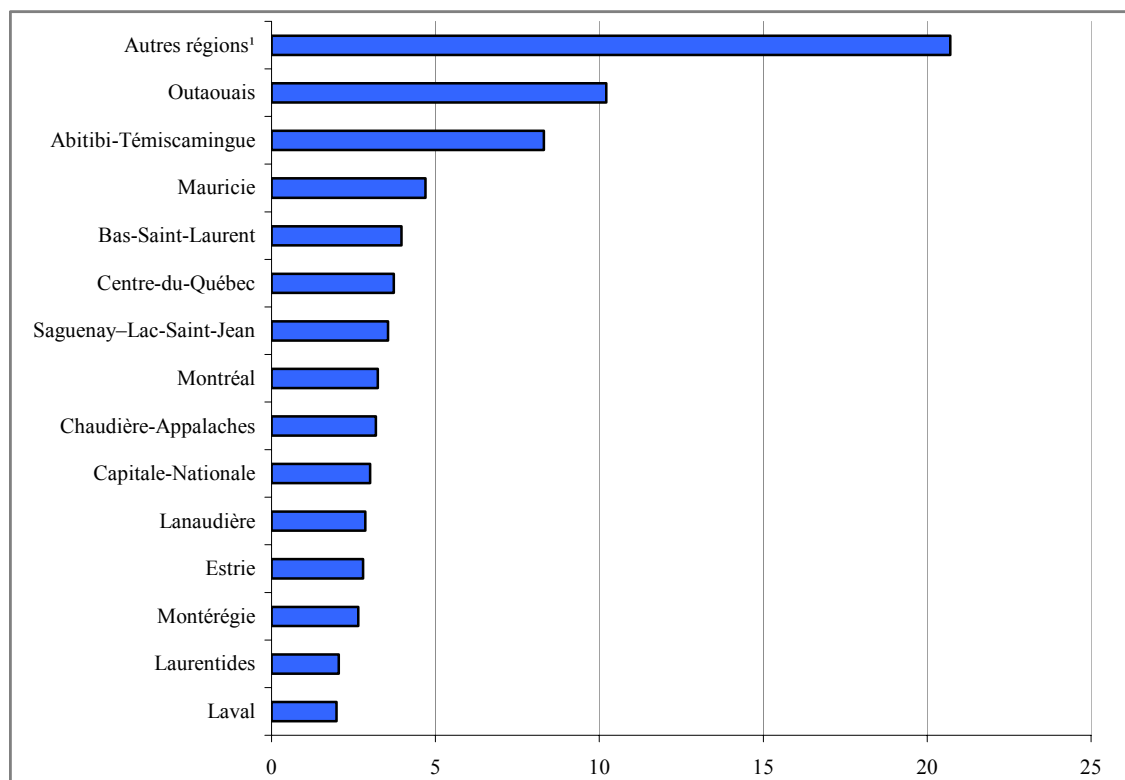
La structure industrielle du Québec comprend de nombreuses PME. Cette caractéristique n'est pas sans influencer sur le profil des établissements exportateurs. Ainsi, au Québec, 94 % des établissements exportateurs comptent moins de 200 employés. Environ 40 % des exportations du Québec proviennent de ces établissements. Chacun d'eux exporte en moyenne des biens d'une valeur 20 fois inférieure à celle des établissements de grande taille (200 employés et plus).

- La région de Laval compte la plus forte proportion (94,9 %) d'établissements exportateurs de moins de 200 employés. Ceux-ci écoulent près de 70 % de la valeur totale des biens exportés de la région, le niveau le plus élevé du Québec.
- La valeur moyenne des biens exportés par les établissements de petite taille de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec est la plus élevée du Québec. Ces mêmes régions ne sont devancées que par celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, chez les établissements de grande taille. Les plus faibles valeurs se concentrent dans les régions de Laval (petite et grande taille) et des Laurentides (petite taille).
- Parmi les blocs régionaux, les régions ressources affichent les plus fortes exportations par établissement, toutes tailles confondues. Elles sont plus de deux fois supérieures à celles des établissements de petite taille des autres blocs régionaux et à celles de la Capitale-Nationale, chez les établissements de 200 employés et plus.

Graphique 4.3a

Valeur moyenne des exportations de marchandises, établissements exportateurs de moins de 200 employés, selon les régions administratives, 2002

(en millions de dollars, par établissement, par ordre décroissant)



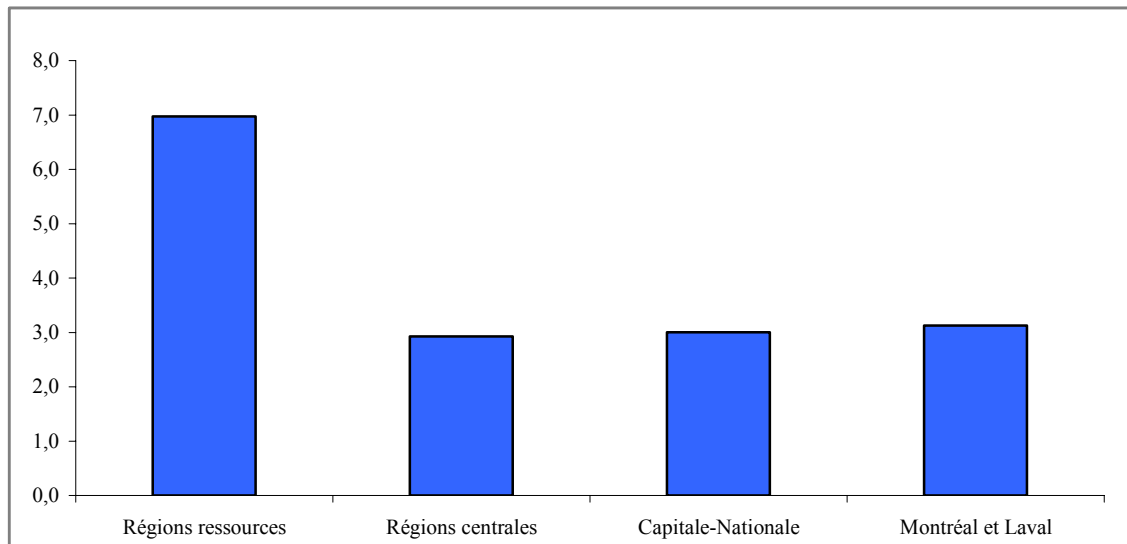
1. Incluent la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 4.3b

Valeur moyenne des exportations de marchandises, établissements exportateurs de moins de 200 employés, selon les blocs régionaux, 2002

(en millions de dollars, par établissement)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 4.3

Établissements exportateurs et valeur¹ des exportations de marchandises, par taille (nombre d'employés), 2002

Régions administratives	Moins de 200 employés			200 employés et plus		
	Établissements	Valeur	Valeur moyenne	Établissements	Valeur	Valeur moyenne
	En % du total		M\$ par établissement	En % du total		M\$ par établissement
01 Bas-Saint-Laurent	92,1	52,1	4,0	7,9	47,9	42,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	88,9	14,9	3,6	11,1	85,1	161,8
03 Capitale-Nationale	94,1	51,9	3,0	5,9	48,1	44,9
04 Mauricie	92,8	35,0	4,7	7,2	65,0	111,6
05 Estrie	93,5	34,5	2,8	6,5	65,5	76,0
06 Montréal	93,7	39,3	3,2	6,3	60,7	74,1
07 Outaouais	88,9	65,1	10,2	11,1	34,9	43,8
08 Abitibi-Témiscamingue	87,0	61,3	8,3	13,0	38,7	35,3
12 Chaudière-Appalaches	90,9	52,7	3,2	9,1	47,3	28,4
13 Laval	94,9	69,6	2,0	5,1	30,4	16,2
14 Lanaudière	94,1	49,3	2,9	5,9	50,7	47,4
15 Laurentides	93,1	18,6	2,0	6,9	81,4	120,2
16 Montérégie	94,4	37,0	2,6	5,6	63,0	75,8
17 Centre-du-Québec	94,4	65,5	3,7	5,6	34,5	32,9
Autres régions ²	82,1	42,4	20,7	17,9	57,6	129,0
Ensemble du Québec	93,9	40,5	3,1	6,1	59,5	70,4
Régions ressources	89,6	36,9	7,0	10,4	63,1	102,3
Régions centrales	93,5	39,3	2,9	6,5	60,7	65,2
Capitale-Nationale	94,1	51,9	3,0	5,9	48,1	44,9
Montréal et Laval	93,8	40,2	3,1	6,2	59,8	70,0

1. Correspond à la valeur des exportations totales, desquelles ont été retranchées de la valeur des marchandises exportées destinées à des fins d'utilisation personnelle et non commerciale.

2. Incluent la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

4.4 Valeur des exportations, selon la destination

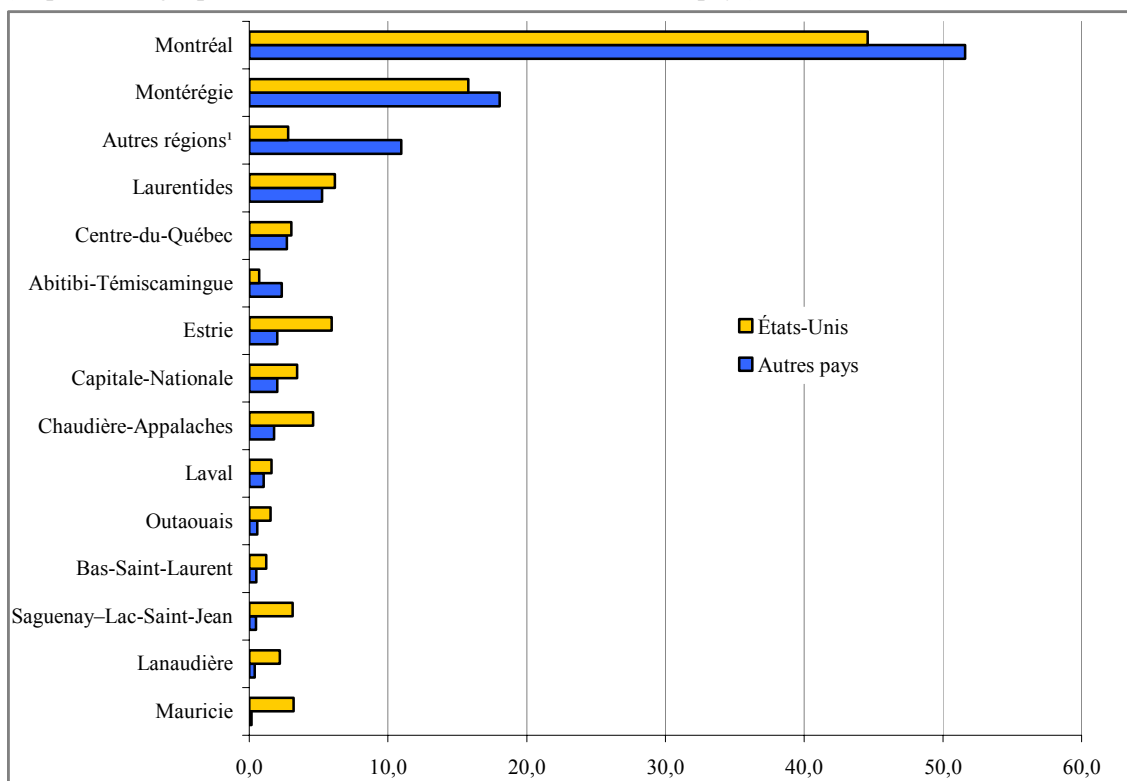
Bien que leur importance relative ait diminué au cours des dernières années, les États-Unis demeurent le principal client commercial du Québec. La prépondérance du marché américain est présente, à des degrés divers, dans chacune des régions du Québec.

- De 1998 à 2002, la presque totalité (98,7 %) des marchandises exportées par la région de la Mauricie se destinent à nos voisins du Sud. Les régions de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine exportent, en moyenne, une proportion beaucoup plus faible de marchandises vers les États-Unis (60,1 %).
- Parmi les blocs régionaux, ceux des régions centrales et de la Capitale-Nationale présentent une plus forte concentration de leurs exportations. Ainsi le marché américain accueille respectivement 87,8 % et 89,0 % de la valeur totale de leurs exportations.
- Dans les marchés autres que les États-Unis, plus de la moitié (54,5 %) de la valeur des exportations de marchandises du Québec provient de la région de Montréal.

Graphique 4.4a

Répartition de la valeur des exportations de marchandises, par destination, selon les régions administratives, 2002

(en pourcentage, par ordre décroissant, en fonction des autres pays)

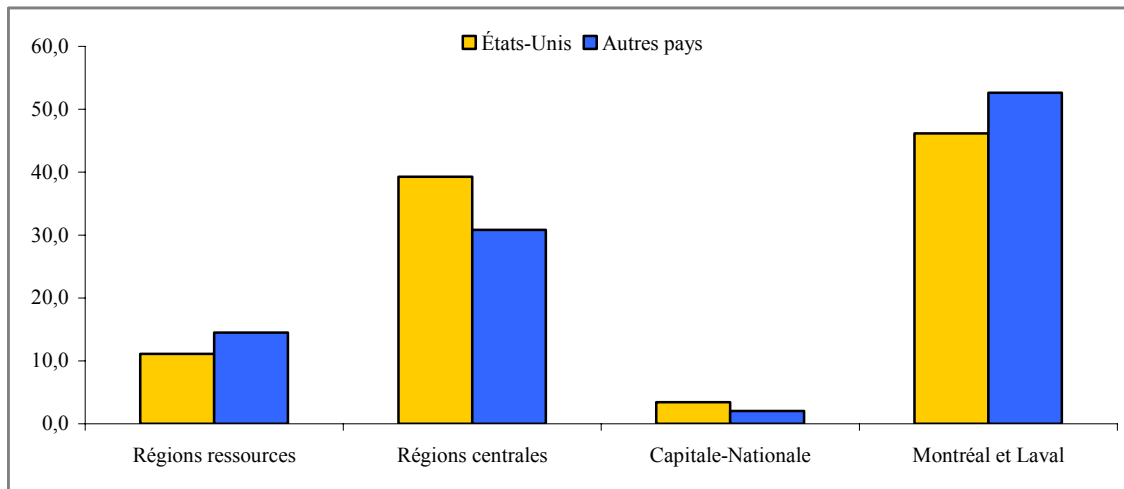


1. Incluent la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 4.4b

Répartition de la valeur des exportations de marchandises, par destination, selon les blocs régionaux, 2002
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 4.4

Valeur des exportations de marchandises, selon la destination, 2002 et 1998-2002

Régions administratives	Part en région				Part au Québec			
	2002		1998-2002 ¹		2002		1998-2002 ¹	
	États-Unis	Autres pays	États-Unis	Autres pays	États-Unis	Autres pays	États-Unis	Autres pays
	En % du total de la valeur				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	92,0	8,0	88,7	11,3	1,2	0,5	1,1	0,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	96,9	3,1	96,1	3,9	3,1	0,5	2,1	0,4
03 Capitale-Nationale	89,1	10,9	89,0	11,0	3,5	2,0	4,5	2,7
04 Mauricie	98,9	1,1	98,7	1,3	3,2	0,2	3,7	0,3
05 Estrie	93,4	6,6	93,1	6,9	5,9	2,0	5,2	2,0
06 Montréal	80,7	19,3	80,9	19,1	44,6	51,6	44,1	54,5
07 Outaouais	92,6	7,3	90,5	9,5	1,5	0,6	1,4	0,8
08 Abitibi-Témiscamingue	59,7	40,3	60,2	39,8	0,7	2,3	0,7	2,4
12 Chaudière-Appalaches	92,5	7,5	90,9	9,1	4,6	1,8	4,1	2,2
13 Laval	88,2	11,8	84,5	15,5	1,6	1,0	1,5	1,4
14 Lanaudière	96,5	3,5	95,2	4,8	2,2	0,4	2,0	0,5
15 Laurentides	85,0	15,0	91,6	8,4	6,2	5,3	7,0	3,3
16 Montérégie	80,9	19,1	83,5	16,5	15,8	18,1	16,9	17,4
17 Centre-du-Québec	84,3	15,7	86,6	13,4	3,0	2,7	3,1	2,5
Autres régions ²	55,3	44,7	60,1	39,9	2,8	11,0	2,5	8,6
Ensemble du Québec	82,9	17,1	84,0	16,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	78,8	21,2	81,0	19,0	11,1	14,5	10,1	12,4
Régions centrales	86,0	14,0	87,8	12,2	39,3	30,9	39,8	28,8
Capitale-Nationale	89,1	10,9	89,0	11,0	3,5	2,0	4,5	2,7
Montréal et Laval	80,9	19,1	81,0	19,0	46,2	52,6	45,6	55,9

1. Part moyenne.

2. Incluent la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 5 — INVESTISSEMENT, RECHERCHE ET INNOVATION

De toutes les composantes de la croissance économique, les investissements sont certainement la composante la plus structurante. Synonymes de productivité et de compétitivité, les différents indicateurs liés aux investissements, à la recherche et à l'innovation permettent d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, ses créneaux d'excellence ainsi que sur son dynamisme en général.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes des investissements, de la recherche et de l'innovation :

- les investissements des secteurs privé et public;
- les investissements non résidentiels;
- la construction résidentielle;
- la recherche et développement;
- le personnel affecté à la R-D;
- les brevets, les inventions et les publications scientifiques.

5.1 Investissements des secteurs privé et public

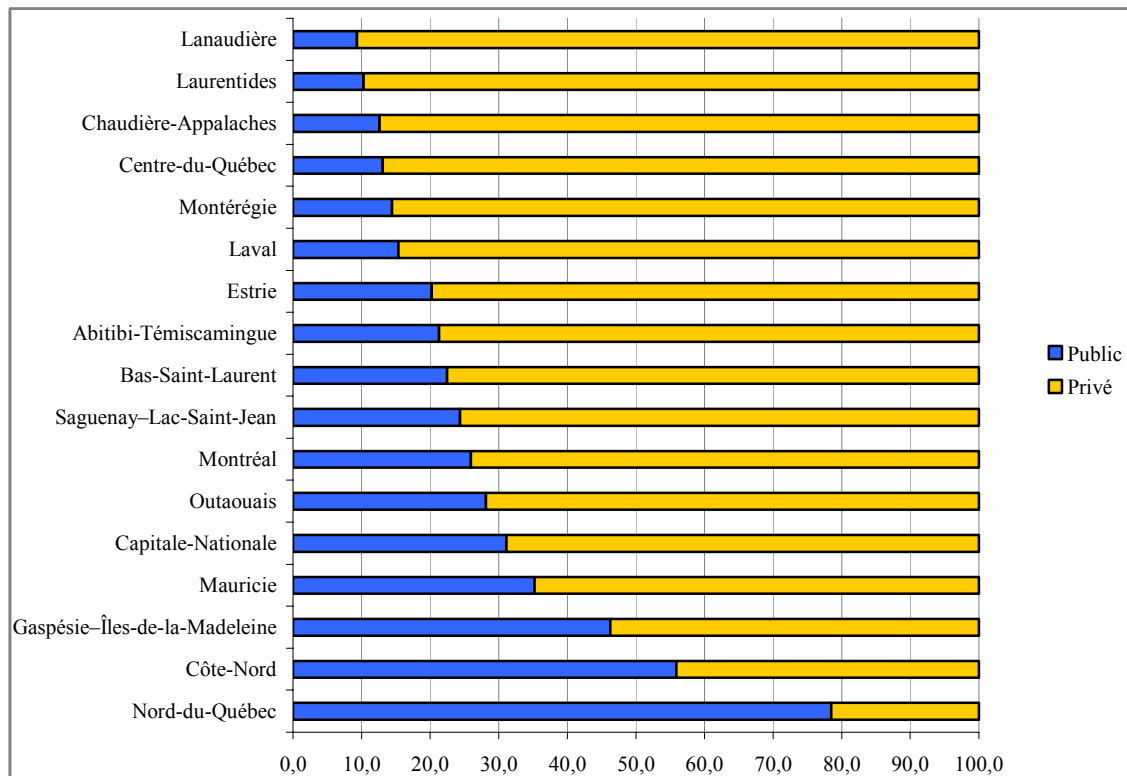
Les investissements des secteurs privé et public diffèrent quant à leur finalité. Les premiers sont effectués par les entreprises dans le but de moderniser et d'accroître leur capacité de production alors que les seconds visent à combler davantage des besoins socioéconomiques (par exemple, les infrastructures liées à la santé ou à l'éducation), traditionnellement associés à la mission de l'État.

- Au Québec, le secteur privé injecte plus des trois quarts des investissements totaux. La contribution des secteurs privé et public varie toutefois fortement sur une base régionale pour diverses raisons (culture entrepreneuriale plus développée, présence plus ou moins forte de l'administration publique, structure industrielle, etc.).
- En raison notamment des vastes travaux liés au génie civil (construction de barrages hydroélectriques), le Nord-du-Québec affiche, de 2001 à 2005, la plus forte proportion (78,5 %) de ses investissements dans le secteur public. En contrepartie, la région de Lanaudière présente la plus faible part (9,3 %).
- Au cours de la même période, les régions ressources (40,6 %) et la Capitale-Nationale (31,1 %) montrent une part des investissements du secteur public qui est plus du double de celle des régions centrales (14,7 %). La répartition des investissements entre les secteurs privé et public, à Montréal et Laval, correspond le plus à celle de l'ensemble du Québec.

Graphique 5.1a

Répartition des investissements des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne 2001-2005

(en pourcentage, par ordre décroissant, en fonction du secteur privé)

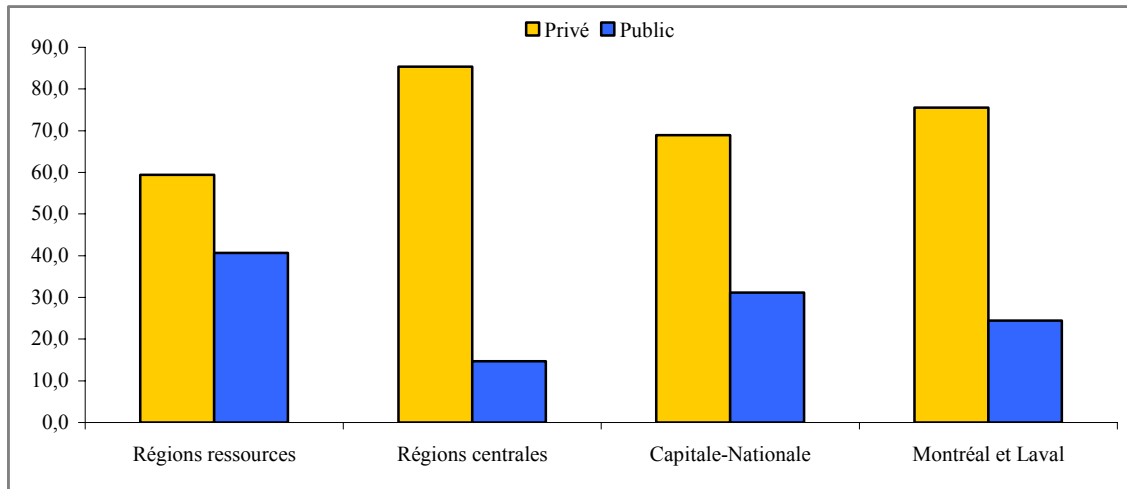


Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 5.1b

Répartition des investissements des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne 2001-2005

(en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.1

Investissements¹ des secteurs privé et public, 2001-2005

Régions administratives	2005		Part ² 2001 - 2005		Variation ³ 2001 - 2005	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
	En M\$	En M\$	En %	En %	En %	En %
01 Bas-Saint-Laurent	726	226	77,6	22,4	16,5	17,7
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 056	711	75,7	24,3	-4,5	30,6
03 Capitale-Nationale	2 583	1 324	68,9	31,1	6,5	12,1
04 Mauricie	909	503	64,8	35,2	10,5	10,2
05 Estrie	1 352	321	79,8	20,2	1,6	9,2
06 Montréal	8 483	3 401	74,0	26,0	-2,3	7,4
07 Outaouais	1 626	677	71,8	28,2	14,6	13,9
08 Abitibi-Témiscamingue	763	303	78,7	21,3	10,8	26,2
09 Côte-Nord	745	617	44,1	55,9	6,9	-11,8
10 Nord-du-Québec	317	1 317	21,5	78,5	40,1	65,9
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	247	264	53,7	46,3	19,2	24,3
12 Chaudière-Appalaches	2 150	247	87,4	12,6	13,5	0,7
13 Laval	2 179	257	84,6	15,4	12,8	-4,5
14 Lanaudière	2 625	196	90,7	9,3	22,1	6,5
15 Laurentides	3 316	288	89,7	10,3	7,8	1,0
16 Montérégie	7 860	1 382	85,6	14,4	11,6	9,3
17 Centre-du-Québec	1 083	155	86,9	13,1	3,5	9,2
Ensemble du Québec	38 019	12 191	76,8	23,2	6,7	10,4
Régions ressources	4 763	3 942	59,4	40,6	7,6	16,7
Régions centrales	20 012	3 266	85,3	14,7	11,1	8,3
Capitale-Nationale	2 583	1 324	68,9	31,1	6,5	12,1
Montréal et Laval	10 661	3 659	75,6	24,4	0,0	6,3

1. 2001-2003 : dépenses réelles; 2004 : dépenses réelles provisoires; 2005 : perspectives (juin 2005).

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis. De plus, les données pour l'ensemble du Québec peuvent ne pas correspondre à celles diffusées en février 2005 par Statistique Canada.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

5.2 Investissements non résidentiels, par catégorie de dépenses

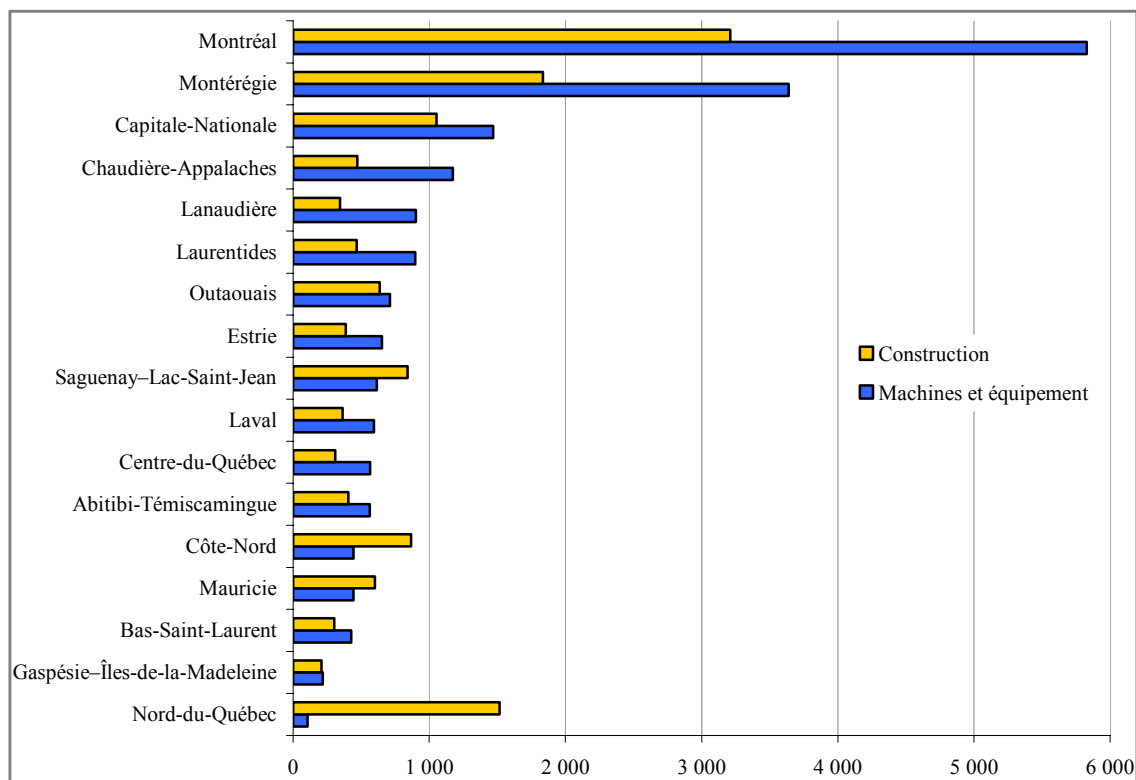
Les investissements constituent une composante importante de la croissance économique. Ils influent sur le niveau de productivité et le degré de compétitivité des économies nationales et régionales.

- Au Québec, en 2005, la majorité des investissements non résidentiels sont consacrées à des dépenses en machines et équipement. Dans leur ensemble, seules les régions ressources vont à l'encontre de ce constat, en raison notamment des grands travaux d'infrastructures reliés à l'exploitation des ressources naturelles.
- Pour la période 2001-2005, la région de Montréal attire près du tiers des investissements non résidentiels du Québec. En 2005, la région de Montréal enregistre toutefois un recul (-3,7 points de pourcentage) de son importance relative par rapport à la période 2001-2005.
- De 2001 à 2005, près des trois quarts des régions connaissent une hausse de leurs investissements non résidentiels.
- À l'exception de Montréal et Laval, tous les blocs régionaux affichent une croissance (entre 5,2 % et 11,5 %) de leurs dépenses à ce chapitre. Les taux de croissance sont supérieurs à celui de l'ensemble du Québec.

Graphique 5.2a

Investissements non résidentiels, par catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2005

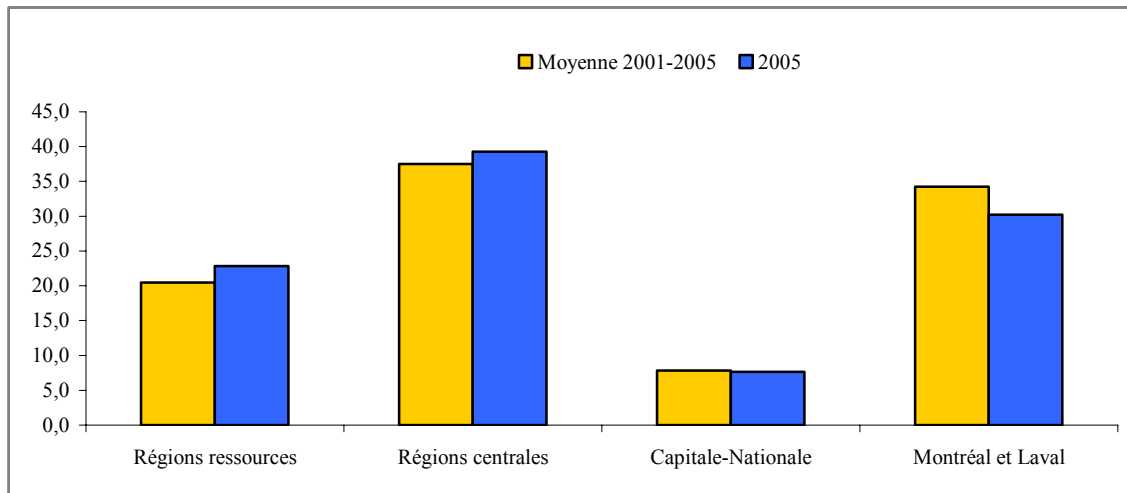
(en millions de dollars, par ordre décroissant)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 5.2b

Part des investissements non résidentiels, selon les blocs régionaux, moyenne 2001-2005 et 2005
(en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.2

Investissements non résidentiels¹, par catégorie de dépenses, 2001-2005

Régions administratives	Construction	Machines et équipement	Total	Part ²	Variation ³
	2005			2001 - 2005	
	En M\$			En %	
01 Bas-Saint-Laurent	303	428	731	1,9	17,3
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	841	614	1 455	3,9	4,1
03 Capitale-Nationale	1 054	1 468	2 522	7,8	5,2
04 Mauricie	601	443	1 044	2,9	9,6
05 Estrie	388	652	1 040	3,4	-1,6
06 Montréal	3 211	5 829	9 040	31,0	-3,1
07 Outaouais	636	711	1 347	3,5	15,0
08 Abitibi-Témiscamingue	407	563	970	2,5	14,8
09 Côte-Nord	865	443	1 308	5,6	-4,1
10 Nord-du-Québec	1 515	105	1 621	2,8	60,7
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	208	218	426	0,9	22,3
12 Chaudière-Appalaches	472	1 173	1 645	4,7	10,7
13 Laval	363	593	957	3,2	-1,7
14 Lanaudière	346	901	1 247	3,6	15,6
15 Laurentides	466	895	1 361	4,4	-1,2
16 Montérégie	1 836	3 639	5 475	15,2	8,0
17 Centre-du-Québec	310	565	875	2,7	2,9
Ensemble du Québec	13 824	19 241	33 064	100,0	4,1
Régions ressources	4 741	2 814	7 555	20,5	11,5
Régions centrales	4 454	8 536	12 990	37,5	7,0
Capitale-Nationale	1 054	1 468	2 522	7,8	5,2
Montréal et Laval	3 575	6 422	9 996	34,2	-3,0

1. 2001-2003: dépenses réelles; 2004 : dépenses réelles provisoires; 2005 : perspectives (juin 2005).

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

5.3 Investissements non résidentiels, par grand secteur d'activité

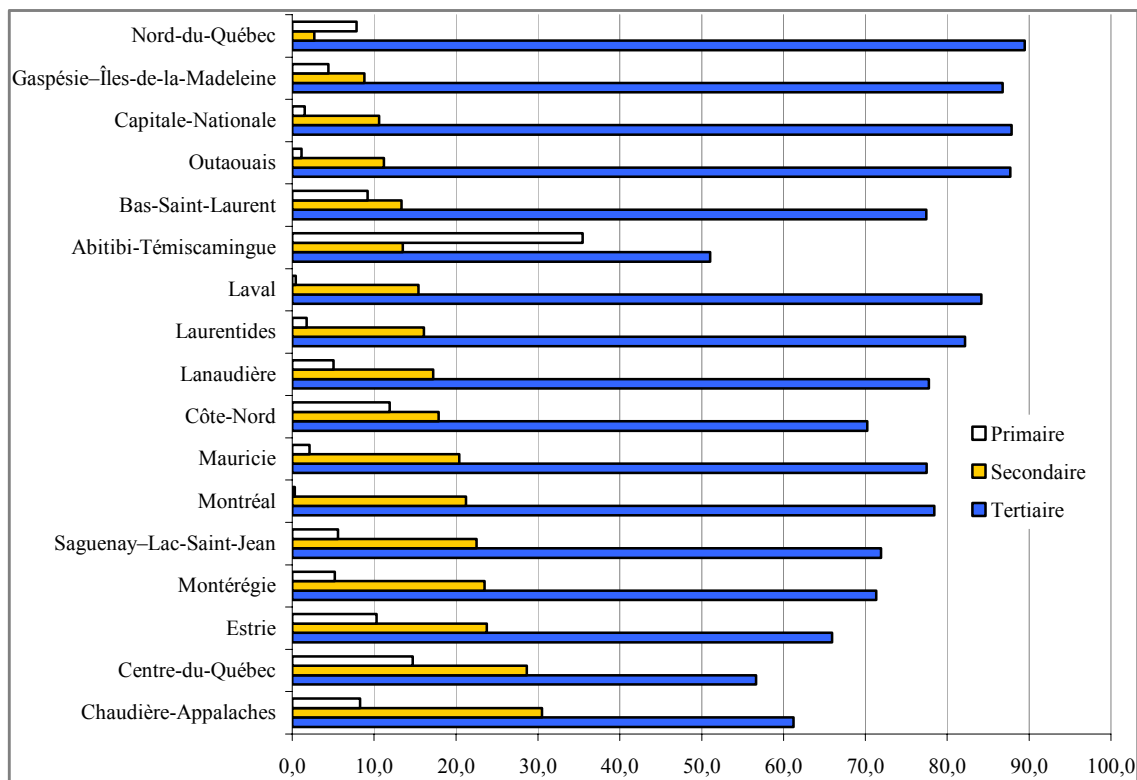
La répartition des investissements non résidentiels par grand secteur d'activité reflète les avantages comparatifs d'une région par rapport à une autre. Ainsi, par exemple, un territoire bien pourvu en ressources naturelles devrait obtenir une allocation plus importante de ses immobilisations dans le secteur primaire.

- Les données pour la période 2001-2005 tendent à confirmer cette hypothèse. Ainsi, l'Abitibi-Témiscamingue (35,5 %) et la Côte-Nord (11,9 %) font partie des régions qui consacrent une forte proportion de leurs investissements non résidentiels dans le secteur primaire.
- Pour la même période, les régions qui comptent la plus forte proportion de leurs investissements non résidentiels dans le secteur secondaire sont la Chaudière-Appalaches (30,5 %), le Centre-du-Québec (28,6 %), l'Estrie (23,8 %) et la Montérégie (23,5 %).
- Quant au secteur tertiaire, de 2001 à 2005, il accapare 75,8 % des investissements non résidentiels du Québec. Les régions centrales consacrent la plus faible proportion des investissements non résidentiels dans le secteur tertiaire (71,9 %). À l'opposé, la Capitale-Nationale, siège de l'administration publique provinciale, détient la plus forte part (87,9 %).

Graphique 5.3a

Part des investissements non résidentiels, par grand secteur d'activité, selon les régions administratives, moyenne 2001-2005

(en pourcentage, par ordre croissant, en fonction du secteur secondaire)

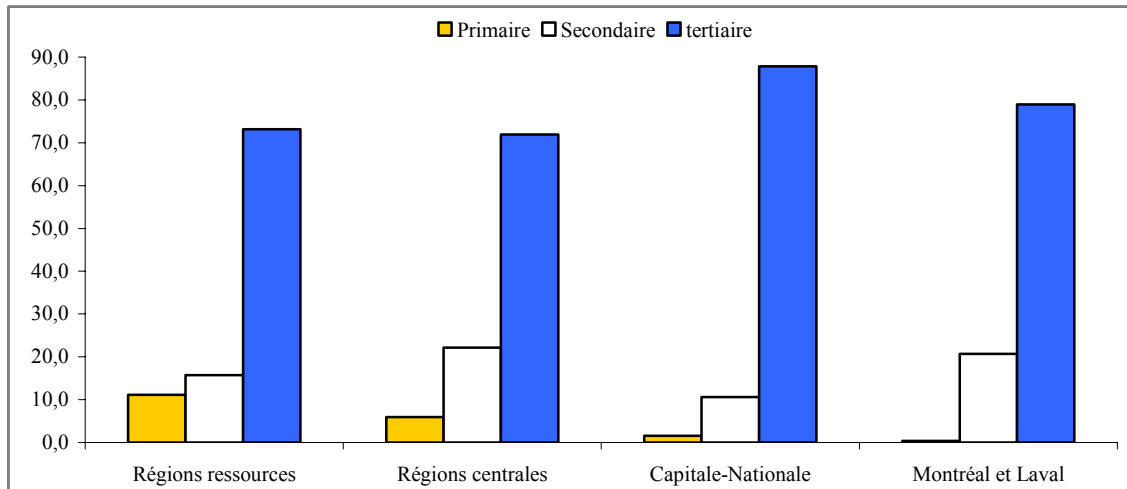


Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 5.3b

Part des investissements non résidentiels, par grand secteur d'activité, selon les blocs régionaux, moyenne 2001-2005

(en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.3

Investissements¹ non résidentiels, par grand secteur d'activité, 2001-2005

Régions administratives	2005				Part ² 2001 - 2005		
	Prim.	Second.	Tert.	Total	Prim.	Second.	Tert.
	En M\$				En %		
01 Bas-Saint-Laurent	28	95	608	731	9,2	13,3	77,4
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	68	187	1 199	1 455	5,6	22,5	71,9
03 Capitale-Nationale	24	282	2 216	2 522	1,5	10,6	87,9
04 Mauricie	21	178	845	1 044	2,1	20,4	77,5
05 Estrie	77	258	705	1 040	10,3	23,8	65,9
06 Montréal	13	1 726	7 301	9 040	0,3	21,2	78,4
07 Outaouais	25	142	1 181	1 347	1,1	11,2	87,7
08 Abitibi-Témiscamingue	220	130	620	970	35,5	13,5	51,0
09 Côte-Nord	221	288	799	1 308	11,9	17,9	70,2
10 Nord-du-Québec	115	32	1 473	1 621	7,8	2,7	89,5
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20	25	382	426	4,4	8,8	86,8
12 Chaudière-Appalaches	119	622	904	1 645	8,3	30,5	61,2
13 Laval	10	179	767	957	0,4	15,4	84,2
14 Lanaudière	58	206	982	1 247	5,0	17,2	77,7
15 Laurentides	9	224	1 128	1 361	1,8	16,1	82,2
16 Montérégie	203	1 141	4 131	5 475	5,2	23,5	71,3
17 Centre-du-Québec	146	241	488	875	14,7	28,6	56,7
Ensemble du Québec	1 380	5 955	25 729	33 064	4,7	19,4	75,8
Régions ressources	694	934	5 926	7 555	11,1	15,7	73,2
Régions centrales	638	2 833	9 519	12 990	5,9	22,1	71,9
Capitale-Nationale	24	282	2 216	2 522	1,5	10,6	87,9
Montréal et Laval	24	1 905	8 068	9 996	0,3	20,7	79,0

1. 2001-2003 : dépenses réelles; 2004 : dépenses réelles provisoires; 2005 : perspectives.

2. Moyenne des années.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

5.4 Construction résidentielle

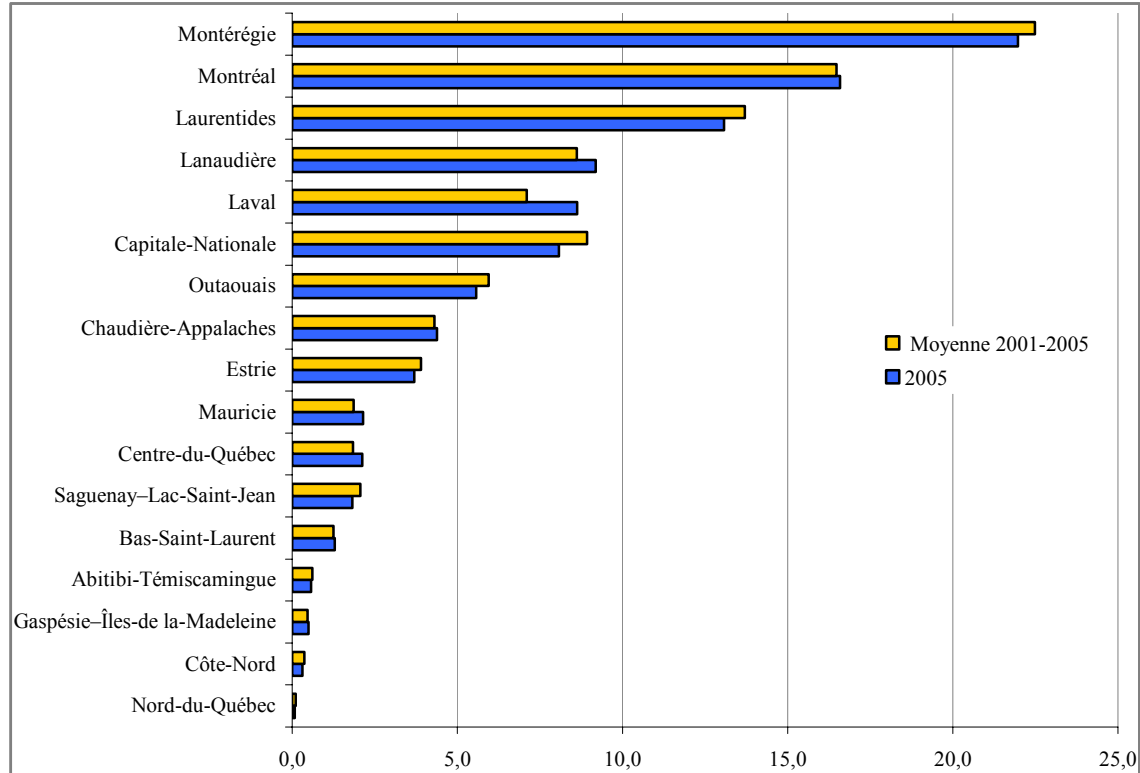
Le secteur de la construction résidentielle connaît au Québec des années fastes. Des taux hypothécaires historiquement bas, un marché de l'emploi porteur et un niveau de confiance élevé des consommateurs, sont des facteurs contributifs.

- Cette situation se reflète dans l'accroissement des dépenses au titre de la construction résidentielle. De 2001 à 2005, le Québec connaît un taux de croissance annuel composé de 16,1 %. Près du quart des dépenses se concentrent en Montérégie (22,5 %).
- Au cours de cette période, toutes les régions du Québec affichent des gains, à l'exception du Nord-du-Québec.
- Quant aux blocs régionaux, Montréal et Laval (17,9 %), les régions centrales (16,3 %) ainsi que la Capitale-Nationale (15,1 %) connaissent une croissance relativement similaire à celle de l'ensemble du Québec. Si les régions ressources font face à un marché de l'habitation moins vigoureux (9,8 %), elles bénéficient néanmoins d'une forte poussée de ce secteur.

Graphique 5.4a

Part des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, moyenne 2001-2005 et 2005

(en pourcentage, par ordre décroissant)

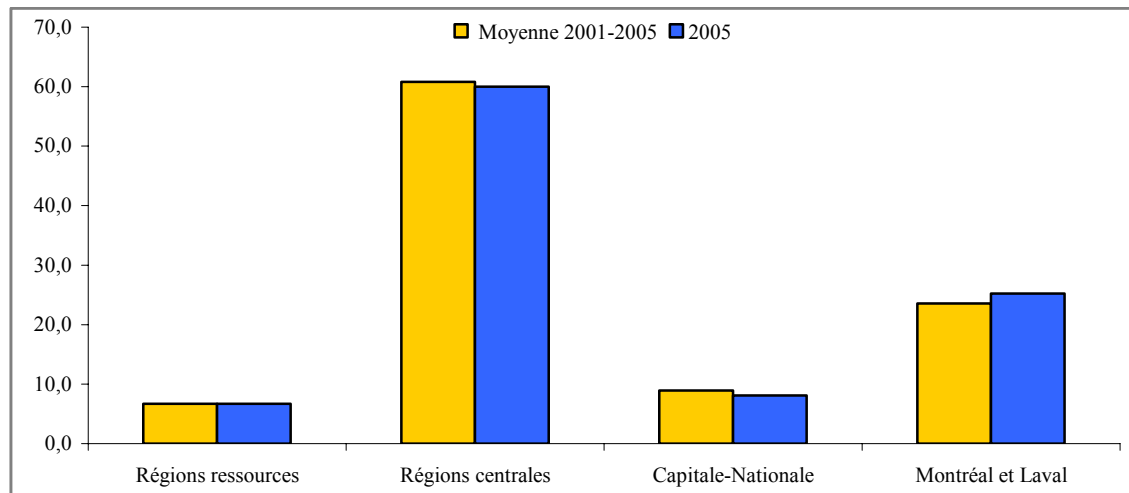


Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 5.4b

Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2001-2005 et 2005

(en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.4

Dépenses en construction résidentielle¹, 2001-2005

Régions administratives	Valeur		Part ²	Variation ³
	2001	2005	2001 - 2005	
	En M\$		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	126	221	1,2	15,1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	275	312	2,1	3,2
03 Capitale-Nationale	789	1 385	8,9	15,1
04 Mauricie	226	369	1,9	13,1
05 Estrie	384	633	3,9	13,3
06 Montréal	1 608	2 844	16,5	15,3
07 Outaouais	575	955	5,9	13,5
08 Abitibi-Témiscamingue	68	97	0,6	9,2
09 Côte-Nord	41	54	0,4	7,1
10 Nord-du-Québec	13	13	0,1	-0,6
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	43	85	0,5	18,5
12 Chaudière-Appalaches	438	751	4,3	14,4
13 Laval	628	1 479	7,1	23,9
14 Lanaudière	633	1 575	8,6	25,6
15 Laurentides	1 300	2 243	13,7	14,6
16 Montérégie	2 023	3 768	22,5	16,8
17 Centre-du-Québec	272	363	1,8	7,4
Ensemble du Québec	9 442	17 146	100,0	16,1
Régions ressources	792	1 150	6,7	9,8
Régions centrales	5 625	10 287	60,8	16,3
Capitale-Nationale	789	1 385	8,9	15,1
Montréal et Laval	2 235	4 323	23,6	17,9

1. 2001-2003: dépenses réelles; 2004 : dépenses réelles provisoires; 2005 : perspectives (juin 2005).

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

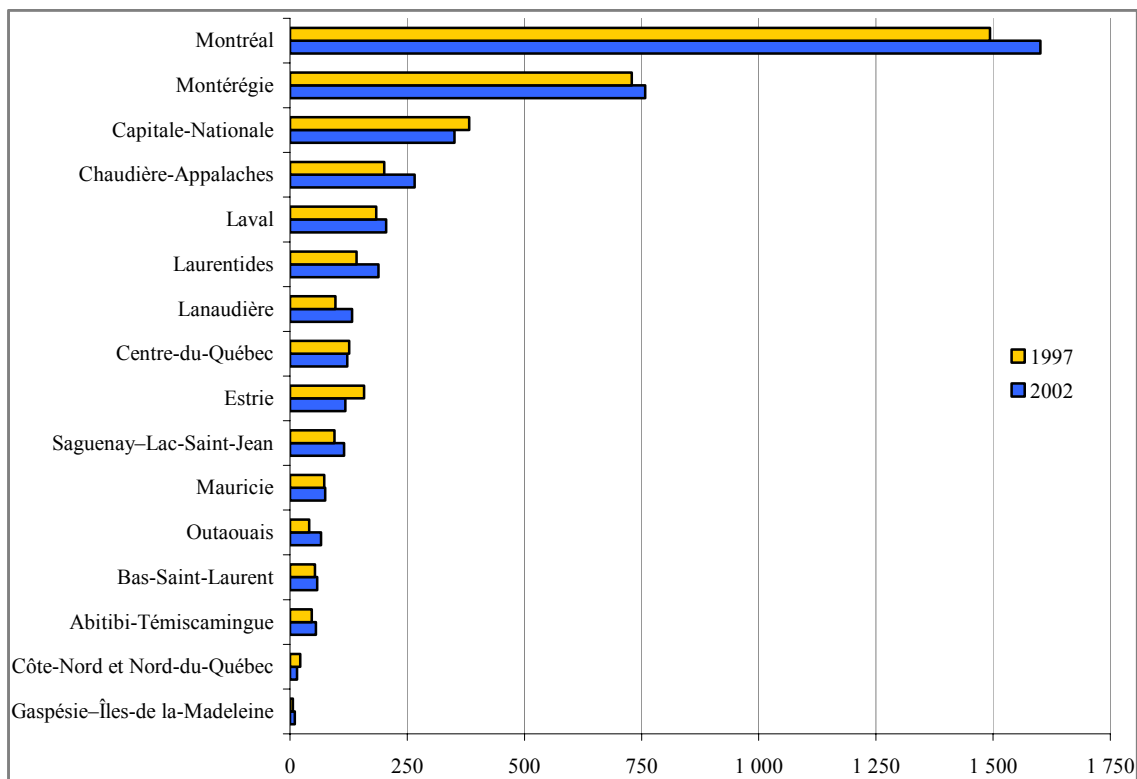
5.5 Recherche et développement

Au Québec, la majorité des activités de recherche et développement (R-D) s'effectuent par les entreprises. Les dépenses intérieures de R-D des entreprises (DIRDE) permettent de mesurer l'effort financier que le secteur privé consacre aux travaux de cette nature.

- Pour l'ensemble du Québec, de 1997 à 2002, en moyenne annuelle, les DIRDE se sont accrues de 7,2 % par établissement et de 8,2 % par habitant. Par contre, la croissance du nombre d'établissements effectuant des activités de R-D est plus modeste (1,5 %). Analysés sur une base régionale, ces taux de croissance connaissent des écarts substantiels.
- En 2002, plus du tiers (38,7 %) des établissements qui effectuent de la R-D sont situés dans la région de Montréal. Avec l'ajout de la seconde région en importance, la Montérégie, plus de la moitié (57 %) de ces établissements se concentrent dans ces deux régions.
- Au cours de la période 1997-2002, les régions ressources affichent la meilleure performance des quatre blocs régionaux au chapitre de l'évolution du nombre d'établissements. La Capitale-Nationale enregistre les plus forts taux de croissance de la valeur des DIRDE, tant par établissement que par habitant.

Graphique 5.5a

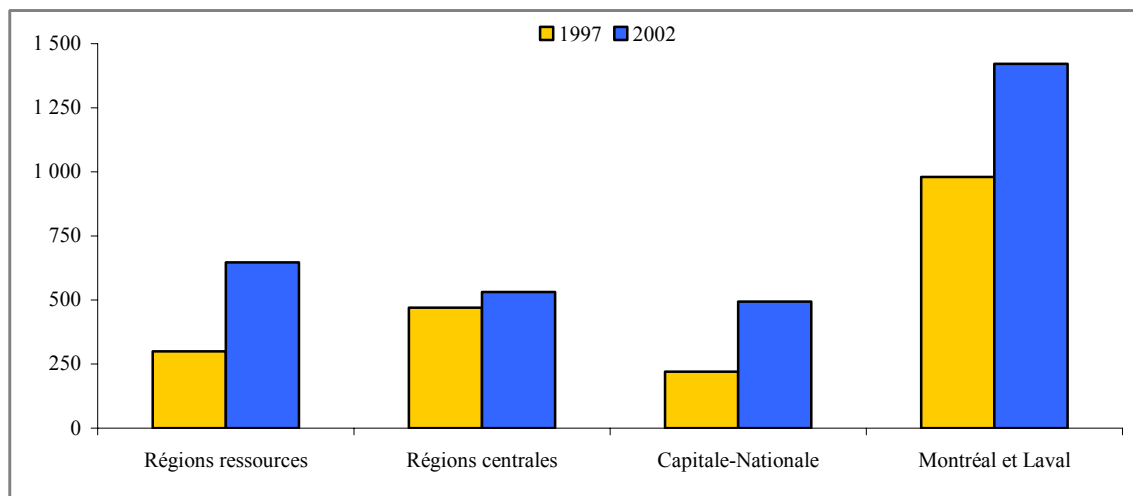
Établissements ayant des activités de R-D, selon les régions administratives
(en nombre, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Graphique 5.5.b

Dépenses intra-muros de R-D industrielle, selon les blocs régionaux, 1997 et 2002
(en dollars par établissement)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.5

Établissements et dépenses intérieures de R-D industrielle (DIRDE), 1997-2002¹

Régions administratives		Établissements			DIRDE			DIRDE		
		1997	2002	Var. ²	1997	2002	Var. ²	1997	2002	Var. ²
				1997-2002			1997-2002			1997-2002
		Nombre	En %		k\$ par établissement	En %		\$ par habitant	En %	
01	Bas-Saint-Laurent	53	58	1,8	x	x	...	x	x	...
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	95	115	3,9	416	518	4,5	136	212	9,3
03	Capitale-Nationale	382	351	-1,7	220	493	17,6	130	264	15,2
04	Mauricie	73	75	0,5	166	1 013	43,6	46	293	45,0
05	Estrie	158	118	-5,7	261	455	11,8	145	183	4,8
06	Montréal	1 493	1 601	1,4	1 024	1 492	7,8	849	1 280	8,5
07	Outaouais	41	66	10,0	307	866	23,0	40	175	34,2
08	Abitibi-Témiscamingue	46	55	3,6	x	1 088	...	x	407	...
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	22	15	-7,4	157	x	...	24	x	...
11	Gaspésie-Îles-de la-Madeleine	6	10	10,8	85	57	-7,7	5	6	3,9
12	Chaudière-Appalaches	201	266	5,8	77	111	7,7	40	76	13,7
13	Laval	184	205	2,2	623	866	6,8	340	500	8,0
14	Lanaudière	97	132	6,4	118	183	9,1	30	60	15,2
15	Laurentides	142	189	5,9	390	550	7,1	124	216	11,7
16	Montérégie	729	758	0,8	757	772	0,4	428	442	0,6
17	Centre-du-Québec	126	122	-0,6	119	179	8,6	68	98	7,5
Ensemble du Québec		3 848	4 136	1,5	655	926	7,2	346	514	8,2
	Régions ressources	295	328	2,1	300	647	16,6	76	96	4,8
	Régions centrales	1 494	1 651	2,0	471	531	2,4	211	254	3,8
	Capitale-Nationale	382	351	-1,7	220	493	17,6	130	264	15,2
	Montréal et Laval	1 677	1 806	1,5	980	1 421	7,7	769	1 155	8,5

1. Données provisoires.

2. Taux de croissance annuel composé.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

5.6 Personnel affecté à la R-D

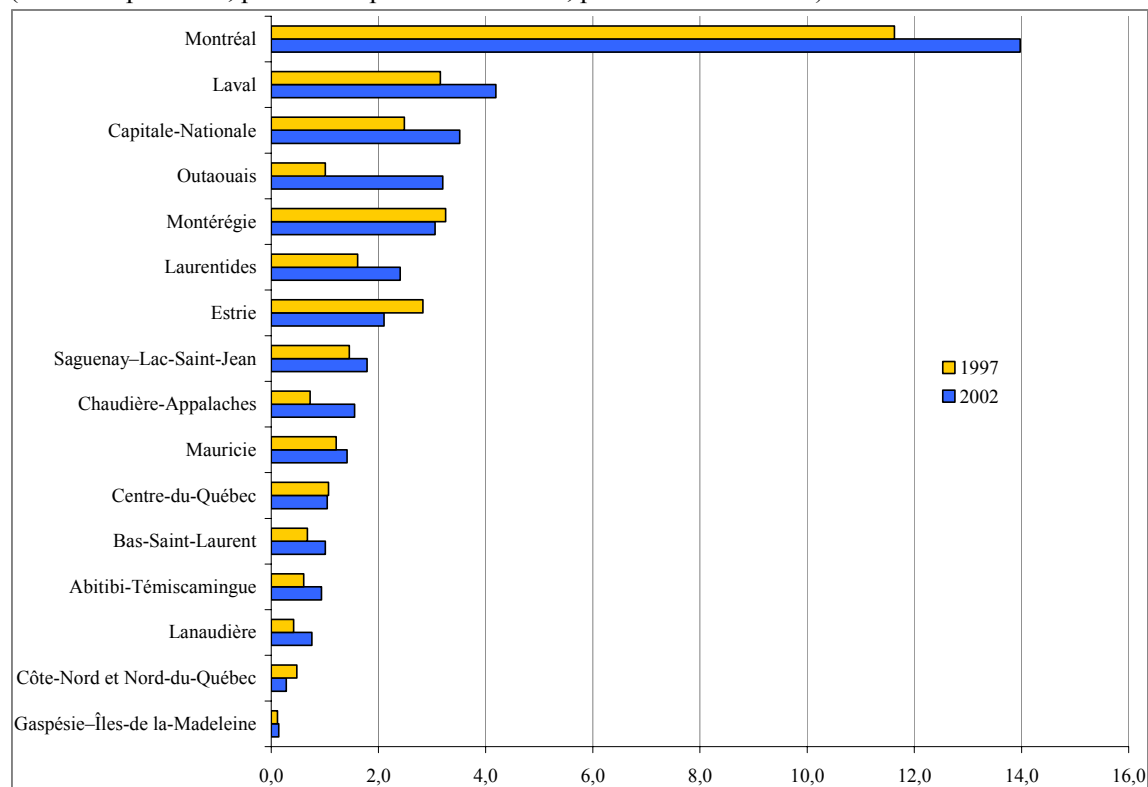
L'importance des activités de R-D réalisées en entreprise se mesure aussi par les ressources humaines qui y sont affectées. Celles-ci se divisent en deux catégories : le personnel professionnel, qui inclut les chercheurs ainsi que les cadres et les administrateurs qui prennent part aux activités de R-D, et le personnel auxiliaire, qui comprend le personnel technique et autres employés de soutien.

- Au Québec, en 2002, un peu plus de neuf personnes sont affectées à la R-D industrielle pour 1 000 personnes actives¹, ce qui représente une hausse par rapport à 1997 (7,4). De ce nombre, plus de la moitié représente du personnel professionnel.
- De 1997 à 2002, la plupart des régions (12 sur 17) affichent une hausse du nombre total de personnes affectées à la R-D industrielle. Toutefois, seule la région de Montréal (23,0) se situe au-dessus de la moyenne provinciale.
- De 1997 à 2002, tous les blocs régionaux connaissent une hausse du nombre total de personnes affectées à la R-D industrielle. Cependant, le nombre de personnes demeure huit fois moins élevé dans les régions ressources (2,5 personnes) qu'à Montréal et Laval (20,5).

Graphique 5.6a

Personnel professionnel affecté à la R-D industrielle, selon les régions administratives, 1997 et 2002

(en année-personne, pour 1 000 personnes actives, par ordre décroissant)



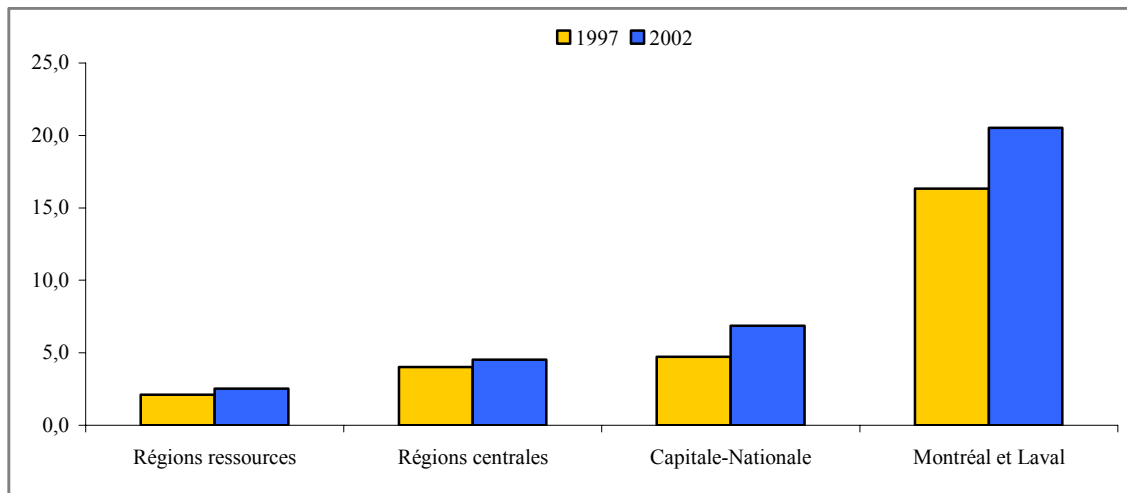
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

¹ Au sens de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada), les personnes dites "actives" sont celles en emploi ou qui se cherchent activement un emploi.

Graphique 5.6b

Personnel total affecté à la R-D industrielle, selon les blocs régionaux, 1997 et 2002

(en année-personne, pour 1 000 personnes actives)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.6

Personnel affecté à la R-D industrielle, pour 1 000 personnes actives, par catégorie, 1997 et 2002

Régions administratives		Professionnel		Auxiliaire ¹		Total	
		1997	2002	1997	2002	1997	2002
Nombre (année-personne)							
01	Bas-Saint-Laurent	0,7	1,0	0,8	1,0	1,4	2,0
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,5	1,8	2,6	1,8	4,0	3,6
03	Capitale-Nationale	2,5	3,5	2,2	3,4	4,7	6,9
04	Mauricie	1,2	1,4	1,0	1,2	2,2	2,6
05	Estrie	2,8	2,1	3,6	2,8	6,4	4,9
06	Montréal	11,6	14,0	7,0	9,0	18,6	23,0
07	Outaouais	1,0	3,2	0,3	0,9	1,4	4,1
08	Abitibi-Témiscamingue	0,6	0,9	0,9	2,3	1,5	3,2
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	0,5	0,3	0,4	1,0	0,8	1,3
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,4
12	Chaudière-Appalaches	0,7	1,6	1,1	1,6	1,8	3,2
13	Laval	3,2	4,2	2,5	3,7	5,6	7,9
14	Lanaudière	0,4	0,8	0,5	1,2	1,0	2,0
15	Laurentides	1,6	2,4	1,2	2,4	2,8	4,8
16	Montréal	3,3	3,1	3,1	2,8	6,3	5,8
17	Centre-du-Québec	1,1	1,0	1,7	1,6	2,7	2,6
Ensemble du Québec		4,3	5,3	3,1	4,0	7,4	9,3
	Régions ressources	0,9	1,1	1,2	1,4	2,1	2,5
	Régions centrales	2,0	2,3	2,0	2,2	4,0	4,5
	Capitale-Nationale	2,5	3,5	2,2	3,4	4,7	6,9
	Montréal et Laval	10,1	12,4	6,2	8,1	16,3	20,5

1. Comprend le personnel technique et de soutien.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

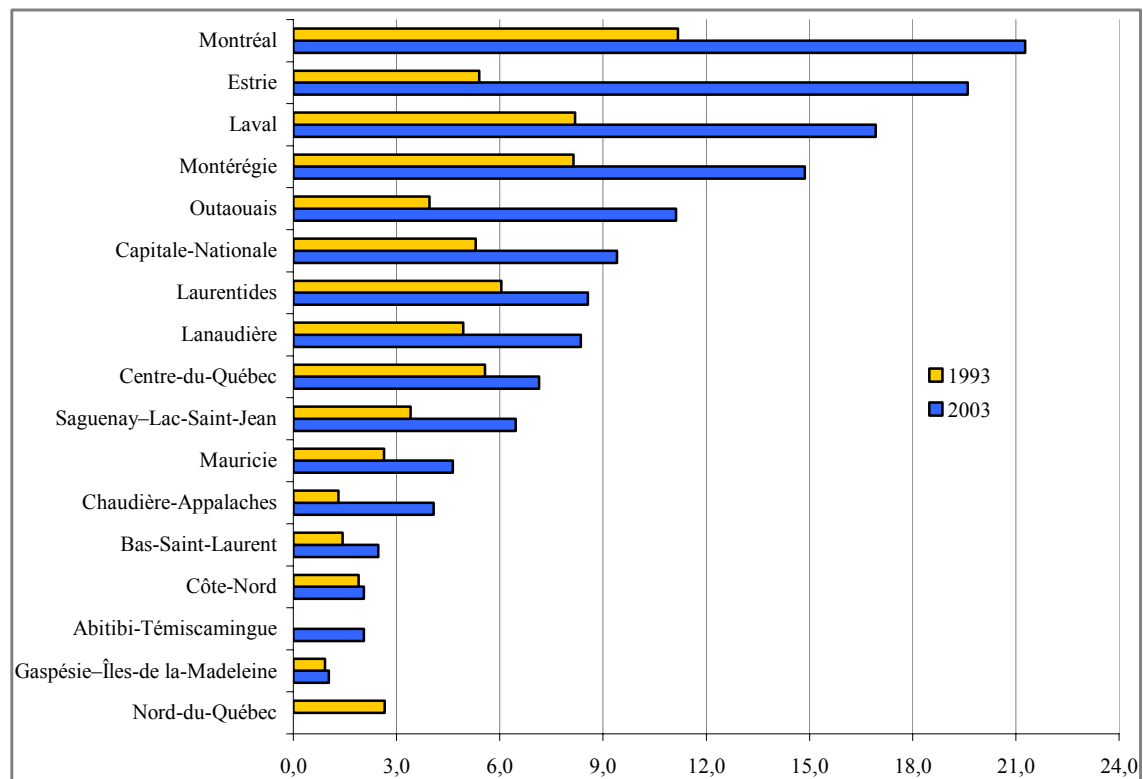
5.7 Brevets, inventions et publications scientifiques

Les **brevets d'invention** correspondent aux titulaires de brevets, donc aux propriétaires des inventions, et représentent un indicateur du potentiel commercial découlant des inventions. Les **inventions brevetées** équivalent au nombre total des inventeurs cités sur les brevets et sont, par conséquent, un indicateur des ressources disponibles dans l'économie pour produire des connaissances. Les **publications scientifiques** constituent le principal véhicule de diffusion de la recherche et sont un indicateur du dynamisme de la base de recherche scientifique.

- De 1993 à 2003, le nombre de brevets et d'inventions par 100 000 habitants double au Québec, alors que le nombre de publications scientifiques fluctue peu.
- De 1993 à 2003, tous les blocs régionaux inscrivent une hausse du nombre de brevets, d'inventions et de publications scientifiques, à l'exception des régions centrales, qui voient le nombre de publications par 100 000 habitants diminuer.
- Pendant cette période, la majorité des régions connaissent une progression du nombre de brevets ainsi que du nombre d'inventions brevetées par 100 000 habitants. Toutefois, la moitié des régions enregistrent une baisse du nombre de publications scientifiques par 100 000 habitants.

Graphique 5.7a

Inventions brevetées¹, selon les régions administratives, 1993 et 2003
(en nombre, pour 100 000 habitants, par ordre décroissant)



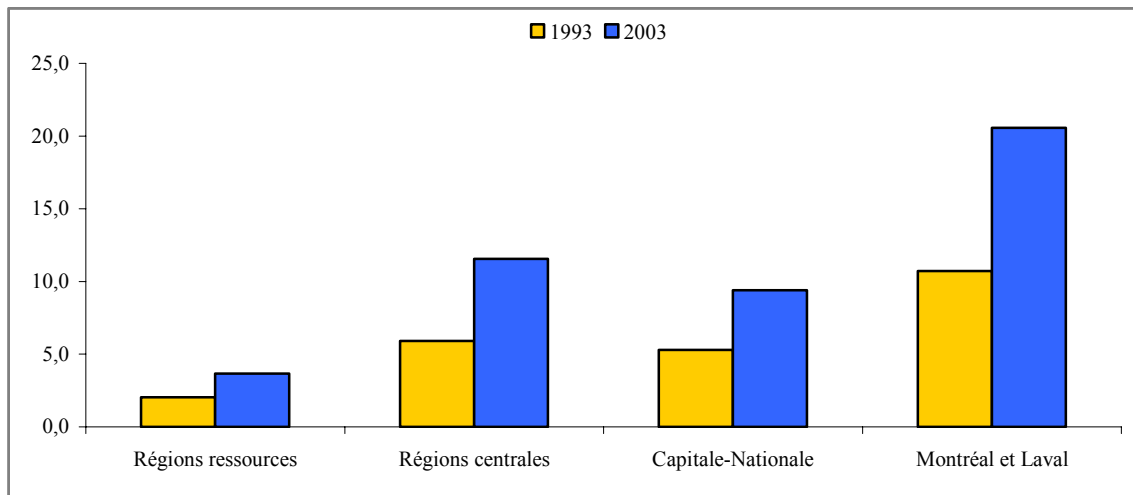
1. Auprès de la United States Patents and Trademark Office (USPTO).

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; United States Patents and Trademark Office (USPTO), données compilées par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST); ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 5.7b

Inventions brevetées¹, selon les blocs régionaux, 1993 et 2003

(en nombre, pour 100 000 habitants)



1. Au près de la United States Patents and Trademark Office (USPTO).

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; United States Patents and Trademark Office (USPTO), données compilées par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST); ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.7

Brevets d'invention¹, inventions brevetées² et publications scientifiques, pour 100 000 habitants, 1993, 2002 et 2003

Régions administratives	Brevets		Inventions		Publications	
	1993	2003	1993	2003	1993	2002
Nombre						
01 Bas-Saint-Laurent	1,0	2,0	1,4	2,5	32,9	43,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,7	5,0	3,4	6,5	19,1	18,1
03 Capitale-Nationale	3,1	7,3	5,3	9,4	163,0	189,6
04 Mauricie	1,5	0,8	2,6	4,6	35,8	33,6
05 Estrie	2,2	16,2	5,4	19,6	158,5	131,8
06 Montréal	15,9	38,9	11,2	21,3	221,9	220,1
07 Outaouais	2,0	1,8	4,0	11,1	9,6	14,7
08 Abitibi-Témiscamingue	...	3,4	...	2,1	11,6	8,8
09 Côte-Nord	0,9	2,1	1,9	2,1	...	1,0
10 Nord-du-Québec	...	...	2,7	...	10,6	7,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	...	1,0	0,9	1,0	0,9	7,2
12 Chaudière-Appalaches	1,3	1,8	1,3	4,1	0,8	0,8
13 Laval	4,2	8,9	8,2	16,9	23,1	43,1
14 Lanaudière	2,2	3,4	4,9	8,4	1,9	0,5
15 Laurentides	2,9	3,3	6,0	8,6	1,7	0,2
16 Montérégie	4,1	6,9	8,1	14,9	19,0	20,1
17 Centre-du-Québec	4,6	3,6	5,6	7,1	...	...
Ensemble du Québec	6,1	13,8	5,7	10,7	79,8	79,5
Régions ressources	1,0	2,5	2,0	3,7	20,7	22,3
Régions centrales	3,1	5,5	5,9	11,5	22,5	20,5
Capitale-Nationale	3,1	7,3	5,3	9,4	163,0	189,6
Montréal et Laval	14,1	34,0	10,7	20,6	191,1	191,8

1. Brevets d'invention détenus et octroyés par la United States Patents and Trademark Office (USPTO).

2. Inventions réalisées et brevetées auprès de la United States Patents and Trademark Office (USPTO).

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; United States Patents and Trademark Office (USPTO) et Thomson ISI, Science Citation Index (SCI), données compilées par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST); ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 6 — ÉDUCATION ET FORMATION

L'éducation et la formation sont essentielles au développement économique et social d'une région, puisque « la participation au marché du travail, le revenu et la consommation sont largement conditionnés par le niveau de scolarité atteint et par l'acquisition des connaissances que les personnes font tout au cours de leur vie. »¹

Cette section présente certains indicateurs permettant de mesurer la scolarisation et la diplomation des personnes actives sur le marché du travail, par région administrative :

- le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires;
- le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales;
- le taux d'emploi des sortants diplômés;
- le niveau de scolarité des travailleurs;
- le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.

¹ Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec - Données et analyses*, édition 2001.

6.1 Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires

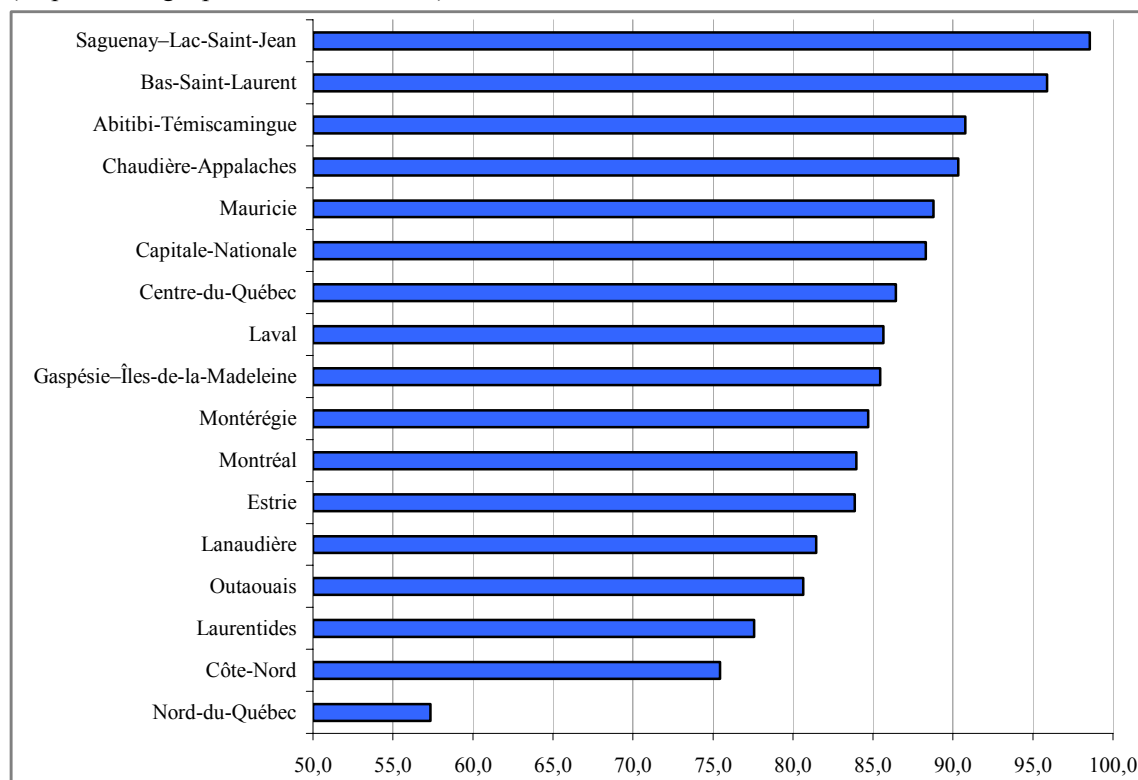
Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires¹ permet d'observer une partie des retombées des investissements réalisés pour sensibiliser les jeunes à l'éducation et pour poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un diplôme.

- En 2003-2004, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Québec est de 85,2 %. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue et la Chaudière-Appalaches affichent les taux les plus élevés, soit 98,5 %, 95,9 %, 90,8 % et 90,3 % respectivement. Le Nord-du-Québec se démarque des autres régions avec un taux nettement inférieur, soit 57,4 %.
- Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, en 2003-2004, marque la fin d'une tendance à la baisse observée pour l'ensemble du Québec, au cours des cinq années antérieures. Cette tendance se vérifie pour l'ensemble des régions, à l'exception du Nord-du-Québec et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Graphique 6.1a

Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, selon les régions administratives, 2003-2004

(en pourcentage, par ordre décroissant)

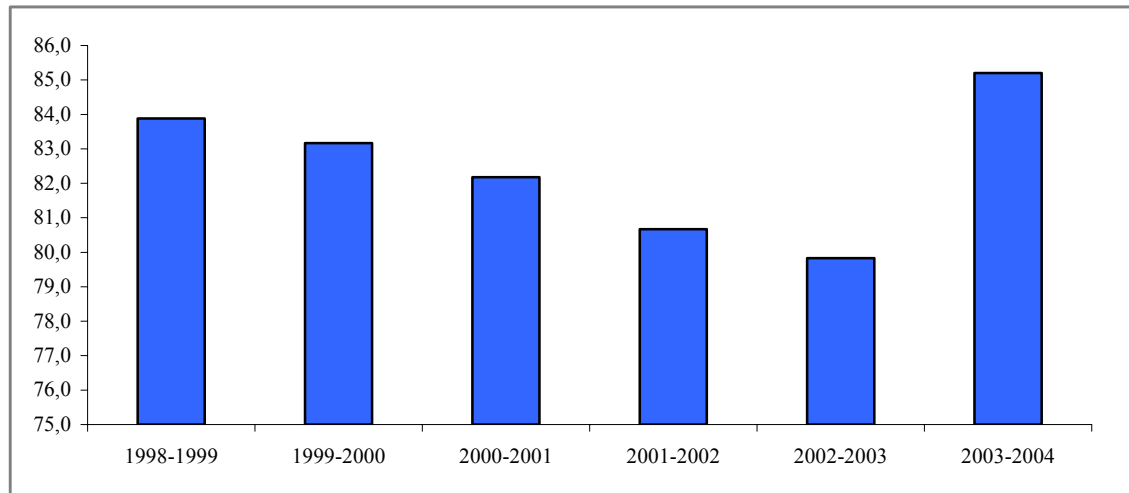


Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

¹ Ce taux est établi en considérant le premier diplôme d'études secondaires obtenu. Il est la mesure de la proportion d'une génération qui persévère jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Cependant, ces données doivent être interprétées avec prudence et peuvent varier passablement d'une année à l'autre.

Graphique 6.1b

Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Québec, 1998-1999 à 2003-2004
(en pourcentage)



Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 6.1

Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, 1998-1999 à 2003-2004

Régions administratives	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	En %					
01 Bas-Saint-Laurent	88,0	85,3	86,7	87,0	84,3	95,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	97,2	96,9	96,4	94,4	91,7	98,5
03 Capitale-Nationale	92,3	91,9	89,1	87,4	85,8	88,3
04 Mauricie	87,1	84,7	84,5	81,5	79,7	88,8
05 Estrie	86,3	85,2	86,3	78,9	80,9	83,9
06 Montréal	80,9	78,8	76,7	77,8	78,7	84,0
07 Outaouais	76,0	76,4	75,3	74,2	73,7	80,6
08 Abitibi-Témiscamingue	81,9	85,2	83,3	83,9	81,5	90,8
09 Côte-Nord	77,3	82,5	81,9	77,4	75,3	75,4
10 Nord-du-Québec	63,6	60,3	60,9	55,3	61,9	57,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	82,5	83,6	85,9	81,7	85,6	85,5
12 Chaudière-Appalaches	85,5	87,0	85,8	86,3	83,7	90,3
13 Laval	84,1	82,7	84,6	81,7	81,6	85,6
14 Lanaudière	82,7	82,7	82,0	79,3	75,8	81,5
15 Laurentides	79,7	79,9	77,9	76,4	74,7	77,6
16 Montérégie	82,7	83,2	81,9	79,7	78,9	84,7
17 Centre-du-Québec	86,8	82,8	87,7	85,5	81,3	86,4
Ensemble du Québec	83,9	83,2	82,2	80,7	79,8	85,2

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

6.2 Taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales

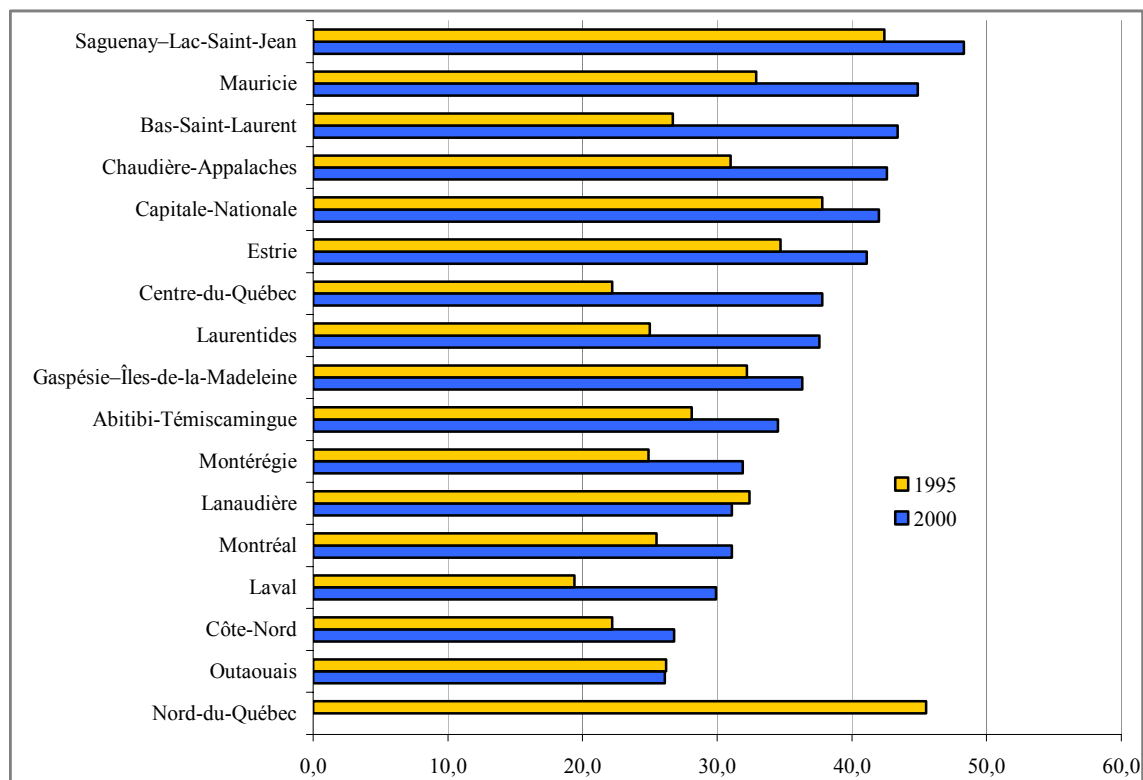
Le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales permet de mesurer la proportion des étudiants qui en sont à leur première inscription et qui complètent leur formation selon la durée prévue¹. De plus, il ajoute une dimension à la qualification de la main-d'œuvre potentielle en région, notamment en ce qui concerne les postes techniques.

- Entre 1995 et 2000, le Québec connaît une amélioration du taux global d'obtention d'un diplôme d'études collégiales. En effet, 37,0 % des nouveaux inscrits de l'année 2000 ont complété leur formation collégiale selon la durée prévue, contre 31,5 % des nouveaux inscrits de l'année 1995.
- La cohorte de l'année 2000 de toutes les régions ressources, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue, présente des taux de diplomation de formation préuniversitaire supérieurs à celui de la moyenne du Québec.
- Au chapitre de la formation technique, la cohorte de l'année 2000 des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (48,3 %), de la Mauricie (44,9 %) et du Bas-Saint-Laurent (43,4 %) est en tête de peloton.

Graphique 6.2a

Taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) de la formation technique, selon la durée prévue, selon les régions administratives, 1995 et 2000

(en pourcentage du nombre de nouveaux inscrits, par ordre décroissant)



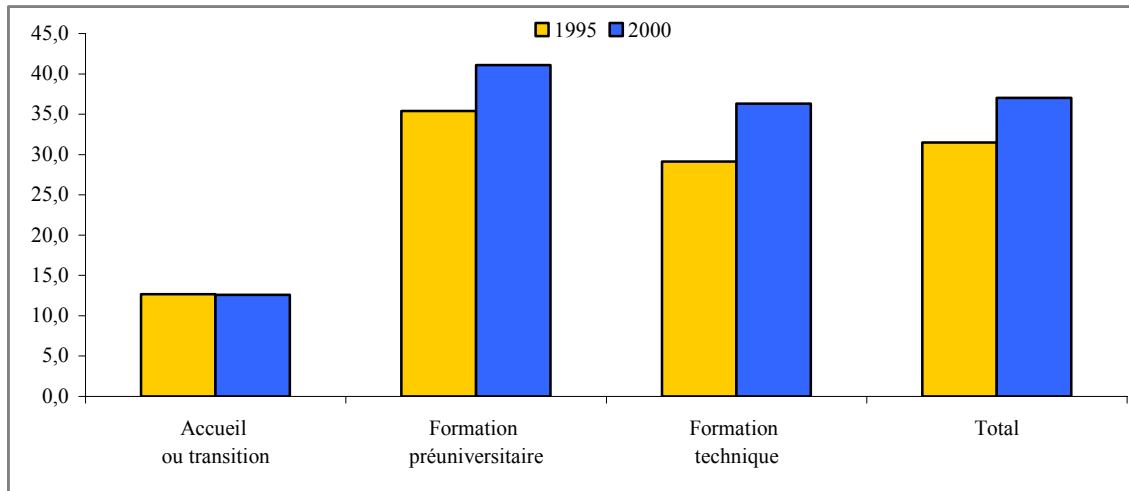
Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

¹ La durée prévue est de deux ans pour la formation préuniversitaire et de trois ans pour la formation technique ainsi que pour les étudiants inscrits en session d'accueil ou de transition.

Graphique 6.2b

Taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), selon la durée prévue, par type de formation, ensemble du Québec, 1995 et 2000

(en pourcentage du nombre de nouveaux inscrits)



Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 6.2

Taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales¹ (DEC), selon la durée prévue, par type de formation, 1995 et 2000

Régions administratives	Accueil ou transition		Formation préuniversitaire		Formation technique		Total	
	1995	2000	1995	2000	1995	2000	1995	2000
	En % du nombre de nouveaux inscrits							
01 Bas-Saint-Laurent	5,7	9,5	41,5	53,1	26,7	43,4	32,2	43,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,9	8,0	45,7	48,6	42,4	48,3	37,0	42,4
03 Capitale-Nationale	10,2	14,2	37,3	39,5	37,8	42,0	34,7	37,5
04 Mauricie	3,9	5,9	39,6	46,0	32,9	44,9	34,0	40,7
05 Estrie	10,5	6,7	30,3	39,6	34,7	41,1	30,8	39,3
06 Montréal	29,4	24,0	34,6	41,2	25,5	31,1	31,8	37,4
07 Outaouais	6,6	7,3	32,2	34,9	26,2	26,1	28,7	30,5
08 Abitibi-Témiscamingue	12,0	19,0	33,5	37,3	28,1	34,5	29,7	35,7
09 Côte-Nord	6,3	6,3	31,9	47,8	22,2	26,8	24,9	34,0
10 Nord-du-Québec	..	13,6	40,7	53,8	45,5	..	36,8	38,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5,9	10,3	42,9	53,5	32,2	36,3	31,8	37,4
12 Chaudière-Appalaches	7,4	6,1	40,2	45,3	31,0	42,6	33,9	40,4
13 Laval	9,2	8,8	23,1	25,1	19,4	29,9	19,6	23,0
14 Lanaudière	7,1	3,2	45,7	41,2	32,4	31,1	38,8	36,0
15 Laurentides	6,4	6,7	31,3	36,8	25,0	37,6	26,4	32,7
16 Montérégie	9,0	10,5	31,8	40,9	24,9	31,9	27,9	35,9
17 Centre-du-Québec	6,9	13,5	33,2	40,3	22,2	37,8	26,7	36,9
Ensemble du Québec	12,7	12,6	35,4	41,1	29,1	36,3	31,5	37,0

1. Correspond au trimestre d'automne de l'année de la première inscription au collégial. Ce taux comprend aussi les attestations d'études collégiales (AEC).

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

6.3 Taux d'emploi des sortants diplômés

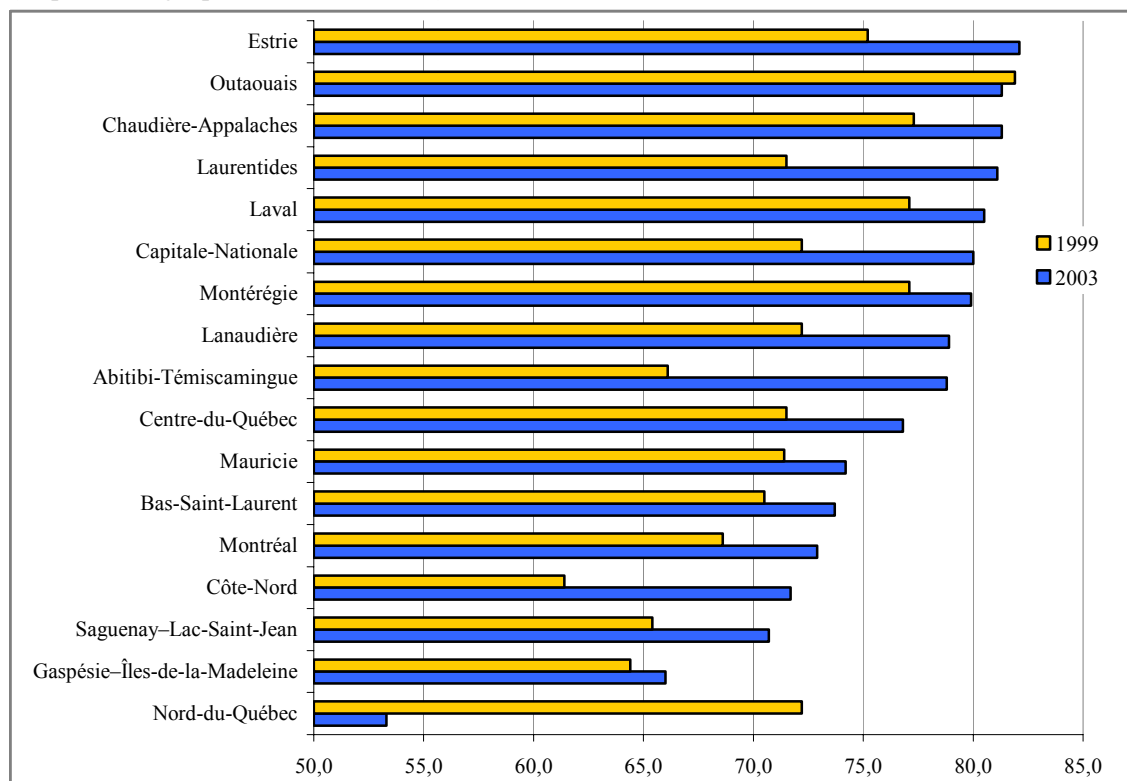
Le taux d'emploi des sortants diplômés¹ permet d'évaluer les occasions d'embauche qui s'offrent aux nouveaux diplômés des niveaux secondaire et collégial, pour l'ensemble des régions du Québec.

- En 2003, le taux d'emploi, selon le sexe, des jeunes diplômés du secondaire (professionnel) est globalement le même, alors que le taux d'emploi des femmes diplômées du collégial (formation technique) est de 14 points de pourcentage supérieur à celui des hommes.
- Entre 1999 et 2003, le taux d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles du secondaire passe de 72,2 % à 76,9 % et devance faiblement celui des hommes (76,6 % en 2003).
- De 1999 à 2003, le taux d'emploi des hommes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de la formation technique diminue de 6,8 points de pourcentage, passant de 68,0 % à 61,2 %. Chez les femmes, ce taux se situe à 75 % en 2003, en baisse de 1,5 point.
- En 2003, le taux d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de la formation technique est supérieur à celui des hommes, dans toutes les régions du Québec.

Graphique 6.3a

Taux d'emploi des sortants diplômés du secondaire professionnel, sexe féminin, selon les régions administratives, 1999 et 2003

(en pourcentage, par ordre décroissant)



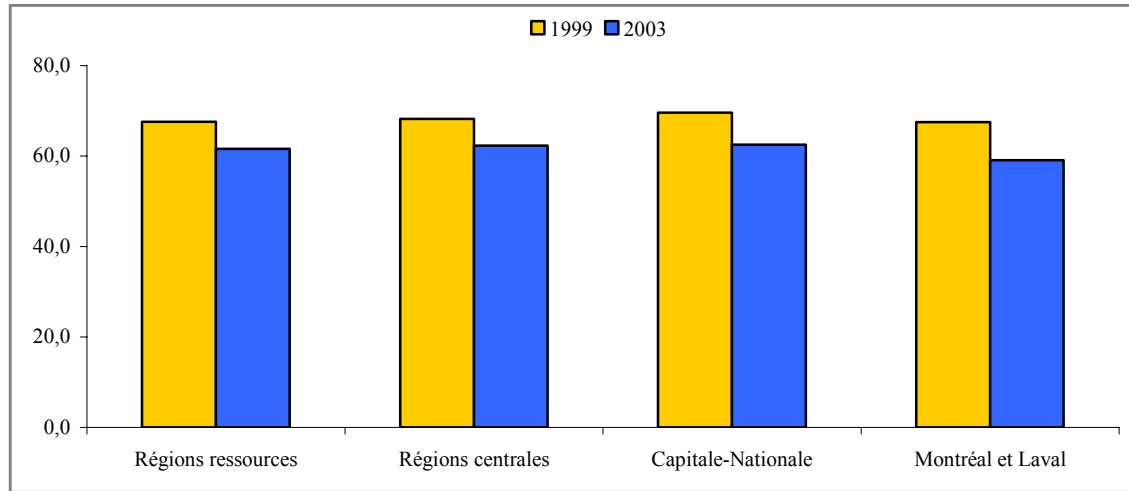
Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

¹ Sont considérées « en emploi » les personnes visées par l'enquête et qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui, sans étudier à plein temps. Cette enquête est réalisée l'année suivant l'année de la promotion des diplômés. Ainsi, les taux d'emploi en 1999 et 2003 sont calculés à partir des promotions 1997-1998 et 2001-2002.

Graphique 6.3b

Taux d'emploi des sortants diplômés du collégial (formation technique), sexe masculin, selon les blocs régionaux, 1999 et 2003

(en pourcentage)



Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 6.3

Taux d'emploi des sortants diplômés, selon le sexe, 1999 et 2003

Régions administratives	Secondaire (DEP) ¹				Collégial (DEC) ¹			
	1999		2003		1999		2003	
	H	F	H	F	H	F	H	F
En %								
01 Bas-Saint-Laurent	69,4	70,5	65,4	73,7	62,1	73,3	64,0	76,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	65,1	65,4	72,3	70,7	71,4	72,9	58,7	73,2
03 Capitale-Nationale	76,7	72,2	80,6	80,0	69,6	77,1	62,5	76,8
04 Mauricie	77,4	71,4	74,8	74,2	69,6	74,2	64,0	78,3
05 Estrie	80,8	75,2	72,9	82,1	63,5	77,9	58,5	76,9
06 Montréal	77,9	68,6	74,9	72,9	67,4	75,7	57,7	72,9
07 Outaouais	73,4	81,9	80,3	81,3	57,3	75,8	66,3	72,6
08 Abitibi-Témiscamingue	64,2	66,1	75,1	78,8	62,3	63,4	55,6	69,9
09 Côte-Nord	59,3	61,4	58,8	71,7	57,9	76,5	63,0	71,4
10 Nord-du-Québec	77,6	72,2	65,6	53,3	...	...	...	...
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	63,9	64,4	67,0	66,0	69,8	71,3	65,0	82,0
12 Chaudière-Appalaches	83,1	77,3	83,1	81,3	74,4	78,8	64,5	71,9
13 Laval	73,1	77,1	74,0	80,5	68,3	79,4	71,4	77,0
14 Lanaudière	82,7	72,2	83,1	78,9	59,3	70,7	55,0	64,8
15 Laurentides	80,8	71,5	79,4	81,1	67,6	81,9	60,2	76,0
16 Montérégie	81,8	77,1	80,3	79,9	71,6	83,2	63,9	78,3
17 Centre-du-Québec	82,8	71,5	78,2	76,8	66,3	84,2	59,0	79,1
Ensemble du Québec	76,4	72,2	76,6	76,9	68,0	76,5	61,2	75,0
Régions ressources	68,1	67,4	70,9	72,3	67,6	72,9	61,6	75,3
Régions centrales	81,2	75,8	79,8	80,3	68,2	79,8	62,3	75,9
Capitale-Nationale	76,7	72,2	80,6	80,0	69,6	77,1	62,5	76,8
Montréal et Laval	76,9	70,1	74,7	74,2	67,5	76,0	59,1	73,2

1. DEP : Diplôme d'études professionnelles au secondaire; DEC : Diplôme d'études collégiales de la formation technique.

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

6.4 Niveau de scolarité des travailleurs

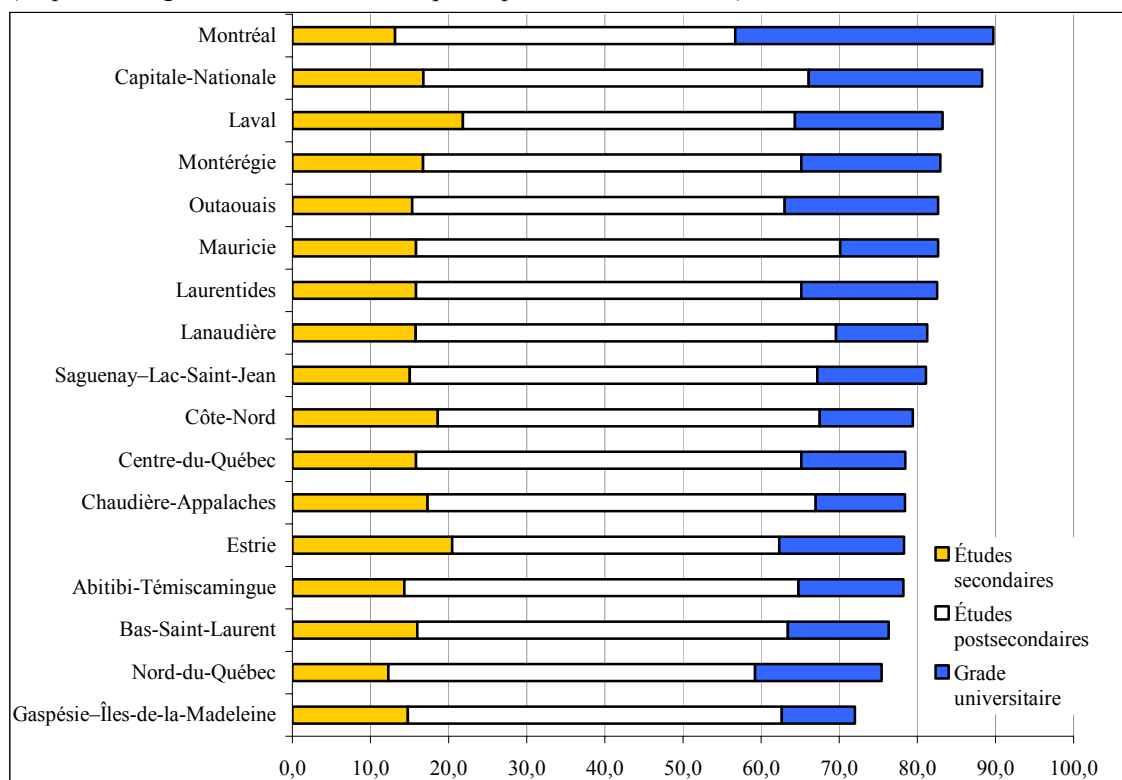
La proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires passe de 75,8 % en 1994 à 83,9 % en 2004, ce qui représente une amélioration sensible de la scolarisation chez les travailleurs de 15 ans et plus au cours de la dernière décennie.

- En 2004, la proportion de travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires est en baisse de 3,1 points de pourcentage par rapport à 1994 et se situe à 15,9 % pour l'ensemble du Québec.
- À l'inverse, la proportion de travailleurs ayant une formation postsecondaire (incluant des études partielles) est en hausse de 7,3 points de pourcentage et atteint 47,5 %, tandis que celle des diplômés universitaires augmente de 3,9 points et se situe à 20,5 %.
- En 2004, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant au minimum un diplôme d'études secondaires se trouve dans la région de Montréal (89,7 %), suivie de la Capitale-Nationale (88,3 %). De plus, Montréal affiche la plus forte proportion de travailleurs universitaires (33,0 %).
- Un écart dans le niveau de scolarité (tous diplômes confondus) subsiste entre les régions ressources et l'ensemble du Québec, celui-ci ayant augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 4,0 à 4,7 points de pourcentage.

Graphique 6.4a

Répartition de l'emploi, selon le niveau de scolarité des travailleurs, selon les régions administratives, 2004

(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant)

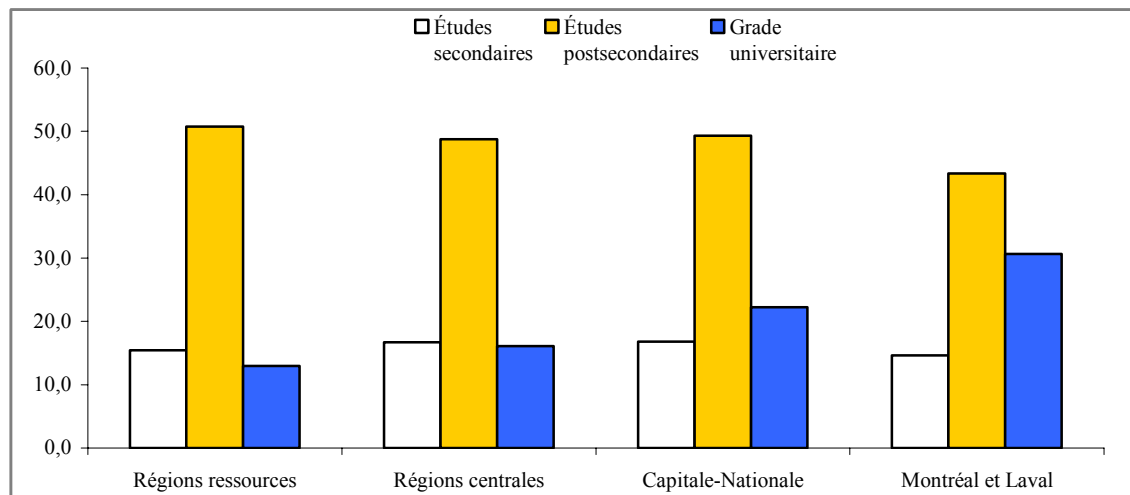


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 6.4b

Répartition de l'emploi, selon le niveau de scolarité des travailleurs, selon les blocs régionaux, 2004

(en pourcentage du nombre total d'emplois)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 6.4

Emploi, selon le niveau de scolarité, travailleurs de 15 ans et plus détenant un diplôme d'études secondaires et plus, 1994 et 2004

Régions administratives	Études secondaires		Études postsecondaires ¹		Grade universitaire ²		Total	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	1994	2004
	En % du nombre total d'emplois							
01 Bas-Saint-Laurent	18,0	16,0	39,1	47,4	12,1	12,9	69,2	76,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	18,2	15,0	46,7	52,2	9,7	13,9	74,6	81,1
03 Capitale-Nationale	21,3	16,8	41,5	49,3	19,0	22,2	81,7	88,3
04 Mauricie	15,9	15,8	51,3	54,3	15,2	12,5	82,4	82,7
05 Estrie	19,9	20,4	36,3	41,9	15,1	16,0	71,3	78,3
06 Montréal	16,8	13,2	39,1	43,6	24,4	33,0	80,3	89,7
07 Outaouais	17,4	15,3	40,5	47,7	16,9	19,7	74,8	82,7
08 Abitibi-Témiscamingue	14,2	14,3	38,2	50,5	7,8	13,4	60,2	78,2
09 Côte-Nord	20,3	18,6	37,8	48,9	11,0	11,9	69,0	79,4
10 Nord-du-Québec	15,7	12,3	42,5	46,9	3,1 ^c	16,2	61,4	75,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15,6	14,8	39,0	47,9	9,5	9,3	64,1	72,0
12 Chaudière-Appalaches	21,1	17,3	36,0	49,7	11,2	11,4	68,3	78,4
13 Laval	22,0	21,8	41,2	42,5	15,7	18,9	78,9	83,2
14 Lanaudière	19,3	15,8	44,3	53,8	10,5	11,7	74,2	81,3
15 Laurentides	23,1	15,8	41,1	49,3	11,6	17,4	75,9	82,5
16 Montérégie	20,1	16,7	38,9	48,4	15,8	17,8	74,8	83,0
17 Centre-du-Québec	17,5	15,8	39,6	49,3	9,6	13,3	66,7	78,4
Ensemble du Québec	19,0	15,9	40,2	47,5	16,6	20,5	75,8	83,9
Régions ressources	16,9	15,4	43,7	50,8	11,1	13,0	71,8	79,2
Régions centrales	20,1	16,7	39,4	48,8	13,8	16,1	73,3	81,5
Capitale-Nationale	21,3	16,8	41,5	49,3	19,0	22,2	81,7	88,3
Montréal et Laval	17,6	14,6	39,4	43,4	23,0	30,7	80,0	88,6

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Inclut le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

6.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi

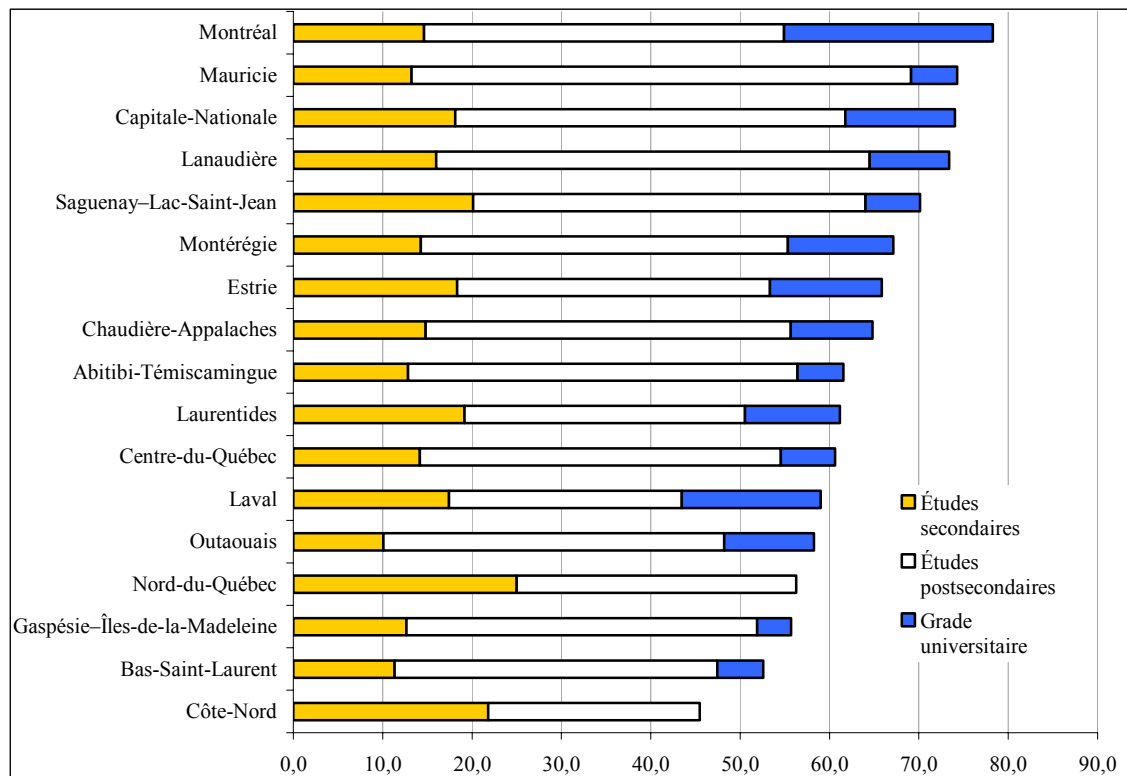
La proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires passe de 59,9 % en 1994 à 68,8 % en 2004. Cette tendance témoigne d'une meilleure qualification de la population active à la recherche d'un emploi et âgée de 15 ans et plus au cours de la dernière décennie.

- En 2004, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant un diplôme d'études secondaires est en baisse de 2,7 points de pourcentage par rapport à 1994, et se situe à 15,3 % pour l'ensemble du Québec.
- À l'inverse, la proportion de personnes disponibles ayant une formation postsecondaire (incluant des études partielles) est en hausse de 6,1 points de pourcentage et atteint 39,8 %, tandis que celle des diplômés universitaires augmente de 5,3 points et se situe à 13,6 %.
- En 2004, la proportion la plus élevée de personnes à la recherche d'un emploi possédant au minimum un diplôme d'études secondaires se trouve dans la région de Montréal (78,3 %), suivie de la Mauricie (74,3 %). De plus, Montréal affiche la plus forte proportion de main-d'œuvre disponible inoccupée universitaire (23,4 %).
- En ce qui a trait au niveau de scolarité (tous diplômes confondus), l'écart s'agrandit entre les régions ressources et l'ensemble du Québec. En effet, celui-ci est passé, au cours de la dernière décennie, de 5,3 à 5,9 points de pourcentage.

Graphique 6.5a

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi, selon le niveau de scolarité, selon les régions administratives, 2004

(en pourcentage du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi, par ordre décroissant)

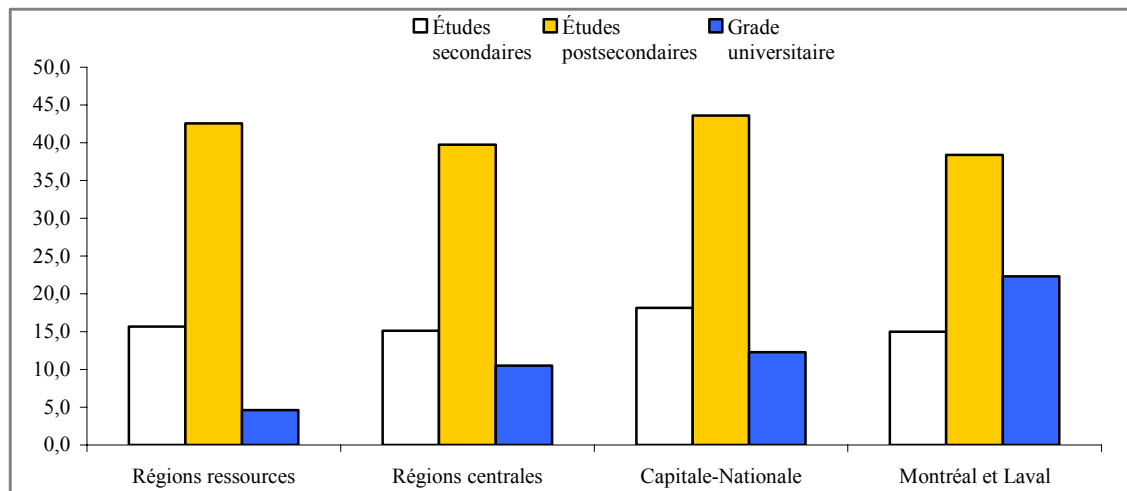


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 6.5b

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi, selon le niveau de scolarité, selon les blocs régionaux, 2004

(en pourcentage du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 6.5

Personnes à la recherche d'un emploi, selon le niveau de scolarité, âgées de 15 ans et plus, détenant un diplôme d'études secondaires et plus, 1994 et 2004

Régions administratives	Études secondaires		Études postsecondaires ¹		Grade universitaire ²		Total	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	1994	2004
	En % du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi							
01 Bas-Saint-Laurent	19,3	11,3 °	30,3	36,1	4,1 °	5,2 °	53,8	52,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,9	20,1	42,0	43,9	7,2 °	6,1 °	64,1	70,1
03 Capitale-Nationale	16,2	18,1	39,1	43,6	10,4	12,3	65,7	74,0
04 Mauricie	17,6	13,2	41,2	55,9	7,9 °	5,1 °	66,7	74,3
05 Estrie	19,5	18,3	31,3	35,0	8,6 °	12,5	59,4	65,8
06 Montréal	15,5	14,6	36,1	40,3	13,6	23,4	65,2	78,3
07 Outaouais	15,9	10,1 °	26,9	38,1	6,6 °	10,1 °	49,5	58,3
08 Abitibi-Témiscamingue	9,3 °	12,8 °	30,2	43,6	1,2 °	5,1 °	40,7	61,5
09 Côte-Nord	15,1 °	21,8 °	27,9	23,6 °	2,3 °	...	45,3	45,5
10 Nord-du-Québec	25,0 °	25,0 °	...	31,3 °	...	...	25,0	56,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11,6 °	12,7 °	25,6	39,2	1,2 °	3,8 °	38,4	55,7
12 Chaudière-Appalaches	22,7	14,8	31,9	40,8	6,1 °	9,2 °	60,7	64,8
13 Laval	29,8	17,4	29,3	26,1	2,9 °	15,5	62,0	59,0
14 Lanaudière	13,6	16,0	35,5	48,5	2,7 °	8,9	51,8	73,4
15 Laurentides	25,2	19,1	31,1	31,4	5,3	10,6	61,6	61,2
16 Montérégie	20,2	14,3	28,3	41,1	7,8	11,8	56,3	67,1
17 Centre-du-Québec	18,3	14,1 °	43,0	40,4	3,2 °	6,1 °	64,5	60,6
Ensemble du Québec	18,0	15,3	33,7	39,8	8,3	13,6	59,9	68,8
Régions ressources	15,5	15,7	34,3	42,6	4,8	4,6	54,6	62,9
Régions centrales	19,9	15,1	30,9	39,8	6,3	10,5	57,0	65,4
Capitale-Nationale	16,2	18,1	39,1	43,6	10,4	12,3	65,7	74,0
Montréal et Laval	17,6	15,0	35,1	38,4	12,0	22,3	64,7	75,7

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Inclut le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 7 — CONDITIONS DE VIE

Le niveau de vie d'une population reflète directement la richesse d'une région et demeure un indice majeur de bien-être économique des gens. Ainsi, plus une population augmente son niveau de vie et son niveau de développement, plus cette population acquiert de l'autonomie et une plus grande marge de manœuvre quant à son développement.

Afin d'assurer des conditions de vie adéquates, la population des régions doit aussi avoir accès efficacement à des services publics de qualité, notamment en santé et en services sociaux. Enfin, la qualité de vie des citoyens des régions n'est pas uniquement mesurable par le niveau de vie, la prestation de services publics et le niveau d'activité économique, mais également par des manifestations culturelles et un environnement sécuritaire.

Parmi le très large éventail d'indicateurs qui permettent de mesurer les conditions de vie, voici ceux retenus pour les fins de comparaison régionale :

- le revenu personnel disponible par habitant;
- l'indice de développement économique;
- le rapport de dépendance économique;
- le logement;
- le taux de mortalité;
- le taux de suicide;
- le nombre de médecins;
- le personnel soignant;
- la culture;
- la criminalité.

7.1 Revenu personnel disponible par habitant

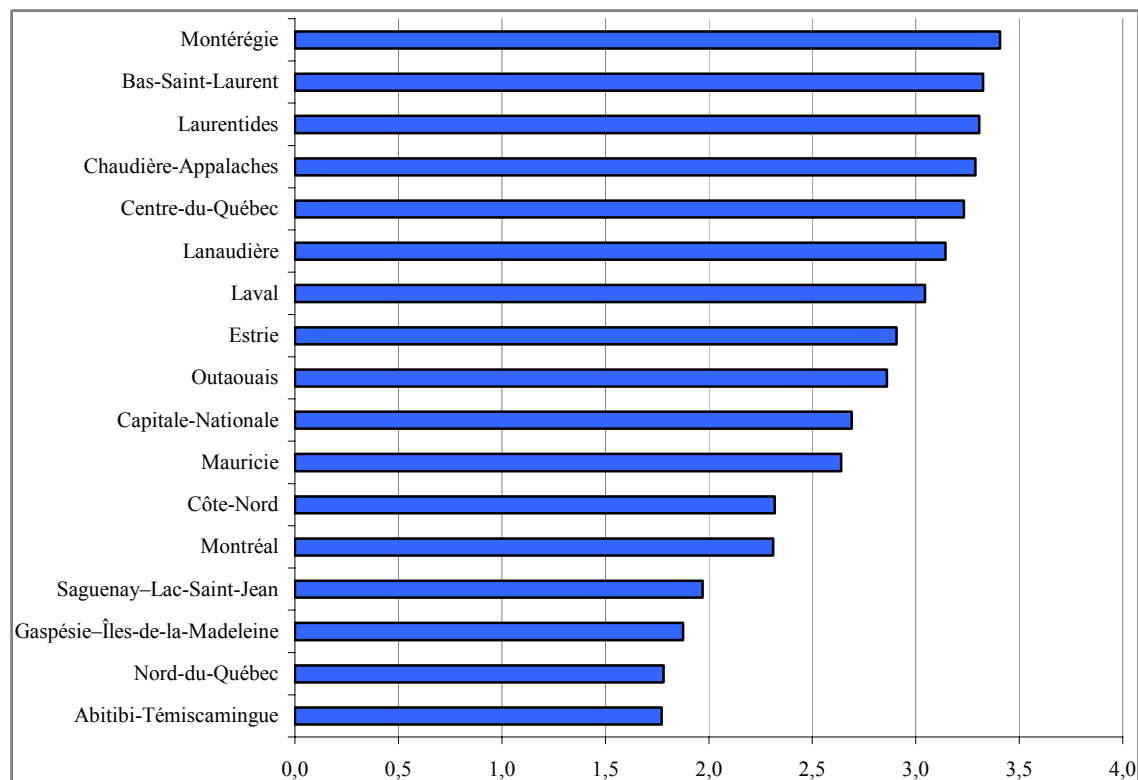
Le revenu personnel disponible par habitant est l'un des principaux indicateurs généralement utilisés pour comparer le niveau de vie des populations.

- En 2004, le revenu personnel disponible par habitant se situe, selon les régions, entre 64,9 % (14 044 \$) et 102,2 % (22 127 \$) de la moyenne du Québec (21 649 \$). Les régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal figurent en tête de peloton. À l'inverse, les régions du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de l'Abitibi-Témiscamingue ferment la marche.
- De 1995 à 2004, cinq régions affichent une progression de leur revenu personnel disponible par habitant supérieure ou égale à celle enregistrée pour l'ensemble du Québec (3,2 %). La Montérégie se classe au premier rang (3,4 %), suivie des régions du Bas-Saint-Laurent, des Laurentides et de la Chaudière-Appalaches qui présentent des taux de croissance équivalents (3,3 %).
- Toujours de 1995 à 2004, seules les régions centrales (3,2 %) connaissent une progression de leur revenu personnel disponible par habitant comparable à celle de l'ensemble du Québec.

Graphique 7.1a

Variation¹ du revenu personnel disponible par habitant, selon les régions administratives, 1995-2004²

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

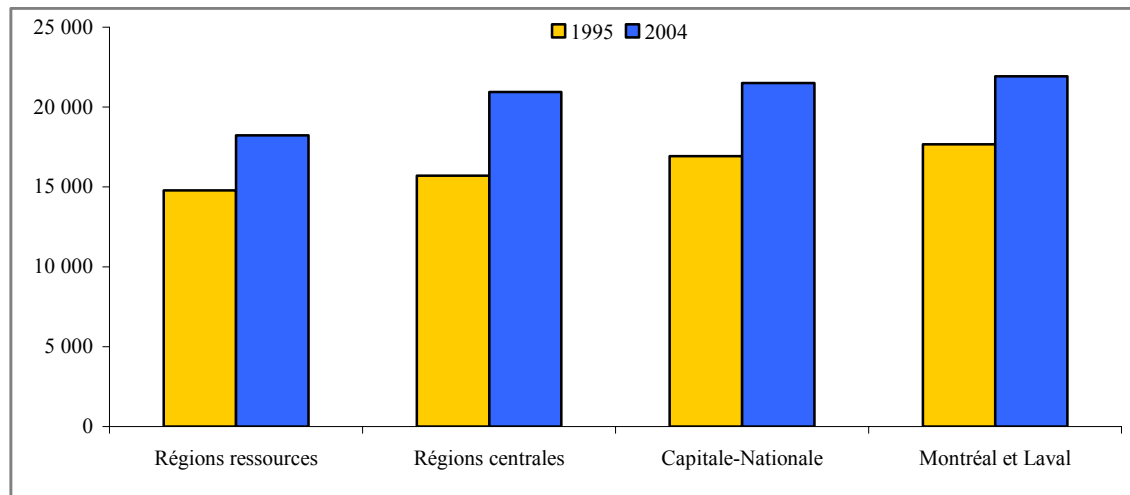
2. Estimations.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.1b

Revenu personnel disponible par habitant, selon les blocs régionaux, 1995 et 2004¹

(en dollars)



1. Estimations.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.1

Revenu personnel disponible par habitant, 1995 et 2004¹

Régions administratives	Revenu personnel		Variation ²	Indice	
	disponible par habitant			1995-2004	1995
	1995	2004			
	En \$	En %	(Québec=100)		
01 Bas-Saint-Laurent	13 667	18 346	3,3	83,9	84,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15 740	18 760	2,0	96,6	86,7
03 Capitale-Nationale	16 930	21 501	2,7	103,9	99,3
04 Mauricie	14 821	18 739	2,6	91,0	86,6
05 Estrie	15 295	19 795	2,9	93,9	91,4
06 Montréal	17 819	21 888	2,3	109,4	101,1
07 Outaouais	15 557	20 053	2,9	95,5	92,6
08 Abitibi-Témiscamingue	15 463	18 111	1,8	94,9	83,7
09 Côte-Nord	16 149	19 849	2,3	99,1	91,7
10 Nord-du-Québec	11 980	14 044	1,8	73,5	64,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12 906	15 256	1,9	79,2	70,5
12 Chaudière-Appalaches	15 160	20 284	3,3	93,0	93,7
13 Laval	16 892	22 127	3,0	103,7	102,2
14 Lanaudière	15 398	20 345	3,1	94,5	94,0
15 Laurentides	15 654	20 979	3,3	96,1	96,9
16 Montérégie	16 324	22 068	3,4	100,2	101,9
17 Centre-du-Québec	14 448	19 237	3,2	88,7	88,9
Ensemble du Québec	16 294	21 649	3,2	100,0	100,0
Régions ressources	14 780	18 220	2,4	90,7	84,2
Régions centrales	15 708	20 945	3,2	96,4	96,7
Capitale-Nationale	16 930	21 501	2,7	103,9	99,3
Montréal et Laval	17 674	21 927	2,4	108,5	101,3

1. Estimations.

2. Taux de croissance annuel composé.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

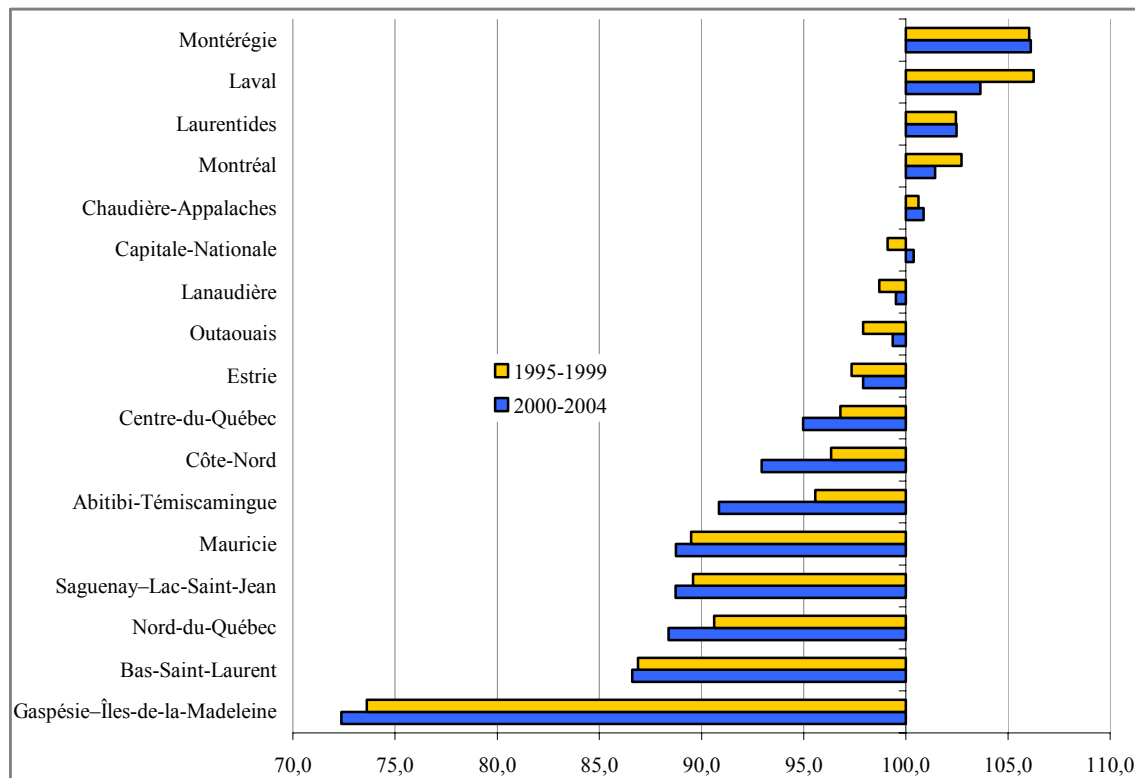
7.2 Indice de développement économique

Le produit intérieur brut (PIB) par habitant, ainsi que son évolution, servent à mesurer le niveau de vie et la croissance économique d'un pays ou d'une région. Cette donnée n'est disponible au niveau régional qu'à titre expérimental. Pour pallier cette situation, un indice de développement économique a été établi à partir de deux indicateurs économiques : le revenu personnel disponible par habitant, comme mesure de niveau de vie, et le taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus, comme mesure de développement économique.

- En 2004, les écarts de développement sont importants : la Montérégie (3,7 % d'écart par rapport à la moyenne québécoise) se situe au premier rang, alors que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-30,2 % d'écart) occupe le dernier rang. De plus, seulement quatre régions présentent un indice supérieur à la moyenne québécoise.
- En 2004, les régions ressources affichent un indice de développement bien en deçà de l'indice québécois (-13,1 %). Seules les régions centrales bénéficient d'un indice supérieur à la moyenne.
- Pour le quinquennat 2000-2004, par rapport au quinquennat 1995-1999, seuls les blocs régionaux de la Capitale-Nationale (1,2 point d'indice) et des régions centrales (0,2 point) affichent une progression de leur indice de développement économique, alors que le bloc régional de Montréal et Laval inscrit la plus forte diminution (-1,5 point).

Graphique 7.2a

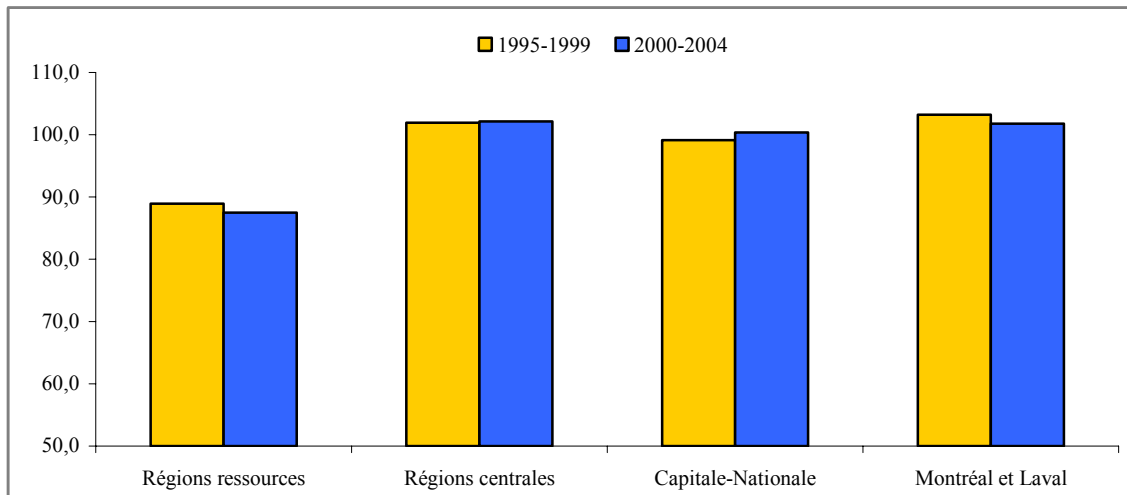
Indice de développement économique, selon les régions administratives, 1995-1999 et 2000-2004
(Québec=100, par ordre décroissant)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.2b

Indice de développement économique, selon les blocs régionaux, 1995-1999 et 2000-2004
(Québec=100)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.2

Indice de développement économique¹, 1995-2004

Régions administratives	Indice de développement économique			Écart
	1995-1999 ²	2000-2004 ²	2004	1995-1999/ 2000-2004
	(Québec=100)			En point d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	86,9	86,6	89,2	-0,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	89,6	88,7	88,1	-0,9
03 Capitale-Nationale	99,1	100,4	100,0	1,3
04 Mauricie	89,5	88,7	86,9	-0,7
05 Estrie	97,3	97,9	95,0	0,6
06 Montréal	102,7	101,4	99,0	-1,3
07 Outaouais	97,9	99,4	98,4	1,5
08 Abitibi-Témiscamingue	95,6	90,9	89,3	-4,7
09 Côte-Nord	96,3	92,9	91,3	-3,4
10 Nord-du-Québec	90,6	88,4	90,6	-2,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	73,6	72,4	69,8	-1,3
12 Chaudière-Appalaches	100,6	100,9	100,2	0,2
13 Laval	106,3	103,6	101,9	-2,6
14 Lanaudière	98,7	99,5	99,3	0,8
15 Laurentides	102,4	102,5	102,2	0,0
16 Montérégie	106,0	106,1	103,7	0,1
17 Centre-du-Québec	96,8	95,0	94,9	-1,8
Ensemble du Québec	100,0	100,0	100,0	...
Régions ressources	88,9	87,5	86,9	-1,4
Régions centrales	102,0	102,2	100,8	0,2
Capitale-Nationale	99,1	100,4	100,0	1,2
Montréal et Laval	103,2	101,8	99,4	-1,5

1. Cet indice est compilé par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Il représente la moyenne des indices du revenu personnel disponible par habitant et du taux d'emploi.

2. Moyenne des années.

Les calculs d'écart peuvent s'éloigner de la différence des indices, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

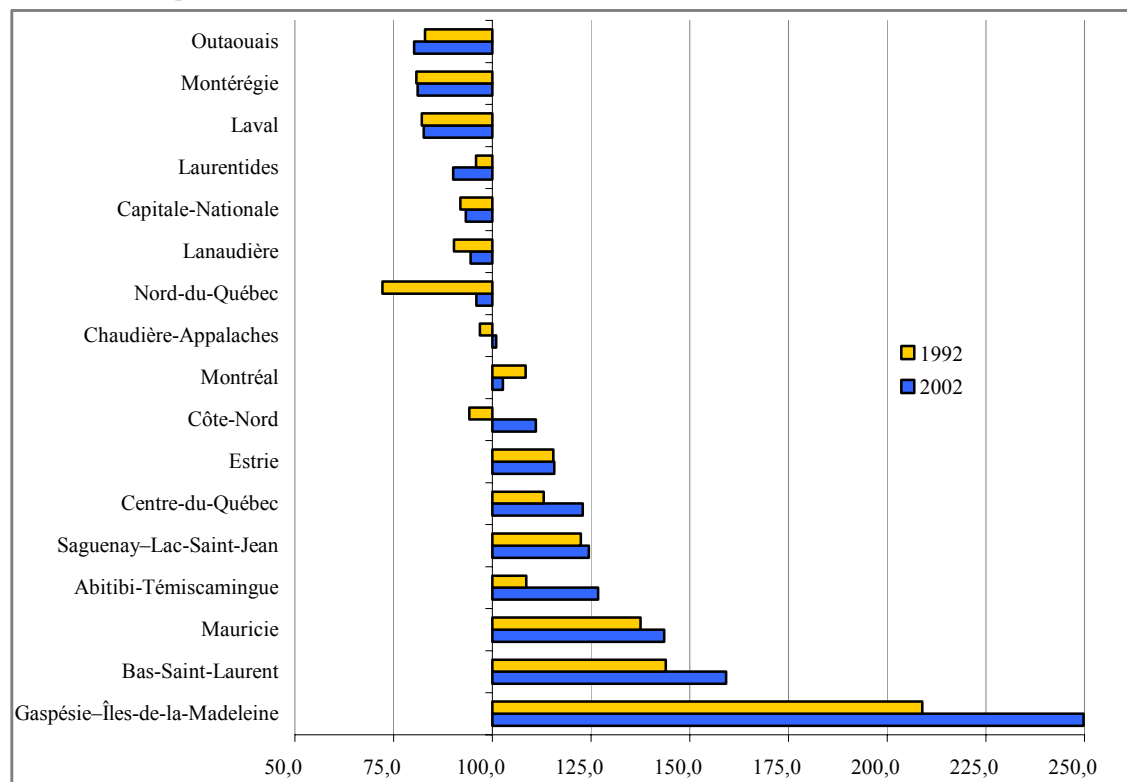
7.3 Rapport de dépendance économique

Le rapport de dépendance économique permet de mesurer l'importance des transferts gouvernementaux pour une région, par rapport au total des revenus d'emplois. Un rapport de dépendance économique supérieur à la moyenne signifie pour une région que les revenus de sa population dépendent davantage des paiements de transferts gouvernementaux.

- En 2002, sept régions sur 17 se situent sous la moyenne québécoise, dont quatre proviennent des régions centrales. Un peu moins de 16 % des revenus de la Montérégie dépendent des transferts gouvernementaux. À l'inverse, près de 50 % des revenus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine dépendent de ces mêmes transferts.
- Les régions ressources connaissent une hausse importante de leur indice de dépendance économique entre 1992 et 2002, passant de 129,0 à 140,8 et ce même si le rapport de dépendance économique diminue dans toutes ces régions.
- De 1992 à 2002, tous les blocs régionaux observent une diminution de leur rapport de dépendance économique. Toutefois, par rapport au Québec, tous les blocs régionaux, à l'exception de Montréal et Laval, affichent une détérioration de leur indice de dépendance économique.

Graphique 7.3a

Rapport de dépendance économique¹, selon les régions administratives, 1992 et 2002
(Québec=100, par ordre décroissant)



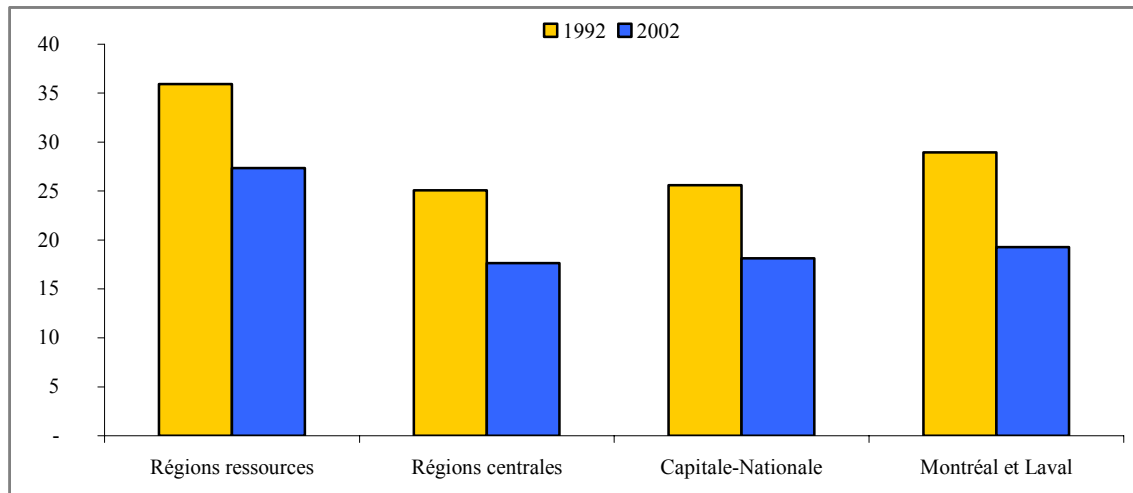
1. Correspond au rapport de dépendance économique (RDE) d'une région, exprimé en pourcentage du RDE de l'ensemble du Québec. Un indice supérieur à 100 signifie que le RDE de la région est supérieur au RDE de l'ensemble du Québec.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.3b

Rapport de dépendance économique¹, selon les blocs régionaux, 1992 et 2002

(en dollars)



1. Représente le rapport des paiements de transfert gouvernementaux par tranche de 100 \$ du revenu total d'emploi.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.3

Rapport de dépendance économique, 1992, 1997 et 2002

Régions administratives	Rapport de dépendance économique ¹			Indice ²		
	1992	1997	2002	1992	1997	2002
	En \$			(Québec=100)		
01 Bas-Saint-Laurent	40,08	34,74	30,95	143,9	159,7	159,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	34,10	25,24	24,19	122,4	116,0	124,4
03 Capitale-Nationale	25,60	20,60	18,14	91,9	94,7	93,3
04 Mauricie	38,31	30,21	27,89	137,6	138,8	143,5
05 Estrie	32,16	24,51	22,48	115,5	112,7	115,7
06 Montréal	30,19	23,14	19,96	108,4	106,3	102,7
07 Outaouais	23,09	19,35	15,59	82,9	88,9	80,2
08 Abitibi-Témiscamingue	30,23	24,28	24,65	108,6	111,6	126,8
09 Côte-Nord	26,23	21,41	21,57	94,2	98,4	111,0
10 Nord-du-Québec	20,10	22,24	18,66	72,2	102,2	96,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	58,19	48,64	48,55	208,9	223,6	249,7
12 Chaudière-Appalaches	26,96	21,91	19,62	96,8	100,7	101,0
13 Laval	22,87	17,52	16,05	82,1	80,5	82,6
14 Lanaudière	25,15	20,24	18,37	90,3	93,0	94,5
15 Laurentides	26,70	19,98	17,51	95,9	91,8	90,1
16 Montérégie	22,49	17,05	15,76	80,8	78,4	81,1
17 Centre-du-Québec	31,48	26,26	23,88	113,0	120,7	122,9
Ensemble du Québec	27,85	21,76	19,44	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	35,92	28,81	27,37	129,0	132,4	140,8
Régions centrales	25,07	19,61	17,62	90,0	90,2	90,7
Capitale-Nationale	25,60	20,60	18,14	91,9	94,7	93,3
Montréal et Laval	28,96	22,17	19,28	104,0	101,9	99,2

1. Représente le rapport des paiements de transfert gouvernementaux par tranche de 100 \$ du revenu total d'emploi.

2. Correspond au rapport de dépendance économique (RDE) d'une région, exprimé en pourcentage du RDE de l'ensemble du Québec. Un indice supérieur à 100 signifie que le RDE de la région est supérieur au RDE de l'ensemble du Québec.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.4 Logement

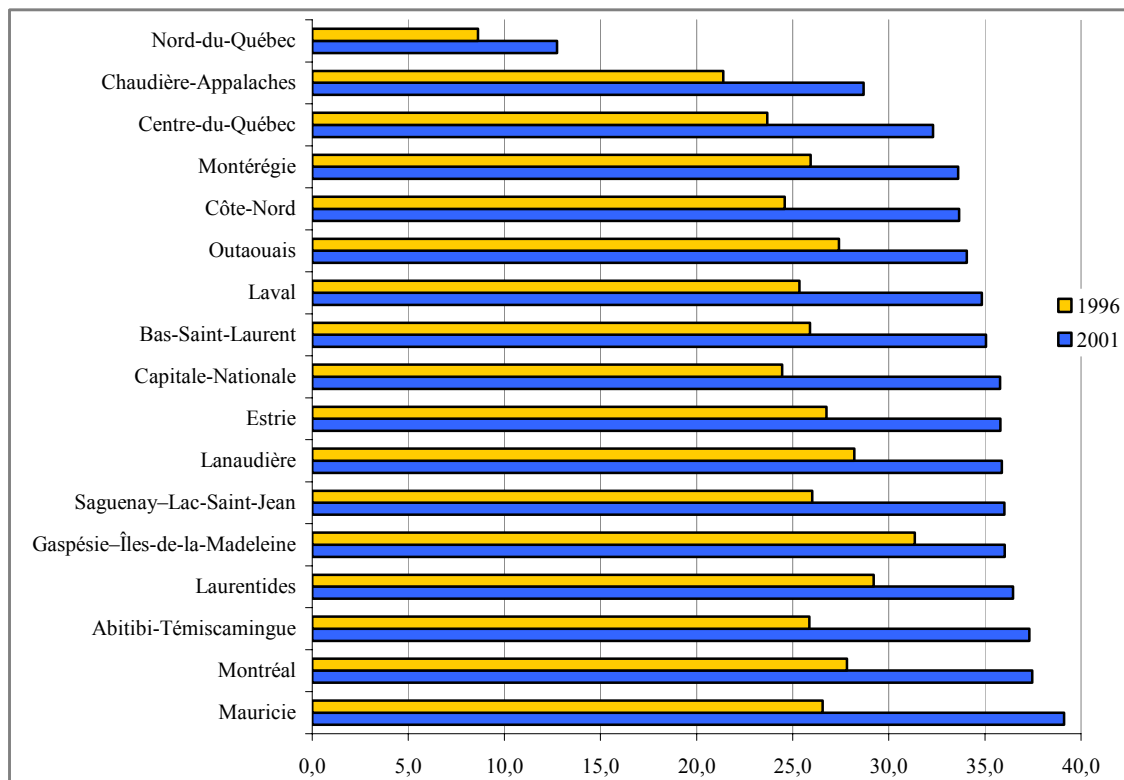
Le logement est un des besoins essentiels. Deux indicateurs en lien avec le logement servent à mesurer la qualité de vie de la population : l'accèsion à la propriété et la proportion des revenus consacrés au logement.

- Au Québec, entre 1996 et 2001, la proportion de ménages propriétaires augmente de 55,5 % à 58,0 %. En 2001, plus de 66 % des ménages des régions ressources et des régions centrales sont propriétaires de leur logement et, à l'opposé, seulement 40,1 % des ménages de Montréal et Laval sont propriétaires.
- Dans le même intervalle, la proportion des ménages consacrant 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement passe de 13,4 % à 14,1 % chez les propriétaires, et de 26,6 % à 35,9 % chez les locataires. En 2001, ce seuil est plus élevé chez les ménages de Montréal et Laval, comparativement à ceux des régions ressources. Généralement, les ménages qui déboursent une faible part de leur revenu pour se loger peuvent consacrer plus de ressources financières à d'autres activités, améliorant ainsi leur condition de vie.

Graphique 7.4a

Proportion de ménages locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement, selon les régions administratives, 1996 et 2001

(en pourcentage, par ordre croissant)

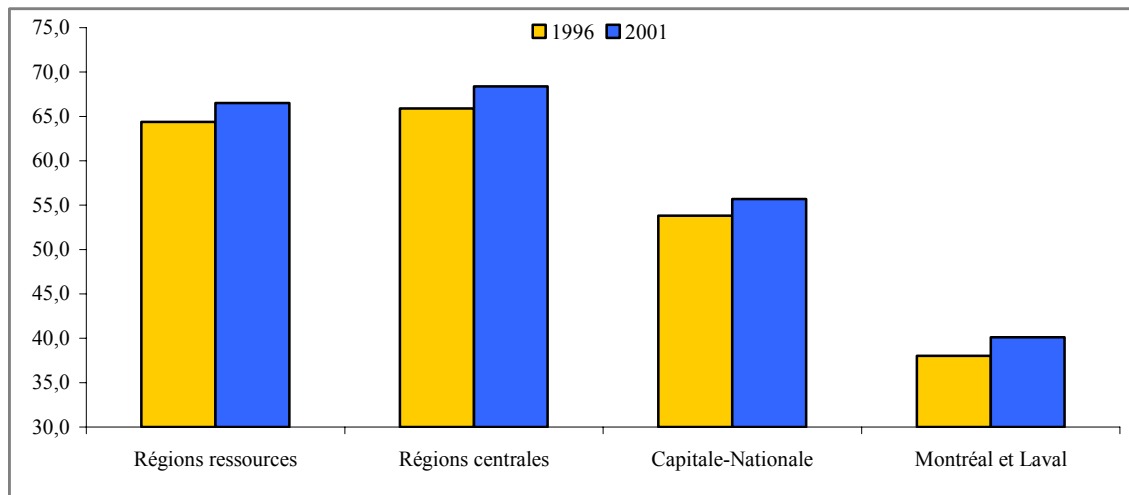


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.4b

Proportion de ménages propriétaires, selon les blocs régionaux, 1996 et 2001

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.4

Proportion de ménages propriétaires de leur logement et proportion de ménages consacrant 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement, 1996 et 2001

Régions administratives	Proportion de ménages propriétaires		Proportion consacrant 30 % et plus du revenu aux dépenses de logement			
			Propriétaires		Locataires	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
	En %		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	69,5	69,4	10,5	12,5	25,9	35,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	64,6	66,2	11,1	12,2	26,0	36,0
03 Capitale-Nationale	53,8	55,7	11,2	12,2	24,5	35,8
04 Mauricie	58,9	61,5	11,1	13,1	26,6	39,1
05 Estrie	59,1	60,8	11,7	13,2	26,8	35,8
06 Montréal	33,5	35,8	18,8	19,8	27,8	37,5
07 Outaouais	63,2	65,2	12,2	13,0	27,4	34,1
08 Abitibi-Témiscamingue	62,4	66,1	10,3	13,3	25,9	37,3
09 Côte-Nord	65,2	71,3	8,4	11,7	24,6	33,7
10 Nord-du-Québec	43,0	49,4	9,6	11,6	8,6	12,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	76,6	76,0	10,2	13,0	31,4	36,0
12 Chaudière-Appalaches	73,5	72,8	10,0	11,0	21,4	28,7
13 Laval	68,3	66,4	16,9	15,4	25,3	34,8
14 Lanaudière	74,7	74,8	14,6	14,4	28,2	35,9
15 Laurentides	60,0	70,0	14,6	14,2	29,2	36,5
16 Montérégie	65,3	67,4	13,0	12,4	25,9	33,6
17 Centre-du-Québec	66,6	67,2	10,3	12,5	23,7	32,3
Ensemble du Québec	55,5	58,0	13,4	14,1	26,6	35,9
Régions ressources	64,4	66,5	10,5	12,6	25,5	36,1
Régions centrales	65,9	68,4	12,7	12,9	26,2	33,9
Capitale-Nationale	53,8	55,7	11,2	12,2	24,5	35,8
Montréal et Laval	38,0	40,1	18,3	18,8	27,6	37,3

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

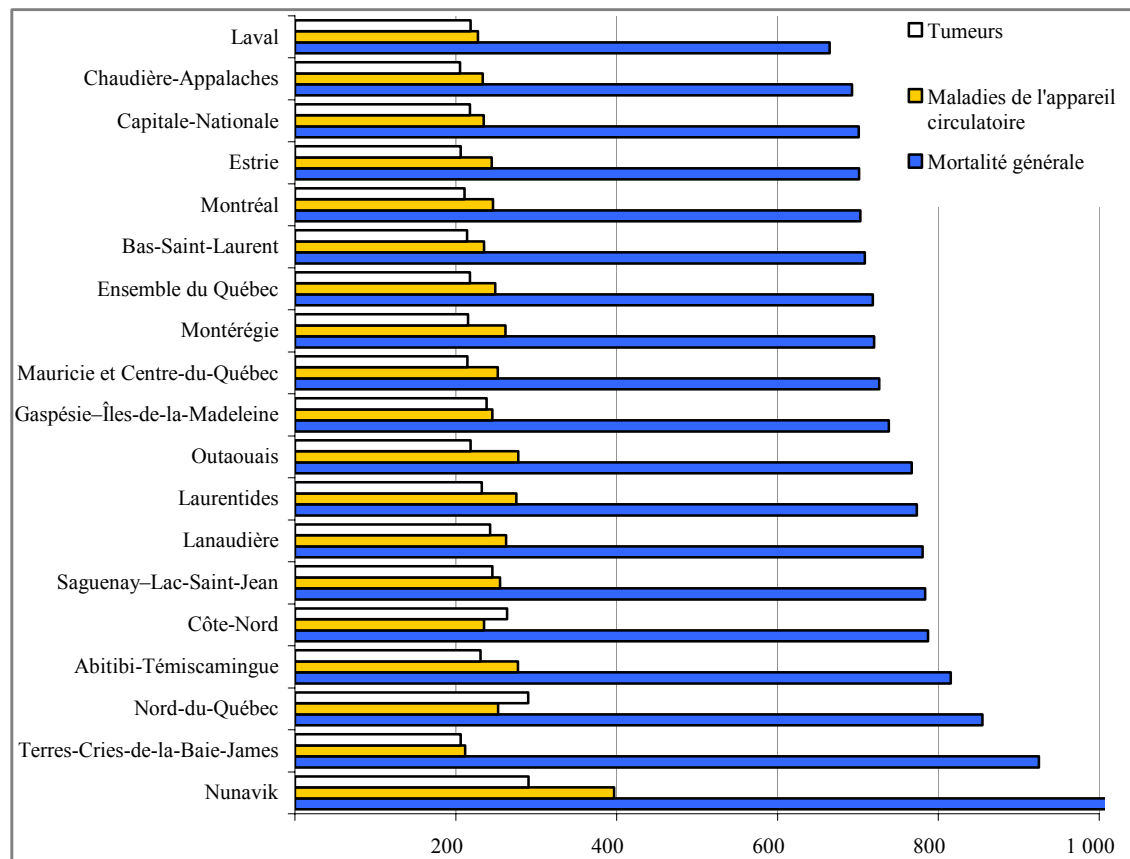
7.5 Taux de mortalité

- Le taux de mortalité régresse de façon significative au Québec. En dix ans, le taux ajusté de mortalité générale baisse de près de 13 %, pour se situer à 719 pour 100 000 personnes, au cours de la période 1995-1999. Malgré cette amélioration, les principales causes de la mortalité sont les mêmes depuis plusieurs années. Les maladies de l'appareil circulatoire sont responsables de près de 35 % des causes de décès contre 30 % dans le cas de tumeurs.
- Le taux ajusté de mortalité générale est significativement plus élevé au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord, dans Lanaudière et dans les Laurentides, alors qu'il est significativement inférieur dans les régions de l'Estrie, de Montréal, de la Chaudière-Appalaches et de Laval.
- Le taux ajusté de mortalité due aux maladies de l'appareil circulatoire chute de 27,9 % entre 1985-1989 et 1995-1999, une diminution très appréciable. Le taux ajusté de mortalité causée par les tumeurs connaît une baisse beaucoup moindre, soit 3,8 %, à cause notamment des hausses en Abitibi-Témiscamingue (3,5 %) et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (5,6 %).

Graphique 7.5a

Taux de mortalité générale et celui des deux principales causes, selon les régions administratives¹, 1995-1999

(en nombre, pour 100 000 personnes, par ordre croissant)

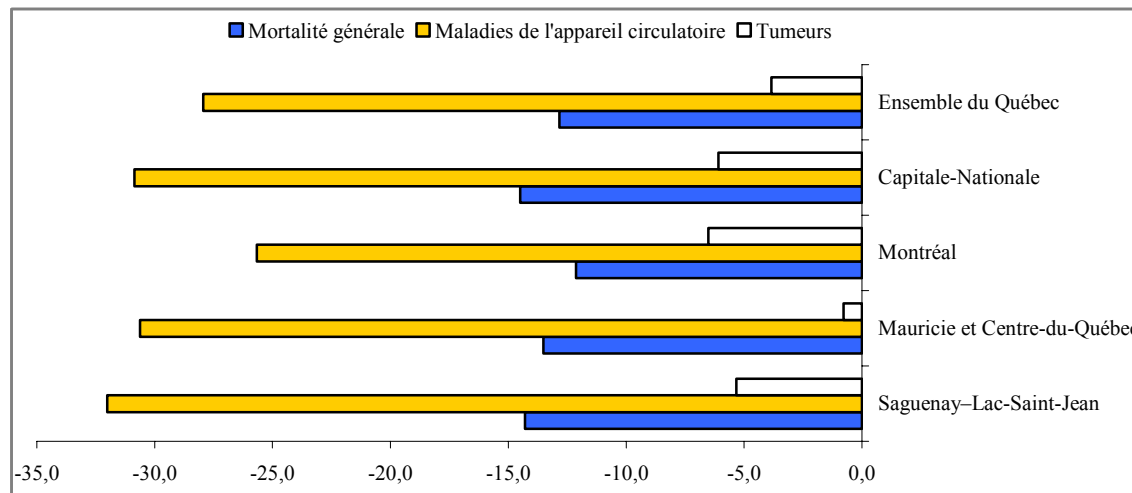


1. Les régions administratives correspondent aux régions sociosanitaires, à l'exception des régions du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nord-du-Québec, qui, regroupées, forment la région administrative Nord-du-Québec; la région sociosanitaire Mauricie et Centre-du-Québec forme deux régions administratives distinctes.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.5b

Évolution du taux de mortalité générale et celui des deux principales causes, selon certaines régions administratives, 1985-1989 et 1995-1999
(en pourcentage)



Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.5

Taux de mortalité générale et celui des deux principales causes, pour 100 000 personnes, 1985-1989 et 1995-1999

Régions administratives	Mortalité générale			Maladies de l'appareil circulatoire		Tumeurs	
	1985-1989	1995-1999	Var. ¹	1995-1999	Var. ¹	1995-1999	Var. ¹
	Nombre	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
01 Bas-Saint-Laurent	820	709	-13,6	235	-28,2	214	-0,4
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	914	783	-14,3	255	-32,0	245	-5,3
03 Capitale-Nationale	820	701	-14,5	235	-30,9	218	-6,1
04 Mauricie et Centre-du-Québec	840	726	-13,5	252	-30,6	215	-0,8
05 Estrie	805	701	-12,9	245	-27,2	206	-0,5
06 Montréal	800	703	-12,1	246	-25,7	211	-6,5
07 Outaouais	883	767	-13,1	278	-26,1	218	-4,2
08 Abitibi-Témiscamingue	909	815	-10,3	277	-28,8	231	3,5
09 Côte-Nord	935	787	-15,8	235	-32,7	264	-1,6
10 Nord-du-Québec ²	965	855	-11,5	253	-37,5	290	43,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	817	738	-9,7	245	-26,3	238	5,6
12 Chaudière-Appalaches	794	693	-12,7	233	-28,1	205	-5,3
13 Laval	788	665	-15,7	228	-34,2	219	-4,1
14 Lanaudière	898	780	-13,1	262	-32,1	243	-2,1
15 Laurentides	874	773	-11,6	275	-26,0	232	-0,6
16 Montérégie	836	720	-13,9	262	-27,9	215	-4,6
17 Nunavik ²	1 448	1 494	3,1	397	-9,3	290	-23,6
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James ²	959	925	-3,5	212	-39,7	206	-22,0
Ensemble du Québec	824	719	-12,8	249	-27,9	218	-3,8

1. Variations annuelles moyennes ajustées de la période 1995-1999, par rapport à la période 1985-1989.

2. Étant donné les très faibles effectifs aux âges élevés, les valeurs obtenues pour les régions du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nord-du-Québec sont jugées imprécises et ne sont présentées qu'à titre indicatif.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

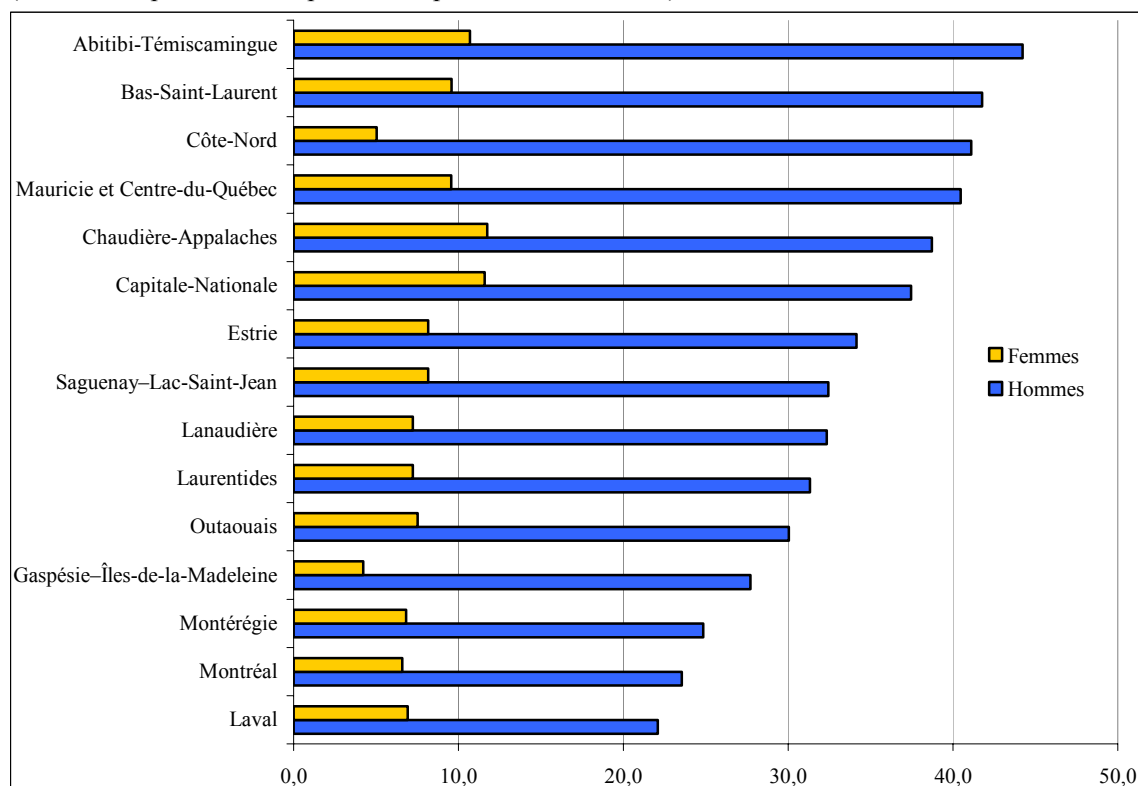
7.6 Taux de suicide

Le suicide est un phénomène important au Québec, qui affecte davantage les hommes que les femmes et qui touche plus particulièrement certaines régions et certaines catégories d'âge. En 2001, parmi toutes les causes de mortalité, le suicide représente 2,4 % des décès survenus au Québec.

- Au cours de la période 1997 à 2001, au Québec, le taux de mortalité ajusté par suicide est de 19,0 par 100 000 personnes. Cependant, il existe des écarts importants entre les régions du Québec : le taux variant entre 14,3 (Laval) et 27,6 (Abitibi-Témiscamingue) par 100 000 personnes.
- Pour la période 1997 à 2001, le taux de suicide ajusté chez les femmes au Québec atteint 7,9 en moyenne, variant entre 4,2 pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 11,7 dans la Chaudière-Appalaches. Chez les hommes, au Québec, il est presque quatre fois plus élevé avec un taux moyen de 30,5, variant entre 22,1 à Laval et 44,2 en Abitibi-Témiscamingue.
- Si pour l'ensemble du Québec la situation change très peu entre les périodes 1992-1996 et 1997-2001, certaines régions voient leur taux de mortalité par suicide s'accroître considérablement. C'est le cas de la région du Bas-Saint-Laurent, dont le taux passe de 19,0 à 25,4.
- Une analyse par groupe d'âge révèle enfin que le suicide est la première cause de mortalité chez les 15 à 29 ans et que la moitié des suicides surviennent dans la catégorie d'âge 30-49 ans.

Graphique 7.6a

Taux de mortalité ajusté par suicide, selon le sexe, selon les régions administratives, 1997-2001
(en nombre, pour 100 000 personnes, par ordre décroissant)

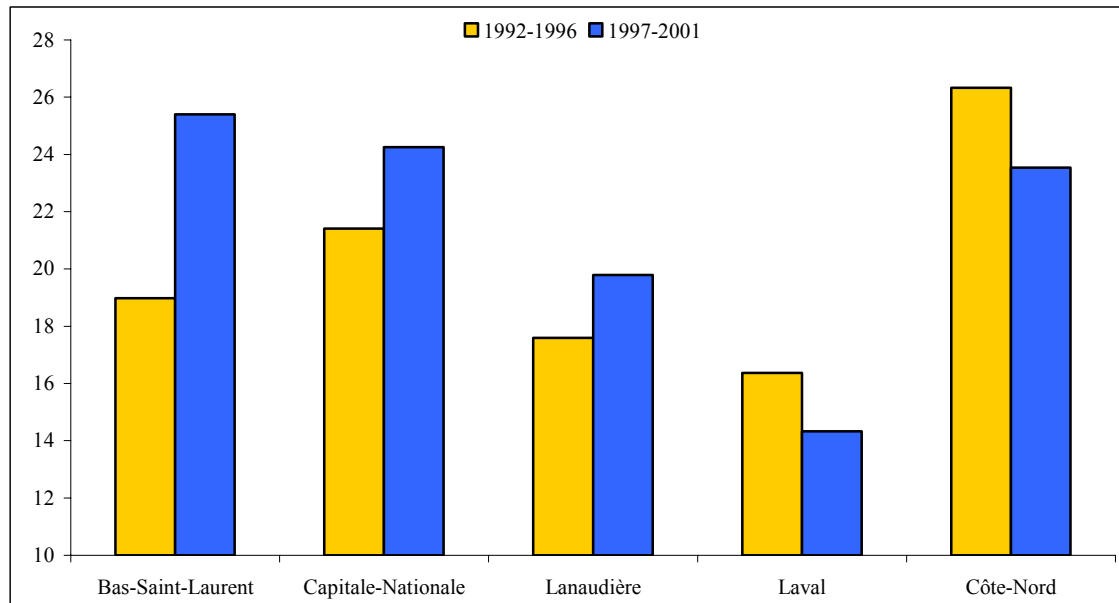


Sources : Institut national de santé publique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.6b

Taux ajusté de mortalité par suicide, selon certaines régions administratives, 1992-1996 et 1997-2001

(en nombre, pour 100 000 personnes)



Sources : Institut national de santé publique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.6

Taux de mortalité ajusté¹ par suicide, pour 100 000 personnes, selon le sexe, 1992-1996 et 1997-2001

Régions administratives ²	1992-1996			1997-2001		
	H	F	Total	H	F	Total
	Nombre			Nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	30,6	7,4	19,0	41,8	9,6	25,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	34,1	9,2	21,8	32,4	8,2	20,4
03 Capitale-Nationale	33,0	10,1	21,4	37,5	11,6	24,3
04 Mauricie et Centre-du-Québec	36,9	10,1	23,3	40,5	9,6	25,0
05 Estrie	33,4	9,6	21,3	34,1	8,2	21,1
06 Montréal	24,6	8,0	16,0	23,5	6,6	14,9
07 Outaouais	32,9	7,3	19,8	30,0	7,5	18,7
08 Abitibi-Témiscamingue	44,9	7,2	26,3	44,2	10,7	27,6
09 Côte-Nord	46,1	5,9	26,3	41,1	5,0	23,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	29,5	3,4	16,5	27,7	4,2	16,0
12 Chaudière-Appalaches	41,6	10,1	25,7	38,7	11,7	25,1
13 Laval	25,1	8,0	16,4	22,1	6,9	14,3
14 Lanaudière	27,8	7,6	17,6	32,3	7,2	19,8
15 Laurentides	32,4	5,9	19,2	31,3	7,2	19,2
16 Montérégie	25,9	6,0	15,8	24,8	6,8	15,7
Ensemble du Québec	30,2	7,9	18,8	30,5	7,9	19,0

1. Rapport du nombre de décès d'une population donnée sur 100 000 personnes. Grâce à la standardisation (ajustement), il est possible de corriger les taux pour permettre la comparaison (âge ou territoire donné).

2. Les régions du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nord-du-Québec sont retirées de l'analyse en raison des petites populations. Elles obligent des comparaisons méthodologiques différentes des taux de mortalité. Leur taux est cependant particulièrement élevé au Nunavik et dans le Nord-du-Québec, et quasi inexistant dans les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

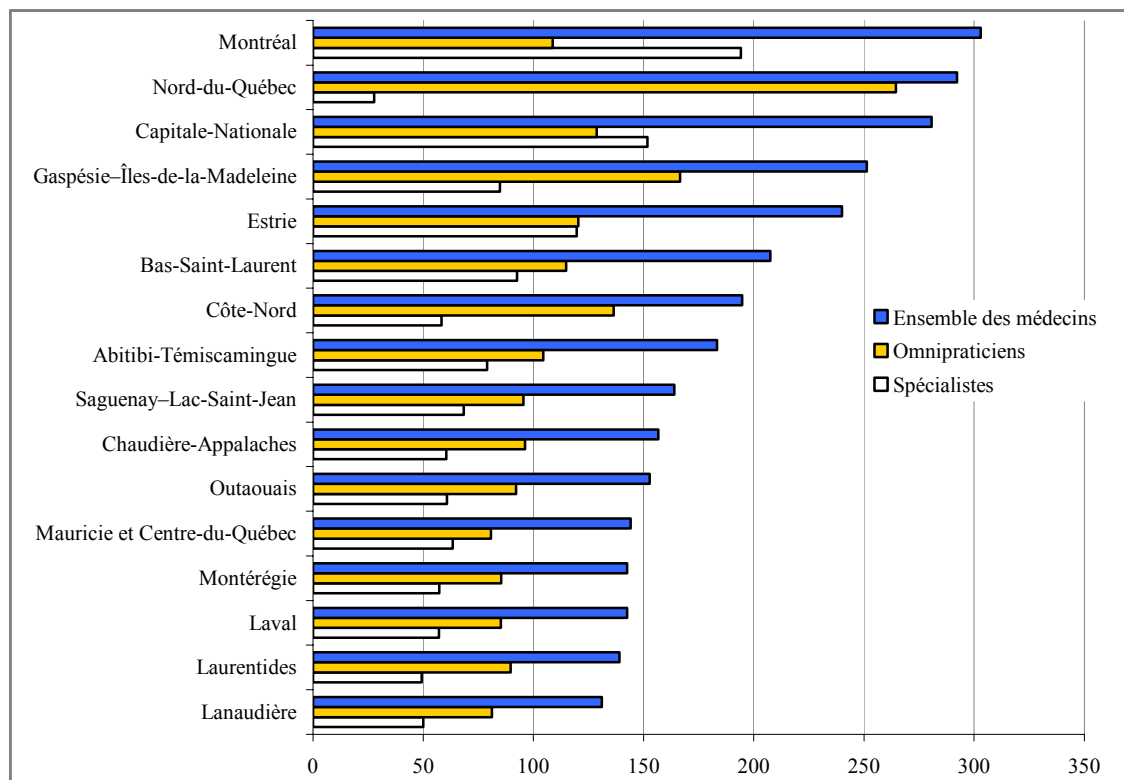
Sources : Institut national de santé publique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.7 Nombre de médecins

- La répartition du personnel médical (omnipraticiens et spécialistes) est très variable, allant pratiquement du simple au double entre les régions centrales et Montréal et Laval et la Capitale-Nationale. Les régions centrales sont les moins bien pourvues en cette matière avec 151 médecins pour 100 000 personnes, comparativement à 205 en moyenne au Québec. Quant aux régions ressources, elles se rapprochent de la moyenne du Québec avec 196 médecins par 100 000 personnes.
- Du côté des omnipraticiens, les écarts sont moins élevés mais les régions centrales sont toujours moins bien pourvues. Enfin, les régions urbaines de Montréal, de la Capitale-Nationale et de l'Estrie, offrant une formation universitaire, présentent la plus forte proportion de médecins spécialistes comparativement aux autres régions.
- Depuis dix ans (1993-2003), malgré que les régions ressources et centrales aient comblé une partie de leur déficit en matière de disponibilité de personnel médical, les régions centrales sont encore loin de la moyenne de l'ensemble du Québec, d'autant plus qu'elles connaissent les plus fortes croissances démographiques au Québec. Par ailleurs, les taux de croissance élevés des ratios de médecins pour 100 000 personnes dans certaines régions ressources, telles que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, sont la résultante de l'augmentation du personnel et de la diminution de la population.

Graphique 7.7a

Ensemble des médecins, omnipraticiens et spécialistes, selon les régions administratives, 2003
(en nombre, pour 100 000 personnes, par ordre décroissant)

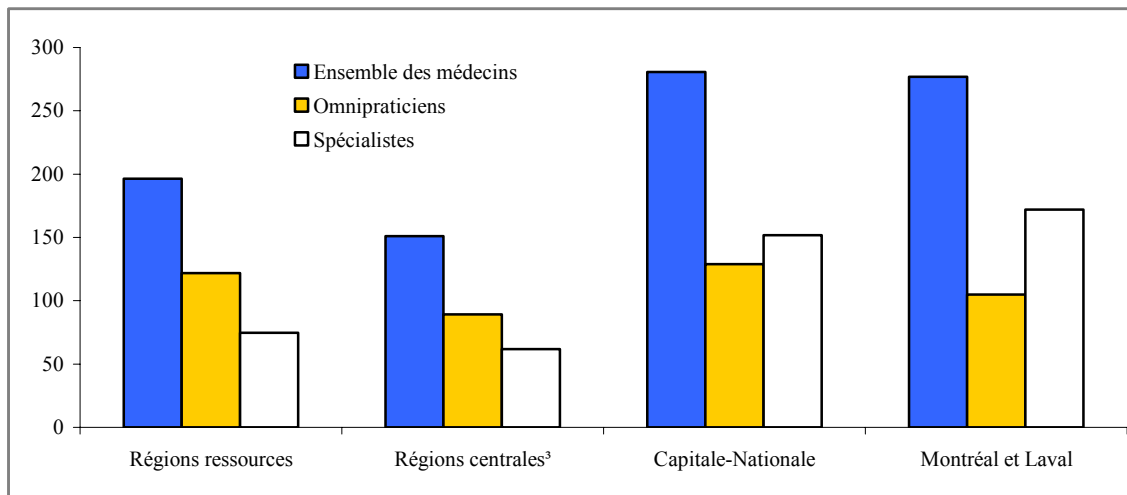


Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.7b

Ensemble des médecins, omnipraticiens et spécialistes, selon les blocs régionaux, 2003

(en nombre, pour 100 000 personnes)



Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.7

Médecins¹, pour 100 000 personnes, 1993-2003

Régions administratives²	Médecins		Omnipraticiens		Spécialistes	
	2003	Variation	2003	Variation	2003	Variation
	1993-2003		1993-2003		1993-2003	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
01 Bas-Saint-Laurent	207	22,1	115	14,3	93	33,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	164	4,1	95	6,5	68	0,9
03 Capitale-Nationale	281	3,5	129	12,5	152	-3,1
04 Mauricie et Centre-du-Québec	144	2,6	81	-1,2	63	8,0
05 Estrie	240	6,4	120	8,6	120	4,3
06 Montréal	303	-2,1	109	-3,2	194	-1,5
07 Outaouais	153	-3,1	92	-6,5	61	2,4
08 Abitibi-Témiscamingue	183	13,7	104	12,4	79	15,5
09 Côte-Nord	195	14,2	136	9,1	58	28,3
10 Nord-du-Québec	292	..	265	..	28	..
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	251	48,1	167	29,9	85	104,3
12 Chaudière-Appalaches	157	6,8	96	-1,4	60	23,1
13 Laval	142	15,9	85	7,3	57	31,9
14 Lanaudière	131	21,5	81	13,6	50	36,9
15 Laurentides	139	18,1	90	10,1	49	36,2
16 Montérégie	143	10,2	85	7,9	57	13,8
Ensemble du Québec	205	4,3	101	4,6	103	4,0
Régions ressources	196	25,0	122	24,9	75	25,1
Régions centrales³	151	8,5	89	4,9	62	14,1
Capitale-Nationale	281	3,5	129	12,5	152	-3,1
Montréal et Laval	277	-1,3	105	-2,2	172	-0,8

1. Le nombre de résidents est exclu. Il s'agit des médecins « actifs » au Québec, c'est-à-dire soumis à une entente avec la RAMQ, exerçant au Québec et ayant présenté au moins une demande de paiement durant l'année.

2. Les régions administratives correspondent aux régions sociosanitaires, à l'exception de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, qui se compose de deux régions administratives distinctes.

3. Comprend l'ensemble des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

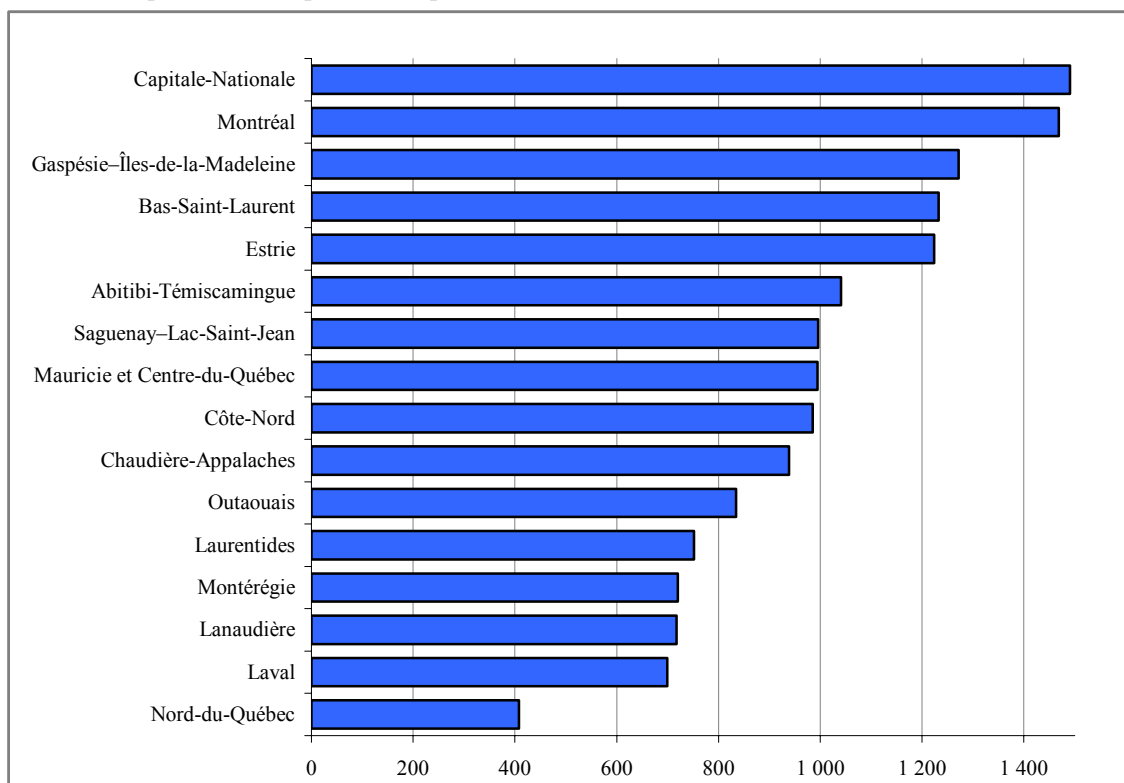
7.8 Personnel soignant

- En 2003, le personnel soignant pour 100 000 personnes, en équivalent temps complet (ETC), est de 1 072 dans l'ensemble du Québec. Ce nombre s'est accru de 12,8 % comparativement à 1993¹. Plus de la moitié de ce personnel se compose d'infirmières autorisées, dont le taux d'ETC s'accroît de 13,2 % de 1993 à 2003. La présence des préposés aux bénéficiaires, qui représentent plus de 30 % de l'ensemble du personnel soignant, s'accroît de 26,6 %, alors que celle des infirmières auxiliaires chute de plus de 12 %, celles-ci ne comptant plus que pour 13 % du total du personnel soignant.
- Pour l'ensemble du personnel soignant, la Capitale-Nationale ainsi que Montréal et Laval affichent les plus forts taux de ressources (pour 100 000 personnes). De 1993 à 2003, l'évolution de ces dernières demeure moins élevée comparativement à la croissance de plus de 19 % et de 17 % du taux de personnel soignant dans les régions centrales et de ressources.

Graphique 7.8a

Personnel soignant, selon les régions administratives, 2003

(en nombre, pour 100 000 personnes, par ordre décroissant)



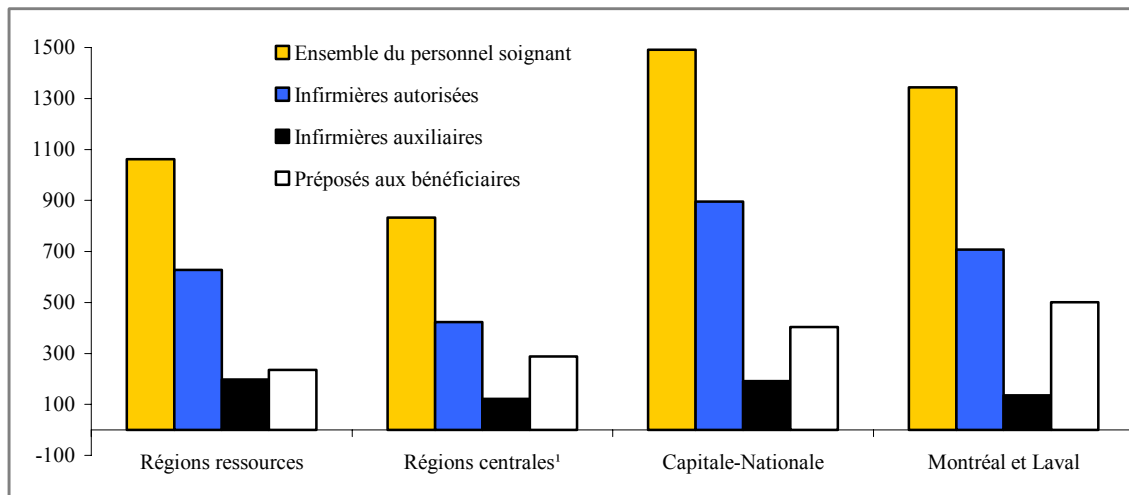
Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

¹ En 2002-2003, il y a eu changement dans la méthodologie du calcul des ETC. Dorénavant, le dénombrement des employés à temps partiel sera comparable à celui des employés à temps complet. Globalement, cette modification a eu pour effet d'augmenter le nombre d'ETC de l'ordre de 7,5 %.

Graphique 7.8b

Personnel soignant, selon les blocs régionaux, 2003

(en nombre, pour 100 000 personnes)



1. Comprend l'ensemble de la région Mauricie et Centre-du-Québec.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.8

Personnel soignant¹, pour 100 000 personnes, 1993-2003

Régions administratives²	Ensemble du personnel soignant		Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires		Préposés aux bénéficiaires	
	2003		2003		2003		2003	
	Variation		Variation		Variation		Variation	
	1993-2003		1993-2003		1993-2003		1993-2003	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
01 Bas-Saint-Laurent	1232	13,7	675	29,8	240	-8,0	317	4,8
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	996	19,6	617	30,2	237	-4,9	141	29,7
03 Capitale-Nationale	1491	13,2	895	17,7	192	-14,5	404	21,6
04 Mauricie et Centre-du-Québec	994	1,7	520	16,2	183	-31,0	292	10,0
05 Estrie	1224	19,1	660	18,0	152	-14,0	412	41,3
06 Montréal	1469	3,4	775	-2,5	149	-12,7	545	19,8
07 Outaouais	835	15,8	441	12,5	96	-14,8	298	37,7
08 Abitibi-Témiscamingue	1041	12,8	593	9,6	121	-25,8	327	49,2
09 Côte-Nord	985	13,4	637	16,3	113	-17,0	235	27,1
10 Nord-du-Québec	408	17,7	306	23,1	65	-18,0	38	86,4
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1272	28,2	737	27,3	260	1,2	276	75,8
12 Chaudière-Appalaches	939	20,6	474	31,1	176	-15,1	289	37,9
13 Laval	700	57,7	360	58,9	68	3,4	272	79,4
14 Lanaudière	718	35,8	379	44,6	87	-1,3	251	41,3
15 Laurentides	752	27,6	350	26,3	122	17,5	280	34,5
16 Montérégie	720	27,3	357	34,3	94	-0,9	270	31,3
Ensemble du Québec	1072	12,8	575	13,2	141	-12,5	356	26,6
Régions ressources	1061	16,9	628	23,8	198	-9,0	235	28,6
Régions centrales³	833	19,8	423	25,7	122	-12,4	288	31,1
Capitale-Nationale	1491	13,2	895	17,7	192	-14,5	404	21,6
Montréal et Laval	1343	5,9	708	0,1	135	-12,1	500	22,7

1. En équivalent temps complet (ETC). Personnel oeuvant dans le réseau d'établissements sociosanitaires du Québec uniquement. En 2002-2003, il y a eu changement dans la méthodologie pour le calcul des ETC. Dorénavant, le dénombrement des employés à temps partiel sera comparable à celui des employés à temps complet. Globalement, cette modification a eu pour effet d'augmenter le nombre d'ETC de l'ordre de 7,5 %.

2. Les régions administratives correspondent aux régions sociosanitaires à l'exception de la région sociosanitaire Mauricie et Centre-du-Québec qui forme deux régions administratives distinctives. Pour ce tableau, la région du Nord-du-Québec ne comprend pas les territoires du Nunavik et des Terre-Cries-de-la-Baie-James.

3. Comprend l'ensemble de la région Mauricie et Centre-du-Québec.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.9 Culture

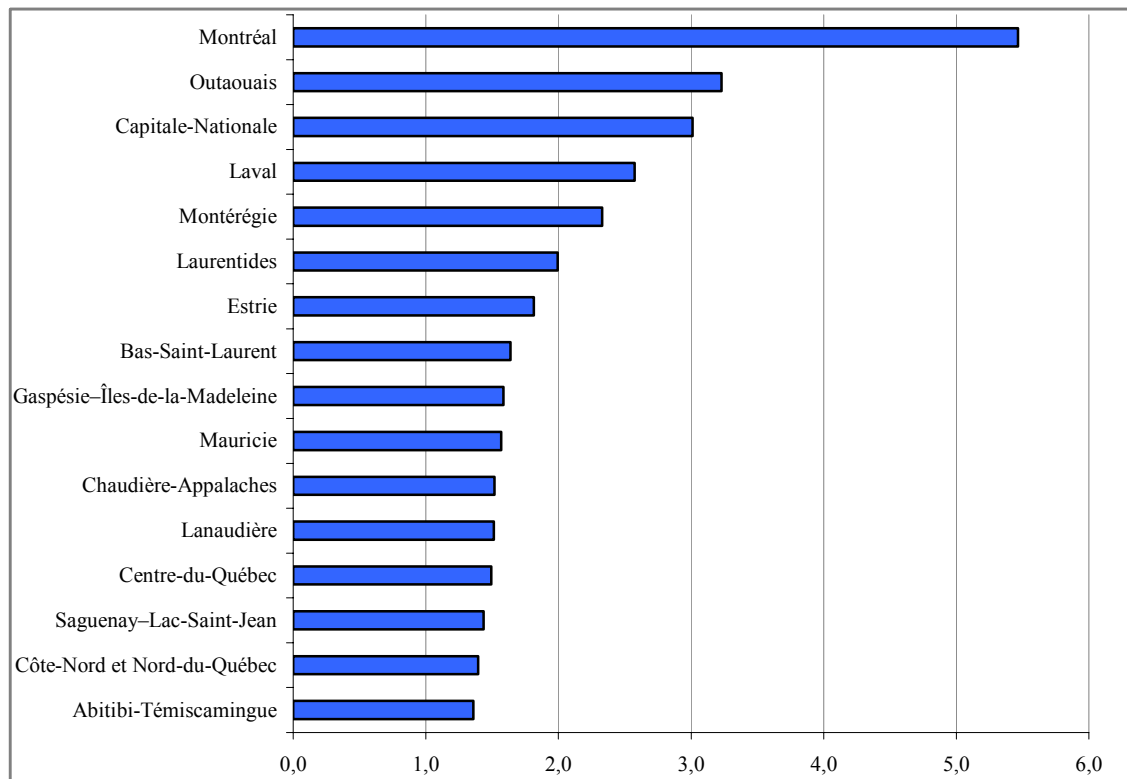
L'identité culturelle des régions s'affirme notamment par la présence des travailleurs des professions culturelles¹, l'accès et la participation des citoyens à la vie artistique et culturelle, ainsi que par une meilleure circulation des œuvres et produits sur le territoire.

- En moyenne au Québec, 3,0 % de la population active travaille dans les domaines des professions culturelles. Seules les régions de Montréal (5,5 %), de l'Outaouais (3,2 %) et de la Capitale-Nationale (3,0 %) présentent une concentration supérieure ou égale à cette moyenne.
- En 2002, plus de 90 % des personnes ont facilement accès à des bibliothèques publiques. Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, sont les plus défavorisées à cet égard, la proportion de la population desservie ne s'élevant que 73,2 %.
- Les institutions muséales sont présentes partout et les régions de la Capitale-Nationale et de Montréal sont les mieux pourvues. En 2004, la clientèle totale qui visite les institutions muséales de ces deux régions représente plus de 60 % de la clientèle totale de toutes les institutions muséales du Québec.

Graphique 7.9a

Part des travailleurs des professions culturelles dans la population active, selon les régions administratives, 2001

(en pourcentage, par ordre décroissant)

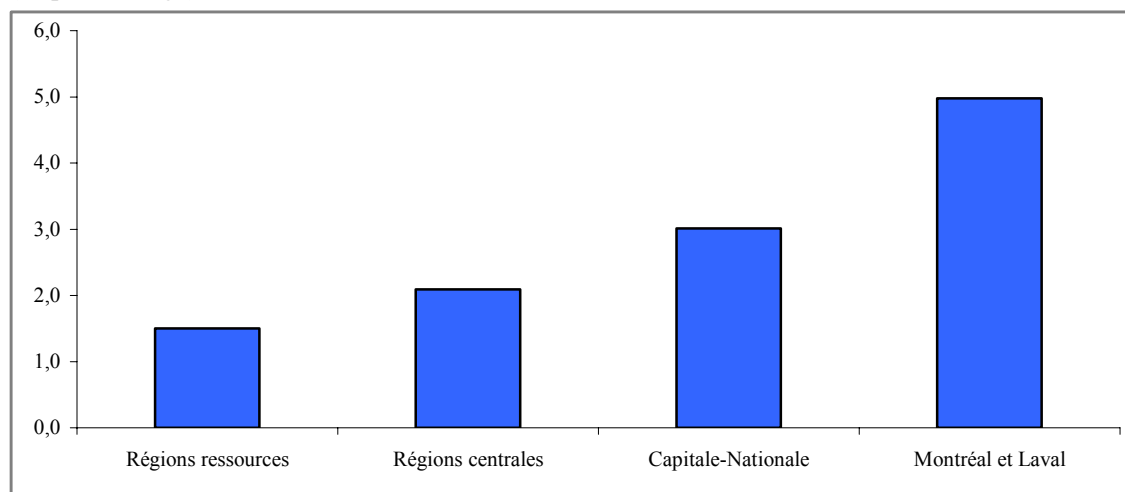


Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère de la Culture et des Communications; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

¹ Il s'agit d'un groupe de 37 professions. La liste de ces professions peut être consultée sur le site www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Graphique 7.9b

Part des travailleurs des professions culturelles dans la population active, selon les blocs régionaux, 2001
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère de la Culture et des Communications; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.9

Principaux indicateurs d'activités culturelles, 2001, 2002, 2004

Régions administratives		Professions culturelles, 2001		Bibliothèques publiques ² , 2002	Institutions muséales ¹ , 2004		
		Travailleurs		Population desservie	Musées	Clientèle totale	
		Nombre	En % de la pop. active	En %	Nombre	Nombre	En %
01	Bas-Saint-Laurent	1 360	1,6	96,2	30	254 371	2,1
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 645	1,4	100,0	18	314 339	2,6
03	Capitale-Nationale	9 375	3,0	93,8	70	2 591 926	21,2
04	Mauricie	1 700	1,6	98,8	22	349 070	2,9
05	Estrie	2 485	1,8	79,3	25	221 914	1,8
06	Montréal	46 500	5,5	98,4	61	4 937 857	40,4
07	Outaouais	5 170	3,2	96,3	10	1 374 476	11,3
08	Abitibi-Témiscamingue	825	1,4	95,9	22	143 278	1,2
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	775	1,4	73,2	22	128 697	1,1
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	525	1,6	94,3	28	281 820	2,3
12	Chaudière-Appalaches	2 885	1,5	81,0	27	203 655	1,7
13	Laval	4 465	2,6	99,2	5	99 621	0,8
14	Lanaudière	2 810	1,5	86,8	12	109 667	0,9
15	Laurentides	4 470	2,0	100,0	10	57 537	0,5
16	Montérégie	14 965	2,3	91,2	40	1 012 890	8,3
17	Centre-du-Québec	1 550	1,5	89,2	14	132 941	1,1
Ensemble du Québec		101 855	3,0	93,8	416	12 214 059	100,0
Régions ressources		6 830	1,5	95,3	142	1 471 575	12,0
Régions centrales		34 335	2,1	90,4	138	3 113 080	25,5
Capitale-Nationale		9 375	3,0	93,8	70	2 591 926	21,2
Montréal et Laval		50 965	5,0	98,5	66	5 037 478	41,2

1. Incluant toutes les institutions muséales (musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation) de la région.

2. Population desservie par les bibliothèques publiques autonomes et les bibliothèques affiliées aux centres régionaux de services aux bibliothèques.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère de la Culture et des Communications; Observatoire de la culture et des communications du Québec, avril 2005; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.10 Criminalité

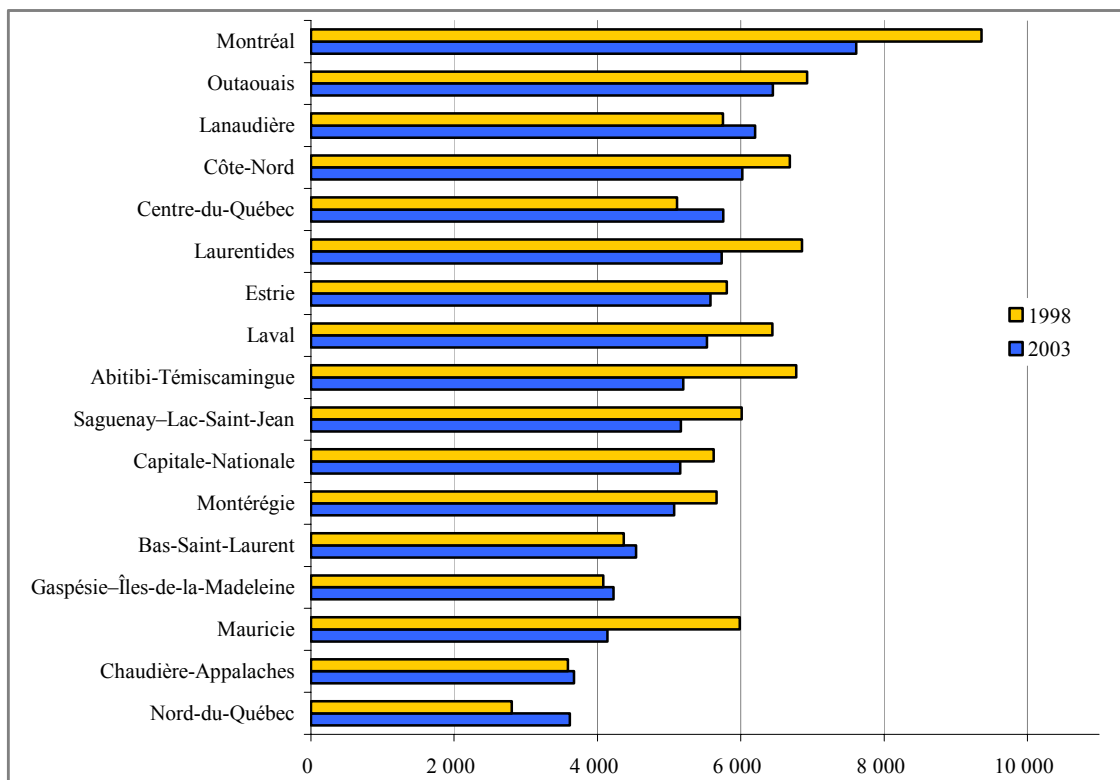
En plus de nombreux autres facteurs, la qualité de vie d'une région signifie également, pour les personnes qui y résident, la recherche d'un plus grand sentiment de sécurité.

- En 2003, le taux de criminalité au Québec est de 5 821 infractions au Code criminel par 100 000 personnes, en baisse de 11,9 % par rapport à 1998. Cette baisse s'explique, notamment, par le vieillissement de la population et par la croissance de l'emploi. Les écarts entre les régions sont élevés puisque les régions de la Chaudière-Appalaches, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Mauricie et du Bas-Saint-Laurent, qui ont un taux de criminalité inférieur à 5 000, contrastent avec celui de la région de Montréal dont le taux atteint 7 611 en 2003.
- Onze régions du Québec voient leur taux de criminalité diminuer entre 1998 et 2003. Parmi les blocs régionaux, c'est Montréal et Laval ainsi que les régions ressources qui présentent les plus grandes améliorations (-18,2 % et -15,0 % respectivement). Le taux de criminalité de Montréal et Laval y est toutefois le plus élevé du Québec en 2003 (près de 25 % supérieur à la moyenne du Québec).

Graphique 7.10a

Taux de criminalité, selon les régions administratives, 1998 et 2003

(en nombre d'infractions par 100 000 personnes, par ordre décroissant)

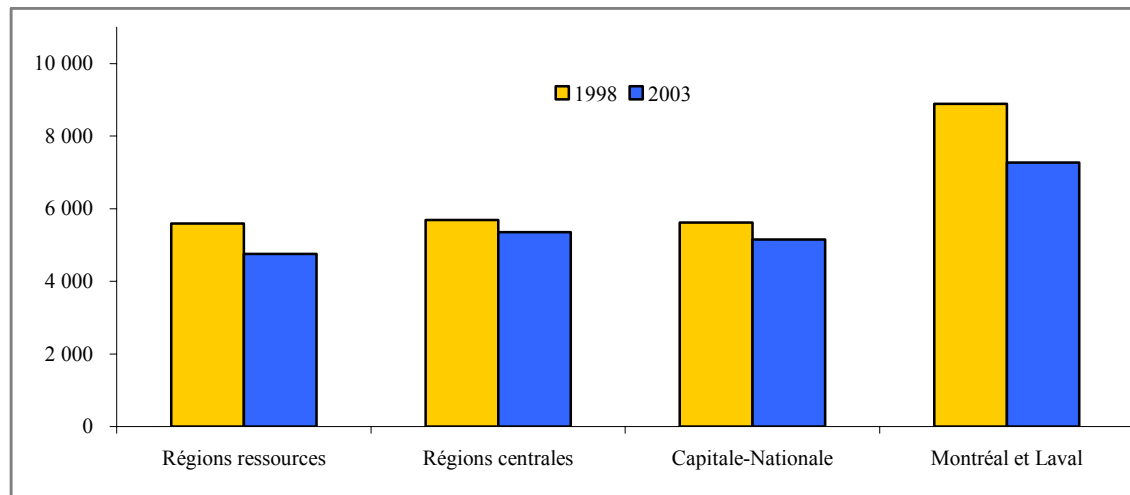


Sources : Ministère de la Sécurité publique; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.10b

Taux de criminalité, selon les blocs régionaux, 1998 et 2003

(en nombre d'infractions par 100 000 personnes)



Sources : Ministère de la Sécurité publique; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.10

Nombre d'infractions au Code criminel et taux de criminalité¹, 1998 et 2003

Régions administratives	Infractions au Code criminel			Taux de criminalité		
	1998	2003	Variation	1998	2003	Variation
	1998-2003			1998-2003		
	Nombre		En %	Nombre, par 100 000 personnes		En %
01 Bas-Saint-Laurent	9 061	9 166	1,2	4 367	4 537	3,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	17 448	14 381	-17,6	6 012	5 163	-14,1
03 Capitale-Nationale	36 265	33 976	-6,3	5 622	5 154	-8,3
04 Mauricie	15 846	10 704	-32,4	5 987	4 137	-30,9
05 Estrie	16 653	16 494	-1,0	5 805	5 575	-4,0
06 Montréal	168 711	142 451	-15,6	9 358	7 611	-18,7
07 Outaouais	21 944	21 437	-2,3	6 924	6 446	-6,9
08 Abitibi-Témiscamingue	10 583	7 584	-28,3	6 774	5 196	-23,3
09 Côte-Nord	6 965	5 845	-16,1	6 683	6 021	-9,9
10 Nord-du-Québec	1 101	1 433	30,2	2 802	3 613	28,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4 278	4 196	-1,9	4 082	4 223	3,4
12 Chaudière-Appalaches	13 957	14 394	3,1	3 587	3 671	2,3
13 Laval	22 100	19 888	-10,0	6 440	5 529	-14,2
14 Lanaudière	22 531	25 147	11,6	5 751	6 197	7,8
15 Laurentides	31 223	28 090	-10,0	6 852	5 731	-16,4
16 Montérégie	73 785	67 736	-8,2	5 660	5 067	-10,5
17 Centre-du-Québec	11 296	12 892	14,1	5 111	5 755	12,6
Ensemble du Québec	483 747	435 814	-9,9	6 606	5 821	-11,9
Régions ressources	65 282	53 309	-18,3	5 594	4 754	-15,0
Régions centrales	191 389	186 190	-2,7	5 688	5 354	-5,9
Capitale-Nationale	36 265	33 976	-6,3	5 622	5 154	-8,3
Montréal et Laval	190 811	162 339	-14,9	8 892	7 275	-18,2

1. Nombre d'infractions par 100 000 personnes (infractions contre la personne, contre la propriété, autres infractions et infractions relatives à la conduite de véhicules).

Sources : Ministère de la Sécurité publique; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

